

Promesse de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal de  
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le 4 mars 1947  
à l'heure ordinaire des assemblées de son conseil  
à laquelle sont présents M. le maire Albert Beaumier  
et M. M. les conseillers adjoints Toupin  
J. Achille Lottinville François Sauvageau Arthur Roy  
et Arthur Vaillancourt  
formant quorum sous la présence du maire

Vu que le conseiller Gilles Toupin a été plus que trois  
mois sans consentir sans assister aux assemblées du conseil  
Il est proposé par le conseiller François Sauvageau  
secondé par le conseiller Arthur Roy  
Et résolu que

le conseiller Gilles Toupin soit nommé conseiller de  
nouveau pour finir son terme adopté  
Le conseiller Gilles Toupin prend son siège après avoir  
assurément

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller Gilles Toupin  
Que les comptes suivants soient payés  
Jean Vaillancourt pour avoir agi comme <sup>secrétaire</sup> président  
d'élection à la dernière assemblée d'élection #3.00  
J. Le. Rocheleau président d'élection pour les trois  
dernières années adopté #9.00

Proposé par le ~~Arthur Roy~~ conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller Gilles Toupin  
Et résolu que  
le conseil municipale de Ste Marthe du cap  
Madeleine fasse une demande au député du comté de  
Champlain M. Marcelle Bédard pour avoir un  
octroi pour l'amélioration de notre salle publique  
et l'embellissement <sup>de notre</sup> du terrain adopté

Vu que le terrain n° 27 appartenant à H. G. Dumas  
autrefois et aujourd'hui à la municipalité  
Ste Marthe du cap <sup>de</sup> Madeleine et n'a pas été rendu

à l'assemblée convoquer l'enchérisseur  
Il est proposé par le conseiller J. Achille ~~Gillemont~~  
seconde par le conseiller Aldége Tampin

Et résolu ~~que~~ unanimement que  
le terrain n° 27 dans le rang St

St Mala appartenant à notre municipalité soit  
adjudgé à Eddlay Dargès au prix de 15.50

et que le contrat soit fait et signé par le  
mairie et ~~secrétaire-trésorier~~ ~~adopté~~ adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
seconde par le conseiller Gilles Tampin  
Et résolu que

les estimateurs et le secrétaire-trésorier  
soit payés 50 cents de l'heure pour faire le  
rôle d'évaluation ainsi que le même prix pour le  
charter en automobile adopté

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE STE-MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE  
COMTE DE CHAMPLAIN

A V I S     D E     M O T I O N

DONNE AU CONSEIL A LA SEANCE DU 4 ~~mars~~ 1947  
JOUR DU MOIS DE MARS 1947.

Monsieur le Conseiller Francis Sauvageau

donne Avis de Motion qu'à la prochaine séance du Conseil ou à une séance sub-  
séquente, le Conseil prendra en considération un règlement concernant:

- "A" L'éclairage de la Municipalité, soit aux frais de la Corpora-  
tion, soit aux frais de la partie éclairée, ou aux frais des  
deux;
- "B" L'octroi d'une franchise à toute personne, société, ou corpora-  
tion pour distribuer l'électricité dans les limites de la muni-  
cipalité et la passation d'un contrat pour ces fins.

J. L. Rochon  
Secrétaire-trésorier

Robert Beaumais Maire  
J. L. Rochon Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe du

Cap de la Madeleine tenue mardi le premier jour de avril 1949  
au lieu et heure ordinaires de ces assemblées à laquelle sont  
présent M. le maire Albert Beaumier et m. m.

les conseillers aldié Toupin Arthur Roy  
et Gilles Toupin formant quorum sous la  
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller aldié Toupin

Secondi par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que

les comptes suivants soient payés

Anselme Sauvage pour entretien de la  
route et Malo

\$ 1.60 payé

Louis Helex Toupin

2.00 payé

Thomas Toupin

2.00 payé

Ovide Toupin

2.06 payé

Alfred Brière pour avoir rendu des balises

1.50 payé

conseil du comté pour répartition générale

556.4

Unité Sanitaire

56.81 = 112.45

adopte Ovil Roy pour entretien hiver

de la route des Grand plaines

\$ 15.50 payé

adopte

Le conseiller J. Achille Lottinville arrive

à Trente minutes après l'ouverture de l'assemblée  
et prend son siège.

Proposé par le conseiller J. Achille Lottinville

Secondi par le conseiller aldié Toupin

Et résolu que

Albert Beaumier pour sort - payé pour  
le compte de Jean-Baptiste Peron de \$50 pour l'anné

envoyer au cap c'est-à-dire au pay passage pour  
déménagement

et aussi pour Lucien Montplaisir pour l'anné frais de voyage  
et déménagement pour retourner à Montréal 600



et aussi dépense de voyage ecta St Martin 250 = 1350  
adopté

Le conseiller J. Achille Lottemville  
Donne avis de motion qu'à la prochaine  
séance du conseil du 5 mai 1947

Le conseil prendra en considération un  
réglement concernant l'éclairage de la municipalité  
<sup>Ste marthe du cap de la madeleine</sup>  
à l'entrée de ~~chez~~ <sup>chez</sup> Richard Montplaisir pt du n° 90  
<sup>coffrine - situation Piquemont - 1947</sup>  
en la municipalité Ste marthe du cap de la madeleine  
à aller chez au symetiere pt du n° 90 en la municipalité  
Ste marthe du cap de la madeleine, et le règlement  
sera soumis aux electeurs pour approbation

Albert Beaumier Maire  
J. Le Pochevan Sec. Trés.

Province de Québec  
Municipalité Ste marthe du cap de la madeleine  
assemblée générale du conseil municipale de  
Ste marthe du cap de la madeleine tenue mardi le  
6 mai 1947 au lieu et heure ordinaire des assemblées  
du conseil à laquelle sont présent M. le maire  
Albert Beaumier et M. M. les conseillers  
Aldege Toupin Gilles Toupin Francois Samagga  
Arthur Roy et Arthur Vaillancourt  
formant quorum sous la présence maire

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est lu et approuvé ++  
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que  
les comptes suivants seront payés  
Ond Roy faire ent chemin ~~St. Cyr~~  
etc <sup>St. Cyr</sup>

et aussi Annie Turcotte faire ent chemin 4.65  
etc Annis 1946 140 = 6.65 payé

Le conseiller J. Achille Lottemville arrive cinq minutes  
plus l'avant-dernière de l'assemblée  
et prend son siège

Sanctum Bière pour entretenir chemin hiver  
du cordon St Malo 38.00

Ferdinand Benette pour route  
3<sup>im</sup> et 4<sup>im</sup> rang St Martin ent hiver 125.00

et cordon St Martin 36.75 = 161.75

adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Lettruelle  
Seconde par le conseiller Aldege Tanpin

Et résolu que

Ce conseil donne son consentement à ce que The  
Bell Telephone Compagnie s'engage à construire des lignes  
téléphoniques dans le territoire de cette municipalité  
tel que mentionné dans la lettre de la dite Compagnie  
en date du 28 mars 1947 et les plans qui  
l'accompagnent adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Lettruelle  
Seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Et résolu que

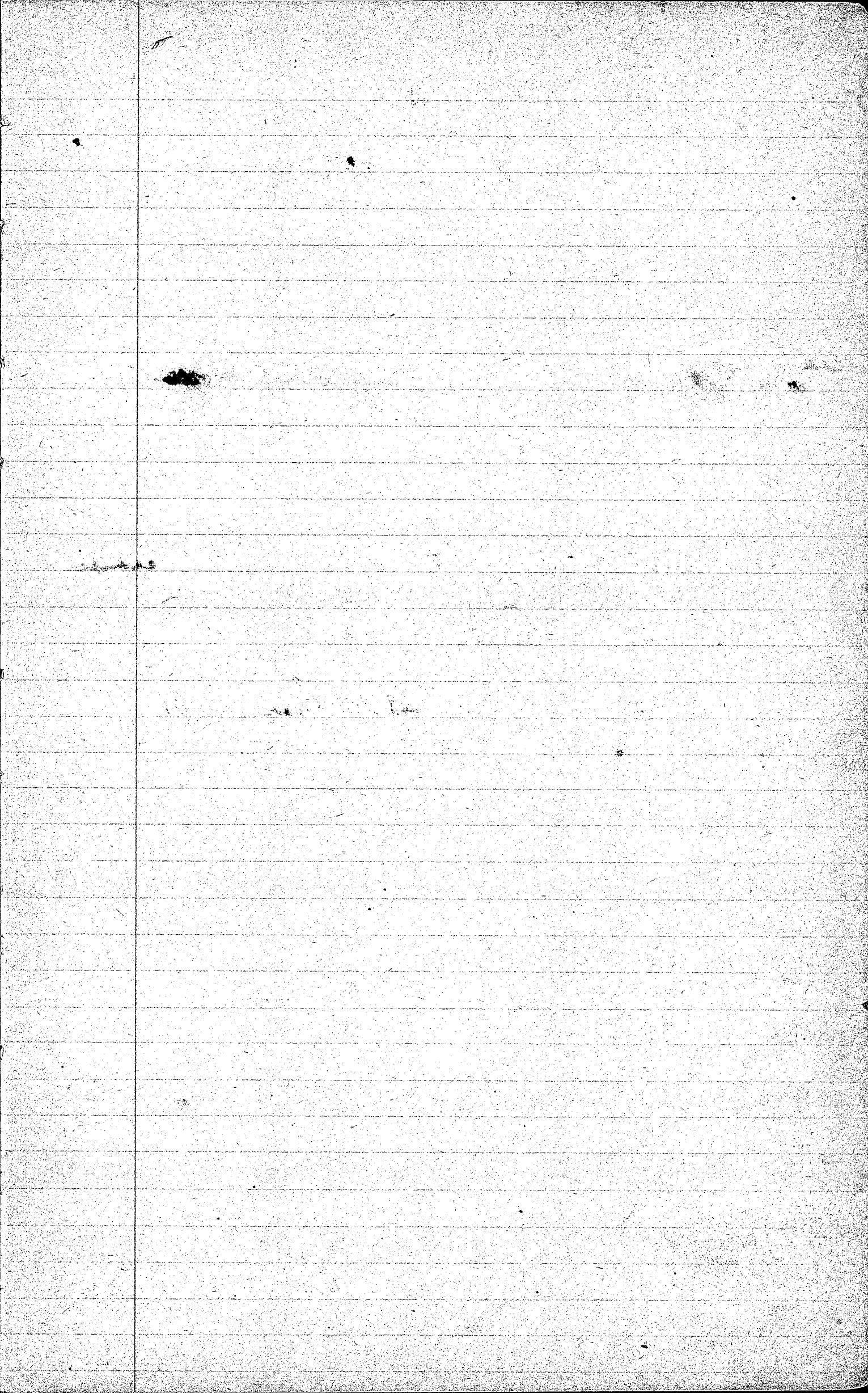
Le maire et les conseillers ainsi que des intérimaires aillent  
en délégation auprès de notre député Pierre Bannelle  
pour avoir un mur de protection le long de  
la côte du fleuve St Laurent pour empêcher les  
éboulements en partant de chez Emery Massicotte  
en allant vers l'ouest jusqu'au  
Café de la Madeline adopté

Proposé par le conseiller

Seconde par le conseiller

Et résolu ~~que~~ unanimement que  
le règlement n° 21

Cor



Proposé par le conseiller Jacques Letourville  
Secondé par le conseiller Aldege Toupin  
Et résolu ~~unanimement~~ que le règlement # 21  
Concernant l'éclairage de la rue susdite au règlement  
soit voté par les électeurs propriétaires municipaux  
de pose ouverte à une assemblée qui aura lieu le  
19 mai 1947 à la salle publique de notre municipalité  
de huit heures du matin à six heures du soir  
le règlement) ~~et sera~~ approuvé par la majorité des votes ~~électeurs~~ propriétaires

~~règlement~~ adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu unanimement que la Compagnie  
du Canadian Pacifique soit notifié de faire ~~à~~ crasser  
~~à~~ leurs fossés de chaque côté de la ligne du Pacifique  
~~à~~ la fin et les ponceaux pour l'équivalent ne pas  
empêcher l'égouttement des <sup>terres</sup> dans le bas du rang St Malo  
dans le village 8990 et ce d'ici le plus court  
délais ~~le~~ adopté unanimement

Reglement 21 3/6/47

ATTENDU que parmi les chemins ou routes de la susdite Municipalité, il y a la route dite "route nationale Cap de la Madeleine - Québec" portant le no: 2 et traversant la susdite Municipalité.

ATTENDU que cette route est très achalandée, et que nombre de résidants sont construits en bordure de la dite route.

ATTENDU que cette route gagnerait beaucoup à être éclairée et qu'il est de l'intérêt public qu'elle le soit.

ATTENDU que la Compagnie dite The Shawinigan Water & Power est prête à faire l'installation, l'entretien et l'éclairage à raison de QUINZE piastres (\$15.00) par poteau.

ATTENDU que la partie de la route, en bordure de laquelle les habitations sont plus nombreuses, a son point de départ à cette partie du lot numéro ~~SEIZE~~ CENT SIX (1606) du cadastre de la municipalité du Cap de la Madeleine, propriété de Monsieur, Richard Montplaisir pour se continuer vers l'Est jusqu'au cimetière connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE-VINGT-DIX (90) du susdit cadastre inclusivement.

IL EST PROPOSE par le Conseiller

*J. Achille Lottinville*

SECONDE par le Conseiller

*Albige Taupin*

et RESOLU à l'unanimité et ~~ordonné~~ qu'un règlement autorisant le Conseil de ladite Municipalité à faire tous arrangements y nécessaires avec ladite compagnie The Shawinigan Water & Power Co. aux fins ci-dessus relatées, et que les déboursés à cette fin soit pris à même les fonds de la dite Municipalité, puisés à même les contributions annuelles avec pouvoir d'augmenter le taux de la taxe ou de faire des répartitions spéciales s'il y a lieu.

Le présent règlement pour avoir force et effet devra être approuvé par la majorité des électeurs-propriétaires de la susdite Municipalité, et entrera en

*force après les délais légaux.*

*Élie Beaumier Maire*

*\*x de routes du Cap de la Madeleine*

*\*x Compagnie Canadienne Titaneur Pigeon Limitée*

*soit redonné J. B.*

Les conseillers Arthur Roy  
 et Jules Toupin arrivés en retard  
 l'ouverture de l'assemblée et prennent leurs sièges

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du Cap Maldeine  
 Assemblée générale du conseil municipale de  
 Ste Marthe du Cap de la Maldeine tenue mardi le 2<sup>e</sup> juin 1947  
 au lieu et heure ordinaire des assemblées du conseil  
 à laquelle sont présents M. le maire Albert Beaumier  
 et M. M. les conseillers Aldige Toupin J. Achille Lattinville  
 Arthur Vaillancourt et François Sauvageau

formant quorum sans la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
 approuvé

Proposé par le conseiller J. Achille Lattinville  
 Seconde par le conseiller Aldige Toupin

Et résolu que  
 les comptes suivants soient payés  
 Jean Vaillancourt pour avoir agi comme Sec. Délégation pour  
 J. B. Rochelien <sup>indigent d'électeur</sup>  
 l'Assemblée de l'éclairage de Ste Marthe

et vérification Jean Vaillancourt	- 18.20	chaque
J. B. Rochelien	10.20	
Marguerite Moulleau c. 5 heures	2.00	
Paul Moulleau c. 5 heures	2.00	
Albert Beaumier pour frais de voyage	2.00	

Assistance Publique 140.40  
 et que les frais de voyages pour aller des  
 maire du secrétaire et des latinateurs pour  
~~frais de voyages aller au a Ste~~  
 Sainte-Suzanne de Batiscan pour renseignements pour  
 rôle d'évaluation soient payés adopté

Proposé par le conseiller J. Achille Lattinville  
 Seconde par le conseiller Aldige Toupin

Et résolu que  
 le maire et le secrétaire sont autorisés à aller passer  
 le contrat avec la Shamungon Water Power Co pour  
 l'éclairage de la route nationale tel que le règlement  
 et une lumière à tous les deux poteaux

Cette résolution n'est pas approuvée par les autres conseillers présents  
 Proposé par le conseiller Jules Toupin



Seconde par le conseiller Arthur Roy  
Et résolu que  
le règlement ~~soit annulé~~ pour l'éclairage de la rue route  
nationale (de St Mathieu cap de la Madeleine)  
(facteur du no 106) à aller au bymuntier #1090  
incluvement ~~adopté~~ soit annulé.

Et les conseillers Arthur Vaillancourt et François Sauvageau  
vota pour la proposition ~~adopté~~  
Cependant les conseillers Achille Sattinville et  
Aldège Toupin vota contre, cette résolution est adoptée  
par la majorité des conseillers ;

Proposer par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et seconde par le conseiller Gilles Toupin

Et résolu que

la démission de Arsade Toupin comme ~~estimateur~~ <sup>estimateur</sup> soit  
~~accepté~~ (et que Marcell Montplaisir soit nommé  
estimateur pour le remplacer et finir son terme adopté

Municipalité de Québec

Municipalité de St Mathieu du Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal de  
St Mathieu du Cap de la Madeleine tenue mercredi  
le 2 juillet 1947 au lieu et heure ordinaire des  
assemblées à laquelle sont présent M. le maire  
Albert Beaumier et M. M. les conseillers  
Achille Sattinville Aldège Toupin  
François Sauvageau et Arthur Roy et ~~un~~ faisant  
quorum sans la présence du maire.  
Le procès verbal

Il est proposé par le conseiller Arthur Roy  
Seconde par le conseiller François Sauvageau  
Et résolu que

le conseil soit ajourné au sept juillet c'est-à-dire  
à lundi prochain au lieu et heure ordinaire des  
assemblées du conseil adopté

Comme de Québec

Municipalité Ste. Madeleine du Cap de la  
Madeleine

Assemblée par ajournement du conseil municipal  
de Ste. Madeleine du Cap de la Madeleine tenue lundi  
le sept juillet 1947 au lieu et heure ordinaire  
du 2 juillet 1947 tenue le 9 sept juillet  
1947 au lieu et heures ordinaires des assemblées  
du conseil et à laquelle sont présents M. le maire  
Albert Beaumier et M. M. les conseillers

Aldégo Toupin Arthur Vaillancourt François Sauvageau  
Arthur Elment Roy Gilles Toupin et Achille  
Letterville formant <sup>la totalité</sup> ~~quorum~~ des membres du conseil  
~~sous la présidence du maire~~

Proposé par le conseiller Gilles Toupin  
secondé par le conseiller François Sauvageau que les comptes  
suivant soient <sup>considérés</sup> ~~approuvés~~ pour cette année

Proposé par le ~~conseiller~~ <sup>conseiller</sup> Arthur Vaillancourt et  
secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que

La résolution annulant le règlement n° 21 en date  
du 3 juin 1947 soit annuler adopté

Le vote sur le règlement n° 22 ayant été  
très faible vu l'abstention d'un trop grand  
nombre de propriétaires due au retard des  
travaux de la terre et vu la petite majorité  
de deux voix de ceux qui ont voté

Il est proposé par le conseiller Gilles Toupin  
secondé par le conseiller François Sauvageau

de demander au Ministre des affaires municipales  
de ne pas recommander au Lieutenant-Gouverneur  
en conseil d'approuver le règlement des conseillers

+ + Rob devaluation de J.B. Joschamps 14.19  
gestes pour " J.B. Joschamps 7.05-28.1947

Et résolu

Arthur Vaillancourt et Arthur Roy votes pour  
 cette proposition et les conseillers Aldige Tanpin  
 et J. Achille Sattmire votes contre.  
 Cette proposition est adopte par la majorite  
 des conseillers. Arthur Vaillancourt  
 J. L. Becheau Sec. Tres.

Prouince de Quebec

Municipalite Ste Marie du cap de la Madeleine.  
 assemblee du conseil municipal de Ste Marie du cap de la Madeleine  
 tenue Mardi le 2 septembre 1947 au lieu et  
 heure ordinaire des assemblees.

du conseil a lequel  
 sont present M. M. les conseillers J. Achille  
 Sattmire Aldige Tanpin Arthur Vaillancourt  
 Arthur Roy faisant quorum

Le proces verbal de la derniere assemblee est lu et  
 approuve

En que le maire est absent

Il est propose par le conseiller J. Achille Sattmire  
 et secunde par le conseiller Aldige Tanpin que  
 Arthur Vaillancourt soit nomme president de  
 l'assemblee adopte

Le conseiller Gilles Tanpin arrive cinq minutes apres  
 l'ouverture de l'assemblee et prend son siege  
 Propose par le conseiller J. Achille Sattmire  
 secunde par le conseiller Aldige Tanpin

Et ride que

le role d'evaluation soit homologuer tel que  
 fait par les estimateurs et sans amendement adopte

Propose par le conseiller Arthur Roy  
 secunde par le conseiller J. Achille Sattmire  
 que les comptes suivants soient payes

Clément Roy	85°	pour municipalite
paye par Lucien Turcotte	540	
.. .. Gilles Tanpin	340:	17.60 paye

Pierre Montplaisir pour avoir fauché devant la  
salle publique 2 1/2 a.50 125

Comptes pour estimateurs et secrétaire  
dix jours a .50 cents de l'heure et dix heures par jours  
cinquante factures <sup>chacun</sup> 50.00

four voyages en machines

Victor Lottinville 5.00 payé

Camille Gaussein 4.00

Juhin Rocheleau 4.00

J. Achille Lottinville 1.50 adopté

La séance est levée

Albert Beaumier Maire  
J. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipale de  
Ste Marthe du cap Madeleine tenue mardi le 7  
octobre 1947 au lieu et heure ordinaire des  
assemblées du conseil à laquelle sont présents  
M. le maire Albert Beaumier et M. M. Les  
conseillers J. Achille Lottinville Edige Toupin  
Arthur Vaillancourt Arthur Roy et Gilles Toupin

Un que le conseiller Francois Sauvagean a été  
plus que trois mois consécutif sans avoir assisté aux  
assemblées du conseil. Le conseiller Francois Sauvagean  
prend son siège après avoir été assésenté.  
Il est proposé par le conseiller Arthur Roy  
que Francois Sauvagean soit nommé de nouveau  
conseiller pour finir son terme.  
Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette  
proposition adoptée.  
Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé.  
Le conseiller Arthur Vaillancourt donne avis  
de motion que il soit donné soumis un règlement

Francis Sauvagean  
assésenté le 10 octobre 1947  
J. Rocheleau Sec. Trés.

Je dois aujour  
ayant été nommé de nouveau conseiller  
pour terminer sur le Ste Evangiles que je remplirai  
de mon jugement et de ma expertise  
dans l'assemblée le 10 octobre 1947  
J. Rocheleau Sec. Trés.

a la prochaine assemblée pour imposition de  
taxe municipale pour l'année fiscal  
1947 adopté

Proposé par le conseiller Gilles Tanguin que  
seconde par le conseiller Arthur Roy  
Et résolu que

La compagnie du Canadien Pacifique soit notifié  
de nouveau <sup>et nous notifie de</sup> pour faire le <sup>Canadien</sup> ~~faux~~ du ~~Pacifique~~  
~~par~~ ~~faux~~ côté sud le long de la ligne du Canadien  
Pacifique dans la municipalité de ~~Marthe du cap~~  
Madeline Red Mill Millage 89:90 et ce dans les  
huit jours ~~adopté~~ car les intéressés en ont  
strictement besoin adopté

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
Et seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Et résolu que que que

les compte suivant sont faits  
Paul Fortin pour ouvrage au chemin \$ 5.00  
J. B. Savolent <sup>actuel</sup> pour information 4.00  
Albert Beaumont pour un voyage avec les  
estimateurs pour renseignements du rôle d'évaluation  
10.00 = 14.00 adopté = ~~10.00~~ ~~adopté~~

Albert Beaumont Maire  
J. Le Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal de  
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le  
novembre 1947 à laquelle sont présents M. le  
Maire Albert Beaumier et M. M. les conseillers  
Arthur Roy, François Lavigne et J. Achille Lefrançois  
et Adolphe Toupin prenant sous la présidence du  
Maire le procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
approuvé

Proposé par le conseiller J. Achille Lefrançois  
secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que

Le conseil approuve l'attitude du drapeau blanc rouge  
feuille d'érable ~~verte~~ ~~verte~~ de la ligne du  
drapeau nationale adopte

Albert Beaumier pour avoir <sup>fait transférer une liste à l'annee</sup> ~~être~~ ~~deux~~ ~~autres~~ en de hors  
municipalité 10.00 adopte

et aussi que nos routes soit fait <sup>entretenu</sup> par le  
Maire soit à l'estime au à l'heure un maximum  
marché possible adopte

Règlement concernant le rôle de perception  
de même que le <sup>le</sup> ~~rôle~~ <sup>taxe</sup> ~~pour~~ qui doit être impo-  
sée pour l'année fiscale, qu'une taxe de ~~soixante~~  
générale de de 3% soit imposée sur tous les  
biens de fonds de cette municipalité

Proposé par le conseiller J. Achille Lefrançois

Proposé par le conseiller art. Roy

secondé par le conseiller Adolphe Toupin

Et résolu que

notre conseil municipal fasse une demande au député du  
comté de Champlain M. Arthur Bellavance pour avoir un octroi  
pour l'amélioration de notre salle publique et l'embellissement  
de notre terrain adopte



V  
Province de Québec  
municipalité de Sainte-Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de  
Sainte-Marthe du cap de la Madeleine tenue le 7  
janvier 1948 au lieu et heure ordinaire  
des assemblées à l'âge sont présents  
M. le maire Albert Beaumier et M. M. les  
conseillers J. Achille, Fottinville, Adg. Toupin  
Arthur Vaillancourt formant quorum  
sous la présidence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et ~~approuvé~~ approuvé

Proposé par le conseiller J. Achille Fottinville  
que le montant de \$149.71 pour  
réparation de compte et unites sature  
est adopté

Albert Beaumier Maire  
J. Lachetier Sec. Trés.

Prouve de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée d'électeurs municipaux de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue à la salle publique de notre municipalité mercredi le 14 janvier 1948 à dix heures du matin pour la mise en nomination de trois conseillers municipaux

Je soussigné J. Le Rochelleau Sec - Tres et président d'élection de trois conseillers municipaux municipaux pour la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu à la salle publique de notre municipalité lieu ordinaire des assemblées du conseil mercredi le 14 janvier 1948 à dix heures du matin

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes présentés par écrits par au moins deux électeurs présents conformément aux articles et <sup>258</sup> suivants du code municipal de Québec

Proposé J. Achille Lathuille Milburght  
Secundo par Adge Taupin menuisier  
Tercio Paul Beaumier Cultivateur  
soit nommé conseiller pour le prochain Terme

En remplacement de J. Achille Lathuille  
partant de charge 14 janvier 1948

J. Achille Lathuille Milburght  
Adge Taupin menuisier  
Aluis - + + +

Mais aussi signé  
Proposé par Adge Taupin menuisier  
Secundo par J. Achille Lathuille Milburght  
Tercio Telesphore Tuvatto journalier  
soit nommé conseiller en remplacement

de Belle Taupin Cultivateur surtant  
de charge 14 Janvier 1948.

A Archille Lalonde <sup>Madrigal</sup>  
Aldege Taupin <sup>municipal</sup>  
Admis

Nous sous - signe Arthur Arcand Cultivateur  
& Arcade Taupin Cultivateur electeur  
municipaux de la municipalite  
sans dite presentant le nom de  
Belle Taupin Cultivateur de Ste Anne  
du Cap de la Madeleine pour qu'il  
soit mis en nomination comme  
conseiller de la municipalite de Ste  
Anthe du Cap de la Madeleine  
pour le prochain terme

14 Janvier 1948

Signe Arthur Arcand Cultivateur  
Arcade Taupin Cultivateur  
Admis

Nous sous - signe Arthur Arcand  
Cultivateur - & Arcade Taupin Cultivateur  
electeur municipaux de la municipalite  
sans dite presentant le nom de  
Arthur Gulloncourt Cultivateur de la  
municipalite Ste Anthe du Cap de la  
Madeleine pour qu'il soit mis en  
nomination comme conseiller de  
la municipalite Ste Anthe du Cap  
de la Madeleine pour le prochain terme

14 Janvier 1948

Signe Arthur Arcand Cultivateur  
Arcade Taupin Cultivateur  
Admis

+++ -> Ste marthe du cap de la madeline  
municipalite Ste marthe  
J'ai suis signe Aldege Tauxin menures  
seances par J Achille Lattinville mill  
wright. Que Telephore Turcotte  
journalier soit comme conseil  
leur pour le prochain terme en rempla  
cement de Mlle Tauxin sortant de  
charge 14 Janvier 1948

Signe Aldege Tauxin Journalier  
J Achille Lattinville mill  
wright  
Adonis

Il est dit comme il y a plus que le nombre de candidats voulu sur les rangs pour  
de conseillers proclame la notation tel que la loi du code  
municipale l'exige les charges.

J. Le Rocheleau

Président d'élection

Et le 16 janvier 1948 M. le candidat Telephore Turcotte  
donne sa démission comme conseiller municipal  
vu qu'il y a quatre conseiller sur les rang et qu'il y en faut  
que trois et ce pour exenter des dépenses a la dite municipalite  
Ste marthe du cap de la madeline, et que j'ai accepte.  
Et vu qu'il ne reste que le nombre de conseiller voulu sur  
les rangs pour les dites charges de conseillers  
Je proclame les sus-dits conseiller restants sur les rangs  
élus conseiller municipale de la municipalite Ste marthe du cap de la  
madeline pour le prochain terme

J. Le Rocheleau

Président

d'élection

Province de Québec

Municipalité Ste marthe du cap de la Madeleine  
Je soussigné Arthur Vaillancourt cultivateur ayant été  
élu <sup>de nouveau</sup> conseiller de cette municipalité Ste marthe du cap de la  
Madeleine pour le prochain terme fait serment sur les  
Sts Évangiles que je remplirai bien fidèlement les  
devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide  
Arthur Vaillancourt cultivateur  
assermenté devant moi à Ste marthe du cap de la Madeleine  
ce vingt-quatrième jour du mois de janvier 1948

J. Le Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité ~~seculaire~~ Ste marthe du cap de la Madeleine  
Je soussigné Raoul Beaumier cultivateur ayant été élu  
conseiller de cette municipalité Ste marthe du cap de la Madeleine  
pour le prochain terme fait serment sur les  
Sts Évangiles que je remplirai bien fidèlement les  
devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Raoul Beaumier cultivateur  
assermenté devant moi à Ste marthe du cap de la Madeleine  
ce 17 jour de février 1948

J. Le Rochelleau  
Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Gilles Toupin <sup>Cultivateur</sup> (ayant été élu conseiller municipal de cette <sup>municipalité</sup> fait serment sur les Ste Évangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité

~~Je soussigné~~  
Ainsi que Dieu me soit en aide  
Gilles Toupin Cultivateur

Assementer devant moi à

~~Ste~~ Sainte Marthe du cap de la

~~Ste~~ Madeleine ce 3<sup>ème</sup> jour du mois de

Janvier 1948

J. Le Pochéleau

Sec.

Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du  
cap de la Madeleine tenue mardi le 3 janvier 1948

au lieu et heure ordinaire des assemblées du conseil  
à laquelle sont présents M. le maire Albert Beaumier et

M. M. les conseillers Adège Toupin Arthur

Varillancourt Arthur Roy François Fournier

Raoul Beaumier et Gilles Toupin

formant la totalité des membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé

Proposé par le conseiller Raoul Beaumier

qu'il soit <sup>loué</sup> acheté un code municipal à chaque

conseiller qui n'en n'ont pas

Le conseiller Adège Toupin seconde

cette ~~proposition~~ adoptée



Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller Gilles Toupin  
que le maire et le secrétaire ont autorisé  
de faire une enquête soit faite pour faire  
~~une~~ enquête indetifiée c'est-à-dire chercher  
trouvé Ramon Gelina Pere de Rumi Gelina  
en cette matière au cap de la Madeleine. adopté

Proposé par Arthur Roy conseiller  
Élu ~~de~~ secondé par le conseiller  
Gilles Toupin

Que les comptes suivants soit payés

La Librairie Langlais limitée .78  
Jan Vaillancourt pour avoir agis comme au d'élection  
le 14 janvier 1948 4.00 Payé

J. L. Rochelleau pour avoir agis comme pendant  
d'élection au d'élection du 14 janvier 1948 4.00 Payé

J. L. Rochelleau Pour avoir lavé la salle publique  
même le foie est 5.00 Payé

M. J. Laranger Pour balais une mottes même pour foie est 3.15

J. L. Rochelleau Pour bois 2.00 Payé

J. L. Rochelleau Pour avoir fait la listes de papiers  
adopté \$ 46 Payé

Albert Beaumier, Maire  
J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Procès-verbal de l'Assemblée  
municipale de la Ville de Québec  
Assemblée générale du conseil municipal de  
St. Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le  
2 mars 1948 au lieu et heure ordinaire des assemblées du  
conseil à laquelle sont présents M. le maire  
Albert Beaumier et M. M. les conseillers  
Raoul Beaumier, Gilles Toupin, Arthur Vaillancourt  
Francis Lavigne, Arthur Roy  
formant quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par <sup>le conseiller</sup> Arthur Vaillancourt

que Harמידes Lathuille soit nommé Arcade Turpin  
Jean. Marie Seclerc soit nommé estimateur pour le prochain  
terme

Gilles Turpin <sup>conseiller</sup> (secondé cette proposition)

et Richard Laranger, <sup>et</sup> Anselme Sauvage et Anat Roy  
inspecteurs de voirie chacun pour leur arrondissement

Emerie Cariteau Emile Vaillancourt et Henri Lathuille

inspecteurs d'agriculture chacun pour leur arrondissement

et pour le tout pour le prochain terme

secondé par <sup>le conseiller</sup> Gilles Turpin <sup>conseiller</sup> adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Que la commission des liqueurs soit composée de cinq mem-  
membres et qu'elle soit vraiment indépendante des  
des parties politiques, que les commissaires aient pleine  
autorité sur les gérants chargés du travail  
administratif

Aux anciens permis de vendre des liqueurs alcooliques  
ne soient émis sans qu'aucun avis préalable  
soit publié dans les journaux locaux et affiché  
aux endroits ou les avis publics du conseil  
municipal sont promulgués, ainsi qu'à l'endroit

où doit s'ouvrir un nouveau débit

Que <sup>des</sup> mesures très strictes de <sup>propriétés</sup> d'hygiène de  
prévention des incendis soient imposées aux  
tenanciers

Que de véritables écoles ~~de~~ d'hôtellerie soient  
soient établies et rattachées à nos universités  
Le conseiller Anat Roy secondé cette proposition  
adopté

Proposé le conseiller Arthur Vaillancourt

Secondé par le conseiller Arthur Roy

Que des félicitations soient faites au Premier Ministre  
de la Province de Québec pour avoir choisi le drapeau  
fleur de lis pour notre province de Québec

adopté unanimement

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
Secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt

Que les comptes suivants soient payés

Assistance publique

arrérages du 1<sup>er</sup> avril au 30 sept 1947) 92.05

arrérages - - - - - Total ~~385.66~~ 526.71

adopté 1948 53.44

Albert Beaumier Maire  
J. La. Rochelleau Sec. Trés.

Procurer à Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée générale ou conseil municipale de Ste. Marthe du cap de la Madeleine tenue mardi le 6 avril 1948 au lieu et heure ordinaire des assemblées à laquelle sont présents M. le Maire Albert Beaumier et MM. les conseillers conseillers Arthur Vaillancourt Arthur Roy

François Sauvageau Paul Beaumier et Gilles Toupin formant quorum dans présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
secondé par le conseiller Paul Beaumier

Que les comptes suivants soient payés

Ferdinand Binette pour la route St. Martin 14.500 ~~50~~ Payé  
20 heures à 1.00 pour le cordon 20.00 Payé  
Marcel Arcand pour entretien route <sup>St. Malo</sup> 50.00  
pour du bois de chauffages et ménage 2.00 = 52.00 payé  
Orvil Roy pour route des grandes prairies 4.00 payé  
Ascar Montplaisir entretien de la petite

routes du bas de St Malo année 1947

27 050

4 truck de tables a 4.00 chaque

1350

16.00 \$29.50 ✓

Joseph Vaillancourt pour avoir refait sa clôture dans le rang St-malo vis-à-vis sa propriété

\$ 4.00 Roy

adopté

Proposé par le conseiller Gilles Tanguin

secondé par le conseiller Raoul Beaumier

Et résolu que

le secrétaire trésorier soit autorisé a répondre

au motif St-antunes et l'Honorable

Ministre du bien être social et de la jeunesse

Montréal que René Selinas n'est pas de notre municipalité et d'après enquête il doit être de Yamachiche adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt

secondé par le conseiller Raoul Beaumier que le

maire soit autorisé a signer la carte de l'assistance

publique pour la petite fille de Mme Alcide Paul

pour son entrée a l'institution de sourd muets adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt

secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que

le terrain de Oscar Montplaisir et sans voie

gotique Duins soit pour l'élargissement de la

petite route dans le bas de St Malo soit achetée

et payée après avoir fait les écritures <sup>avec les propriétaires</sup> et signée par le <sup>maire et le secrétaire</sup> \$ 13.50

avec les propriétaires <sup>de la voie gotique</sup> et signée par le <sup>maire et le secrétaire</sup>

et aussi que le rapport de l'audition des

comptes (par F. Beaumier) soit accepté et

payé \$ 50.00 adopté

Comté de CHAMPLAIN

Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, p.

A une session

du conseil municipal de *Ste marthe du cap de la Madeleine*

tenue au lieu ordinaire des sessions

le *quatrième* jour du mois de *mai* mil neuf

cent *quarante huit* à *sept* heures de l'après-midi, à

laquelle session sont présents:

Monsieur le maire *Albert Beaumier*

et messieurs les conseillers *Arthur Baillancourt Gilles Toupin*  
*et François Sauvageau*

formant quorum sous la présidence de monsieur *Albert Beaumier le maire*

Il est proposé par *le conseiller François Sauvageau* d'appuyer

appuyé par *le conseiller Gilles Toupin*

et résolu:

Que cette corporation prie le ministre de la voirie de faire entretenir et réparer, conformément aux dispositions de la loi de la voirie, aux frais du gouvernement, les chemins améliorés suivants, savoir:

Ch. du Rg St-Malo (est)- gravelage- 7,066 pieds

Ch. du Rg St-Malo (ouest)- gravelage- (ch. 0-00 à 33-00) 3,300 pieds  
sauf le ponceau situé entre les chaînages 4-61 et 4-13 *adopté*

Maire

*J. L. Rocheleau*

Secrétaire-trésorier

Je certifie sous mon serment d'office que ce qui précède est un extrait véritable du livre des délibérations du conseil municipal.

*J. L. Rocheleau*

Secrétaire-trésorier

Municipalité Ste Marthe du cap de la  
Madeline

Assemblée générale du conseil  
municipale de Ste Marthe du cap de la Madeline  
tenue mardi le 4 Mai 1948 au lieu et heure  
ordinaire des assemblées à l'quel sont present  
M. ~~Beauvais~~ le maire Albert Beauvais  
et MM. les conseillers Arthur Vaillancourt  
Gilles Toupin et Francois Sauvageau  
formant quorum sous la présence du maire

Usant que le conseiller Aldige Toupin a été plus que  
trois mois sans assister aux assemblées du conseil  
Il est proposé par le conseiller <sup>Arthur Vaillancourt</sup> Aldige Toupin  
et secondé par le conseiller Gilles Toupin  
Et résolu que

le conseiller Aldige Toupin soit nommé de nouveau  
conseiller pour finir son terme adopté  
proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
secondé par le conseiller Francois Sauvageau  
que les comptes suivants sont payés <sup>Quiere</sup> 2500 route corder  
Albert ~~Beauvais~~ Robert Montplaisir <sup>St Malo</sup>  
pour réparation de la route St Martin 200  
Albert Beauvais pour entretien dépense  
de voyage pour la municipalité 150 Pings  
Albert Beauvais pour  
1 corde de bois de chauffage 250

adopté

Je sous signe Aldige Toupin ayant été nommé  
conseiller de nouveau pour finir son terme  
fait serment sur les Ste-Évangiles que  
remplirai bien fidèlement les  
devoirs de ma charge et ce en vertu  
de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me portera en aide



H. L. G. G. Toupin

Assurément devant moi le quatrième  
jour de mai 1948 à Ste Marthe du cap  
Madeleine 1948

J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Le conseil aldege Toupin prend son siège après avoir été assuré

Propose par le conseiller Arthur Vallencourt  
secondé par le conseiller aldege Toupin

qu'il soit acheté des médailles pour les chiens  
et que le maire est autorisé à faire collecter  
la lisance de chiens ~~et~~ masculin et féminin  
au millième marché possible ~~adopté~~ et aussi  
12.15 pour des codes municipaux adopté

Albert Beaumont Maire  
J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine

Assemblée générale du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la  
Madeleine tenue mardi le premier juin 1948 au lieu et à  
heure ordinaire des sessions de la session des assemblées du conseil

à l'agend sont présent M. L. Albert Beaumont m. m. les  
et conseillers Arthur Vallencourt Raoul Beaumont  
Arthur Roy et François Sauvageon

formant quorum sans la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller François Sauvageon

Et résolu que

Les comptes suivants soient payés

Amelme Sauvageon pour matériaux  
et ouvrage à la somme de mille 9.00  
adopté

Le conseil G. L. G. Toupin

Les conseillers  
aldege Toupin  
ont pris leur  
après avoir été  
assurés

Quinze minutes après l'ouverture de l'assemblée  
et prend son siège

Proposé par les conseillers Arthur Roy  
Seconde par le conseiller François Sauvageau

Et résolu que

Le Canadian Pacifique soit notifié de  
creuser le fausse et bausse les tuyaux du  
fausse. Du côté sud de la ligne du Pacific  
Canadian Pacifique à Red Mill à partir du  
poinçon sur le millage 89=3 en allant vers  
l'est jusqu'à la limite Champlain est  
et de mettre cela entre les mains d'un  
avocat pour leur ierme pour faire exécuter  
les travaux adoptés

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Seconde par le conseiller Pascal Beaumier

Et résolu que

Émile Barils soit nommé inspecteur à Steine en  
remplacement de Emmeie Courteau pour le terme  
présent adopté

Tellier/Beaumier Maire  
J. L. Rocheleau Sec-Tres

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée municipale de Ste Marthe du cap de la  
Madeleine tenue mardi le 6 juillet 1948 au lieu et

heure ordinaire des assemblées à laquelle sont présents le  
maire Albert ~~Beaumier~~ Beaumier et M M les

conseillers Edouard Toupin Pascal Beaumier art Roy

~~Toupin~~  
~~Beaumier~~ Sauvageau formant quorum sans la présence

du maire se procède verbal de la dernière

Assemblée et lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Roy

Seconde par le conseiller Arthur Roy Francois de  
Lamontagne

et et Resolu que  
les comptes suivants soient payés

Etienne Roy 1300 payé

Constant Bousquet 200 payé

et ce pour la route St mala

pour ouvrage a ~~la~~ chemin St. G.,

Emil Roy 250 payé

pour ouvrage au ~~parc~~ Sureau + route 150 payé

Garnier + ~~un autre~~ pour son chemin route St mala

constant Bousquet ~~adep~~ 195 ~~payé~~ ~~adep~~

Philippe Dubois et payé Albert Beaumier

pour 25 paquets a 25 cent ~~adep~~ et pour ~~6.75~~ ~~6.75~~ ~~adep~~

Et la séance est levée

et ce pour route Red Mill. adep

et la séance est levée

Province de Quebec

Municipalité Ste marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Emile Baril ayant été élu

inspecteur ~~de~~ pour son arrondissement

pour le terme présent fait serment sur les

Sainte Evangiles que je remplirai bien fidèlement

les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement

et de ma capacité Amen que Dieu me soit en aide

Emile Baril

assermenter devant moi a Ste marthe du cap de la Madeleine

ce 6<sup>ème</sup> jour du mois de juillet 1948

J. L. Rochelande Sec. Trés.

Albert Beaumier Maire

J. L. Rochelande, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste. Madeleine du cap de la Madeleine  
Assemblée régulière du conseil municipal de  
Ste. Madeleine du cap de la Madeleine tenue mardi le  
3 août 1948 au lieu et heure ordinaire des  
assemblées <sup>à huit heures</sup> (du conseil à lequel sont présents M. le  
Maire Albert Beaumier et M. M. les  
conseillers Edgée Tarfin Raoul Arthur Vaillancourt  
Raoul Beaumier Arthur Roy François Languette fermant quorum  
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé  
Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par François Languette  
et résolu que

le compte suivant soit payé

Clément Roy pour réparation de clôture de la route de Mala  
remplacement des figuets et ouvrage <sup>heures</sup> 89.50 = 194.00

16 figuets ~~à~~ achetés chez Philippe Dubois  
payés par Albert Beaumier adopté payé 25.00 payé  
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt

secondé par le conseiller Arthur Roy que Albert Bonetian  
soit nommé inspecteur de voirie en remplacement de  
Richard Larouge pour l'arrondissement No. 1 et ce pour le  
prochain terme. adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
secondé par le conseiller Raoul Beaumier que

Et résolu que la taxe de chiens soit de .50 par an  
pour les chiens et 1.00 pour la femelle par année et ce pour  
l'année 1948 et le collecteur sera Arthur Beaumier  
et le prix sera de .25 cent par <sup>chaque</sup> collection sept  
pour collection adopté

Albert Beaumier Maire  
J. de Rochelande Sec. Trés.

Province de Québec

mons

Je soussignés Arcade Toupin Jean-Marie Leclerc et  
Hermidas Lottinville, administrateurs pour la municipalité  
Ste Marthe du cap de la Madeleine pour le prochain  
terme faits serments <sup>chacun pour soi-même</sup> sur les Ste Évangiles que nous  
remplirons <sup>de bon fidèlement</sup> les devoirs de notre charge  
~~de bon pour soi-même~~ et ce aux meilleurs de notre  
jugement et de notre capacité.

Ainsi que Dieu nous serent en aide

Arcade Toupin

Jean-Marie Leclerc

Hermidas Lottinville

Ste Marthe  
du cap de la  
Madeleine

assermenter devant ~~notre~~ magistrat cinquième jour du mois  
de août 1948

J. Le Pachebean Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la  
Madeleine

Assemblée générale du conseil municipal  
de Ste Marthe du cap Madeleine tenue mardi le 7<sup>e</sup> septembre  
1948 au lieu et heure ordinaire des assemblées à laquelle  
sont présents M le maire Albert Beaumier et  
M. M. Les conseillers Aldege Toupin Rasoul Beaumier  
Arthur Vaillancourt et Gilles Toupin  
formant quorum dans la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée  
est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt

secondé par le conseiller siège

Le conseiller Arthur Vaillancourt donne avis de motion  
qu'il est soumis un règlement pour l'imposition des  
pour l'année ~~civile~~ fiscale à 35 cents pour l'année  
1948

Propose par le conseiller Raul Beaumier  
seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt que les comptes  
suivants soient payés

compte de estimateur

Arcadi Toupin	5 jours a 500 par jour	2500	✓
Hermesdas Sottinville	" " "	25.00	✓
Jean Marie Feclere	14 jours a 500 par jour	7000	✓
J. Rochelleau Les Frs	5 jours a 500 par jour	2500	✓
Jean Marie Feclers	pour auto a 500 par jour	2000	✓

adopté

Propose par Arthur Vaillancourt  
seconde par Raul Beaumier et A. S.  
et Résolu que

la demande de Aldege Toupin pour nuisance d'eau  
que Aldege Pepin soit avisé de prendre les moyens pour  
faire disparaître ce qui affecte l'eau de Aldege Toupin  
~~à l'égout~~ <sup>sans délai</sup> d'après les information de l'unité sanitaire  
après trois fus. d'eau ~~adopté~~ et que  
une sesp espis soit envoyer a un Aldege Pepin  
sans délais adopté

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Albert Courteau ayant été  
nommé inspecteur de voirie pour le prochain terme  
fait serment <sup>par son</sup> <sup>accomplissement</sup> sur les ~~ste~~ Sainte Evangéline que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce  
au meilleure de mon jugement et de ma  
capacité ainsi que Dieu me soit en aide  
Albert Courteau

assermenter devant moi a Sainte Evangéline Marthe du cap  
de la Madeleine le 7<sup>im</sup> jour de septembre 1948

J. Rochelleau Sec. Trés.

Albert Beaumier Maire  
J. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal de  
Ste Marthe du cap de la Madeleine, tenue mardi  
le 4 octobre 1948 au lieu et heure ordinaire des sessions  
du conseil à l'agude sont présent M. le Maire  
Albert Beaumier et M. M. les conseillers  
allege Toupin Raoul Beaumier  
Francis Sauvageau Arthur Roy  
ferment quorum sans la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé

Propose par le conseiller Arthur Roy  
Seconde par le conseiller Francis Sauvageau  
et Rien que

Les comptes suivants payés  
S O Rivern et Ceie limitée

pour licences de chiens

8.05

Compte de Florent Roy et arrange

Florent Roy pour (cloture et piquets) <sup>arrange a la</sup> mille francs Proprié 3.75

et assementer par Donat Roy inspecteur  
et signé par ce dernier

Signe Donat Roy

Assementer devant moi ce 6 octobre 1948

J. B. Rochelleau Sec. Trés.

Propose par le conseiller

Seconde par le conseiller

Le conseiller Gilles Toupin arrive dix minutes  
après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Propose par le conseiller Arthur Roy

Seconde par Francis Sauvageau

Et résolu unanimement

Que la requête de propriétaires du rang  
St. Malo <sup>demandant le</sup> pour terrassement et gravelage de leurs  
chemin par l'entremise du député Maurice Bellemare



à et l'honorable ministre de la voirie  
provinciale soit approuvé adopté  
Proposé par le conseiller Aldege Toupin  
secondé par Arthur Roy  
Et résolu unanimement

Que le terrain de Maurice Annette acheté de  
Madame Wilfrid Rivière soit d'estime par les  
estimateurs soit diminué de 65.00 c'est-à-dire  
75.00 au lieu de 140.00 adopté

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller Aldege Toupin  
Et résolu unanimement

Que faire suite à la recommandation de notre  
Évêque son Excellence Mgr Georges-Simon Peltier  
et en conformité des pouvoirs accordés à ce conseil  
par l'article 4 de la loi Georges VI chapitre 5,  
une somme de donation soit faite au syndicat des  
Étudiants de l'Université Laval au montant  
de cinquante francs 50.00 payable en  
5 versements annuels, égaux et consécutifs de  
10.00 chaque, sans intérêt, le premier versement  
devant être dû et échû le 1<sup>er</sup> janvier 1949 et les  
autres, le premier de chaque année  
subsequentes

La présente résolution entrera en vigueur  
dès son approbation par la commission municipale  
de Québec

Adoptée lors de la séance de ce conseil tenue  
le 5 octobre 1948

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Comté de Champlain

signé Albert Beaumier Maire

signé J. Le Rochelleau Secrétaire, Trésorier

Proposé par le conseiller Raoul Beaumier  
 Seconde fois le conseiller Arthur Roy

Est résolu que

Le maire est autorisé à aller au Bureau de l'Unité Sanitaire  
 avec la demande faite par écrit de Aldige Toupin  
 pour avoir une réponse par écrit de l'Unité Sanitaire  
 adoptée

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du cap de la  
 Madeleine  
 Assemblée générale du conseil municipalité  
 Ste Marthe du cap de la Madeleine de la Madeleine  
 tenue mardi le 2 novembre 1948 au lieu et heure  
 ordinaire des assemblées à laquelle sont présents  
 le maire et m. m. les les conseillers Arthur Villeneuve  
 Raoul Beaumier Aldige Toupin  
 Vu le manque de quorum l'a  
 l'assemblée n'a pas eu lieu

Albert Beaumier Maire  
 J. L. Pocheau Secrétaire

Province de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du cap de la  
 Madeleine  
 Assemblée générale du conseil municipalité  
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 tenue mardi le 7 décembre 1948 au  
 lieu et heure ordinaire des assemblées du  
 conseil à laquelle sont présents  
 le maire Albert Beaumier et m. m.

les conseillers Adège Toupin Raoul Beaumier  
Arthur Vaillancourt Arthur Roy  
formant quorum sous la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu  
et approuvé

~~Arthur Roy~~ Raoul Beaumier Maire

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
que les comptes soit accepté

Joseph Seblane pour Armand Deshayes	39.77 payé	4
Juhin Rocheleau pour de la viande fournie à Armand Deshayes	17.05 payé	5
Rosmes Montplaisir pour avoir fournie du lait à Armand Deshayes	8.40 payé	5
Alfred Bourbeau pour du pain fournie à Armand Deshayes	11.75 payé	5
Thomas Toupin pour clôture de la route Red Mill entretien	2.00	

ce compte sera payé après avoir été assementé par l'inspecteur adopté

Proposé par conseiller Raoul Beaumier  
que tous les comptes fait à l'honneur de la municipalité fait à l'honneur soit assementé par l'inspecteur de la municipalité adopté

Proposé par le conseiller Raoul Beaumier que le ~~le~~ <sup>le</sup> ~~second~~ <sup>second</sup> par le conseiller Arthur Roy et ~~le~~ <sup>le</sup> ~~premier~~ <sup>premier</sup> que le Maire est autorisé à faire entretenir les routes de notre municipalité au meilleure marche possible adopté

Le Maire  
Juhin Rocheleau Sec. Trés.

a midi comme il y a plus de candidats  
a la mairie et aussi plus de candidats  
a la charge de conseiller sur les rangs

Province de Québec

Municipalité Sainte Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée d'élus et d'électeurs municipaux de la  
municipalité Sainte Marthe du cap de la Madeleine, tenue à la  
salle publique de notre municipalité mercredi le 12 janvier  
1949 à dix heures du matin pour la mise en nomination  
du maire et de ~~deux~~ et trois conseillers municipaux  
Je soussigné J. Le Bechevan Sec. Trés. et président d'élection  
du maire et de trois conseillers municipaux pour la municipa-  
lité Sainte Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu à la salle publique de  
notre municipalité lieu ordinaire des ~~sessions~~ assemblées du  
conseil mercredi le 12 janvier 1949 à dix heures du matin

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms des  
personnes présentés par écrits par au moins deux électeurs  
présents conformément aux articles 258 et suivants du code  
municipale de Québec

Proposé par Prune Montplaisir cultivateur et  
et secondé par Raoul Beaumier cultivateur  
que Lucien Rencan Pâquetier soit nommé conseiller  
de cette municipalité pour le prochain terme

Prune Montplaisir

Raoul Beaumier

admis

Il est proposé par Raoul Beaumier cultivateur et  
Aldège Dupin et secondé par Prune Montplaisir cultivateur  
que que Aldège Dupin menuisier soit nommé  
conseiller de cette municipalité pour le prochain terme

Raoul Beaumier

Prune Montplaisir

admis

Ste marthe du cap 12 janvier 1949

Monsieur Yvon Montplaisir cultivateur de  
Sainte Marthe propose ~~mais~~ Albert Beaumier  
Garaqste comme maire pour le prochain terme  
seconde par Charles Henri Charest Restaurateur

Yvon Montplaisir Cultivateur

Charles Henri Charest restaurateur

Admis

Ste marthe du cap de la Madeleine 12 janvier 1949

Il est propose par Gytique Briere journalier  
de la municipalite Ste marthe du cap de la Madeleine  
seconde par Oula Briere journalier de la  
municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine que  
\* Rodolphe Dumas journalier soit nomme  
conseiller de la municipalite Ste Marthe du cap  
de la Madeleine pour le prochain terme

Gytique Briere journalier

Oula Briere journalier

Admis

Ste marthe du cap de la Madeleine 12 janvier 1949

Il est propose par Armand Roy memmair de la mu  
municipalite Ste marthe du cap de la Madeleine  
seconde par Rodolphe Dumas journalier de la mu  
municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine que

Arthur Roy journalier soit nomme conseiller de la  
municipalite Ste marthe du cap de la Madeleine pour le  
prochain terme

Armand Roy journalier

Rodolphe Dumas journalier

Admis

Ste marthe du cap de la Madeleine 12 janvier 1949

Monsieur Arsene Arcade Tarpin cultivateur et  
Arthur Arcade cultivateur electeurs municipaux de la  
de la municipalite Ste Marthe du Cap de  
la Madeleine sans dite presentoir  
Le nom de Adolphe Tarpin comme

(maire) de la municipalité St-Marthe de ce  
la malheur pour qui il sera mis  
en nomination comme maire  
de la municipalité St-Marthe de ce  
de la malheur pour le prochain terme  
Séant. Adèle Toupin Cultivateur  
Arthur Armand Cultivateur  
admis

A midi comme il y a plus de candidats a la  
maire et aussi plus de ~~de~~ candidats  
a la charge de conseillers sur les rangs  
je déclare la notation <sup>qui doit être fait</sup> au bulletin secrets  
lundi le 17 janvier 1949 de huit heures du matin  
a six heures du soir donc je me suis rendu  
et lundi le 17 janvier 1949 et  
après avoir fait la notation au bulletin secrets et  
après six heures du soir nous avons comtes les  
votes de candidats et nous avons vus que  
M. Adolphe Toupin <sup>commis</sup> est élu maire par un  
plus gros nombre de voix des électeurs  
et aussi M. Arthur Roy journalier élu conseiller  
et M. Rodolphe Pumas journalier ainsi que  
M. Adolphe Toupin menuisier et ce tous pour le  
prochain terme

J. L. Rocheland

Président

et ses J. L. Rocheland  
Adèle Toupin Maire

J. L. Rocheland Sec. Trés.



Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la  
Madeleine

Je soussigné, Adolord Taupin Commins  
ayant été élu maire de cette municipalité de  
cette municipalité <sup>pour le prochain terme</sup> fait serment sur les  
Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement  
les devoirs de ma charge et ce au meilleure  
de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Adolord Taupin Commins  
Assermenter devant moi a Ste Marthe du cap de la  
Madeleine ce 18<sup>ieme</sup> jour <sup>du mois</sup> (de Janvier) 1949

J. L. Rocheleau  
Sec - Tres

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe du cap de la  
Madeleine

Je soussigné Rodolphe Dumas journalier  
ayant été élu conseiller de cette municipalité  
pour le prochain terme fait serment sur les  
Sainte Evangiles que je serai remplirai bien  
fidèlement les devoirs de ma charge.  
et ce au meilleure de mon jugement et de  
de ma capacité Ainsi que

Ainsi que Dieu me soit en aide  
Rodolphe Dumas journalier

Assermenter devant moi a Ste Marthe du cap  
de la Madeleine ce 27<sup>ieme</sup> jour de  
Janvier 1949

J. L. Rocheleau, Sec - Tres

2

Procurer de Quebec  
municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Je sous-igne Arthur Roy journalier  
Ayant été élu conseiller de cette municipalite  
pour le prochain terme  
fait serment sur les Saintes Evangiles que je  
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma  
charge et ce au meillieur de mon jugement  
et de ma capacite

Ainsi que Dieu me soit en aide

Arthur Roy journalier  
devant moi

Attestement (a Ste Marthe du cap de la  
Madeleine) ce 27 ieme jour de Janvier 1949

J. L. Rochelleau

Sec. Tres.

Procurer de Quebec  
municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Je sous-igne Aldige Toupin menuisier de cette  
Ayant été nommé conseiller de cette municipalite  
pour le prochain terme fait  
serment sur les Ste Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce  
au meillieur de mon jugement et de ma  
capacite

Ainsi que Dieu me soit en aide

Aldige Toupin

Attestement devant moi a Sainte Marthe du cap de la  
Madeleine ce 3 ieme jour de Janvier 1949

J. L. Rochelleau Sec. Tres.

Province de Quebec  
 Municipalite de Sainte Marthe du cap de la  
 Madeleine  
 Assemblee generale du conseil municipal de  
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue  
 mardi le 1<sup>er</sup> Fevrier 1949 au lieu et heures  
 ordinaire des assemblees du conseil a l'aguel <sup>soit</sup>  
 presents M. le maire Adelard Tanguin et  
 M. M. les conseillers Arthur Vaillancourt  
 Gilles Tanguin Arthur Roy  
 formant quorum sous la presence du  
 maire

Le proces verbal des la dernieres assemblees  
 est lu et approuve

Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt  
 et approuve par les conseillers Arthur Roy  
 que les comptes suivant soient payes

Joseph Leblanc pour marchandises		
Epicerie	decembre	15.62 = 6.57 = 22.39
	janvier	9.70
		<hr/> 32.09

Janvier 1949	janvier	8.33 = 11.45 = 10.66
		9.72 = 7.98 = 3.70
		<hr/> 4

Rome Montplaisir pour avoir fourni du  
 lait a armand Deshaies decembre et janvier 10.06

Julien Rochelle pour ~~sa~~ janvier pour  
 avoir fourni de la viande a armand  
 Deshaies dec + janvier 18.60

Jean Vaillancourt pour avoir  
 agis comme sec. des elections 4.00

P. V. Arzotte pour compte de taxes 18.26

P. V. Arzotte pour bulletin de votes 16.53

P. V. Arzotte pour 1 Registre pour votes  
 et pointes de plumes etc. 6.00

adopté

Propose par le conseiller Arthur Roy que

seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt  
et aussi que  
le maire soit autorisé à avec deux  
conseillers à présenter<sup>m</sup> Armand Feshayes  
pour des traitements à l'assistance publique  
publique et que le jugement soit  
rendu par le juge Adolphe

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
et seconde par le conseiller Arthur Roy  
que les comptes du conseil du comté

répartition du 14 janvier 1949 75.52  
unité sanitaire 1948 = 49 69.57 = 143.19  
assistance publique à compte \$74.59  
Phenic

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
seconde par le conseiller Gilles Turpin  
que une demande soit faite au ministère  
de l'agriculture de Québec de nous  
accorder l'usage d'un boull doyer et  
d'une niveleuse pour drainage des terres  
et que cette présente résolution soit  
présentée au député du comté Champlain  
Monsieur Maurice Bellemare adopté

Proposé par le conseiller  
Arthur Vaillancourt que vu que le  
conseiller Gilles Turpin a été plus que trois  
mois sans assister aux assemblées du conseil  
qu'il soit nommé de nouveau pour  
finir son terme

seconde par Arthur Roy conseiller adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
et le  
que M. le maire Adolphe Turpin (secrétaire Premier

J. L. Rochelleau soit autorisé à signer les  
chèques pour la municipalité

Ste Marthe au cap de la Madeleine de la

Banque Canadienne Nationale adopté  
le conseiller Arthur Roy seconde cette  
proposition adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Secondé par le conseiller Arthur Roy  
que les dépenses <sup>de voyage</sup> soit payé pour le cas de  
M. Armand Deshaies adopté  
Proposé par le conseiller Arthur Roy  
Secondé par le conseiller <sup>Arthur</sup> Gilles Toupin que le  
compte de l'avocat Lacoursière pour information  
soit payé 5.00 adopté

Provence de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Gilles Toupin ayant été élu conseiller  
de nouveau pour finir son terme fait serment sur  
les saintes-Evangiles que je remplirai bien fidèlement les  
devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité

ainsi que Dieu me soit en aide

Gilles Toupin

Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la  
Madeleine ce 2<sup>e</sup> jour de mars 1949

1<sup>er</sup> Jureur

J. Le Rochelleau

Sec. Trés.

Gilles Toupin Maire  
J. Le Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec  
 Municipalité Ste. Marthe du Cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste. Marthe du Cap de la Madeleine tenue le 7 mars 1949 au lieu et heure ordinaire des assemblées du conseil à laquelle sont présents M. le maire Adolphe Houpin et M. M. les conseillers Arthur Roy, Rodolphe Lemas, Paul Beaumier, Adige Houpin formant quorum ~~en~~ la présence du maire. Le procès verbal de la dernière <sup>assemblée</sup> est lu et approuvé.

Gilbert Houpin arrive cinq minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Propose par le conseiller Rodolphe Lemas  
 seconde par Arthur Roy  
 lire les comptes suivant l'ancien régime  
 Joseph Lemas  
 pour nourriture par de Joseph Lemas Armand Deshaies

pour le mois de février	6.99	U
11 février	10.77	U
16 février	8.44	U
25 février	6.95	U
	<u>33.15</u>	U

Rames montair pour du lait  
 mois de février 28 pintes à 16 1/2 # 4.62 U

Gilbert Bourbon pour du foin  
 mois de décembre janvier et février 20.24 U

Jehan Rochelleau pour de la viande pour Armand Deshaies  
 mois de janvier au 4 mars 10.30 CP

le conseiller Arthur Vaillancourt arrive 15 minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège.

Alfred Briers pour Balisage de la route  
St Mala pour l'année 1948-1949 # 700 page 11  
Laurant Arcand pour avoir agi comme  
Greffier d'élection 11 heures à 50 de l'heure # 550  
Le conseiller ~~Albert~~ <sup>Albert</sup> ~~Waufrain~~  
Propose par le conseiller  
second par le

Pour répondre faire suite à la résolution  
de la commission scolaire et du syndicat de  
l'U.C.C. demandant aux membres du conseil  
municipal à solliciter un octroi substantiel pour  
la construction d'une salle municipale  
répondant à un besoin urgent pour cette  
municipalité En conséquence il est proposé  
par le conseiller Felix Waufrain qu'une demande  
d'octroi substantiel soit faite au Gouvernement  
de cette Province par l'entremise du député en  
charge de Champlain M. Maurice Bellemare  
Le conseiller Rodolphe Simas seconde  
cette proposition adopté unanimement  
Le conseiller Arthur Vailancourt  
proposé qu'une demande des conditions à la  
St Maurice Transport pour faire continuer  
leurs voitures jusqu'au cimetière  
St Madeleine Le conseiller  
Adolphe Waufrain seconde cette proposition  
adopté unanimement  
7 mars

Alfred Briers Maire  
J. Le Rochelleau Sec.  
Trois.

Procurer de Québec  
Municipalité Ste Marie au cap de la Madeleine  
Assemblée du conseil municipale de Ste



St<sup>e</sup> Marthe du cap de la Madeleine  
 tenue mardi le 5 avril 1949 au lieu et heure  
 ordinaire des assemblées du conseil, à laquelle sont  
 présent M. le maire Adolphe Toupin et M. M. les  
 conseillers Aldège Toupin Raoul Beaumier  
 Rodolphe Dumas Arthur Roy. Gilles Toupin  
 formant quorum sans la présence du maire  
 le procès verbal des deux dernières assemblées est  
 lu et approuvé

Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas  
 seconde par le conseiller Arthur Roy  
 et résolu que les comptes suivants soient payés  
 Gilbert Bourbeau pour du pain 11.66 payé  
 Julien Rochelleau pour de la viande 9.00  
 Joseph Seblane pour nourritures  
 de Armand Peshayes

4 mars 7.77  
 11 " 7.38  
 17 " 6.87 # 22.02

Fortunat Beaumier pour audition 50.00 \$  
 de comptes et aussi demandant à la commission municipale  
 de Québec de l'autorisation de empr. renouveler  
 l'emprunt de \$ 57.00. ce pour l'un par adopté

Proposé par le conseiller Aldège Toupin  
 seconde par le conseiller Raoul Beaumier  
 et résolu par unanimité que  
 la requête des citoyens de St. Marthe du cap de la  
 Madeleine appuie la demande de la ville du  
 Cap de Relativement en rapport de la  
 continuation du services d'antennes de la  
 Santé Maurice transfert au limite du cap  
 c'est-à-dire au Parc St. Maurice adopté  
 Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas  
 seconde par le conseiller Arthur Roy  
 qu'une demande soit faite au Gouvernement  
 de cette Province pour l'amélioration du roq  
 St. Martin ainsi que les routes conduisant à la

avis de Champlain sur entassement ou en  
gravillage adopté unaniment

Proposé par le conseiller Aldege Haypin  
seconde par le conseiller Raoul Beaumier

Et résolu que une demande soit faite  
au Gouvernement de la Province de Québec par  
l'intermédiaire du député du comté de Champlain

M. Maurice Bellemare de faire installer  
des finisorts dans le chemins du Gouvernement  
à partir du parck St-Maurice à aller chez  
Paul Jetterville

Considérant que <sup>l'eau a cet endroit est</sup> c'est une nuisance publique  
adopté

Proposé par le conseiller Rodolphe Lemas  
seconde par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que un ménage soit fait pour la salle  
publique c'est-à-dire lave le plancher  
miné le poêle le tuyau est adopté

Province de Québec  
municipalité St. Marthe du cap de la Madeleine

Je suis signé Emile Vallancourt sermenté que  
le compte de Thomas Turpin de (200.00) <sup>par</sup> ~~par~~  
entretenir de la <sup>route</sup> ~~route~~ Red Mill et accepté le  
7 Decembre 1948 est mis <sup>en</sup> ~~en~~ <sup>un</sup> ~~un~~ <sup>acte</sup> ~~acte~~

Emile Vallancourt

Assumentis devant moi le 8 avril 1949

J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Emile Vallancourt Maire

J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

municipalité St. Marthe du cap de la  
Madeleine  
Assemblée générale du conseil municipal  
de St. Marthe du cap de la Madeleine

52 Tenue le 3 mai 1949 au lieu et heure ordinaires  
 des assemblées à laquelle sont présents M. le maire  
 Adolphe Toupin et M. M. les conseillers  
 Raoul Beaumier Arthur Vaillancourt &  
 Rodolphe Dumas Arthur Roy formant quorum sous la  
 présidence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
 approuvé Gilles Toupin arrive cinq minutes après l'ouverture  
 de l'assemblée et prend son siège

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt en les comptes  
 Raoul Beaumier pour avoir fourni du papier  
 Armand Duchays # 512 12.50

Onil Roy pour entretien de la route d'hiver et d'été  
 des grands-prairies 1948-1949 12.50 payé

Donat Briere pour entretien d'hiver du chemin  
 du coteau 1949 3000

Maurice Beaudette pour ouvrage comme constable  
 au élections de conseillers # 556

J. Le Rocheleau comme président d'élection  
 de conseiller du maire et des conseillers 1949  
 en janvier 1949 de la nomination le 12 janvier

au 18 ~~janvier~~ ~~1949~~ ~~à~~ ~~trois~~ ~~traverses~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~ville~~  
 nomination 4.00  
 2 voyages à trois heures et au cap 2.00  
 pour la journée d'élection  
 de rotation 6.00

Madame Talbot pour le ménage de la salle 13 heures à 50 dollars 66.50

Le conseiller Raoul Beaumier  
 seconde cette proposition adoptée  
 Prière par le conseiller Arthur Vaillancourt  
 seconde par le conseiller Raoul Beaumier

Et résolu que le  
 compte des docteur J. A. Tessier pour  
 médicale de Armand Duchays # 300 adopté

soit paré adopté  
 Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas  
~~secondé~~ par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que  
 l'inspecteur de voirie de Red Mill <sup>(Grand Roy)</sup> soit autorisé à  
 acheter les matériaux pour ~~construction~~ <sup>reconstruction</sup> le ~~180~~ <sup>reconstruction</sup>  
 de la clôture de la route conduisant à Red mill  
 d'une distance environ de 3 arpents du pont  
 c'est-à-dire du pont à la clôture de Tommy Bradley <sup>adopté</sup>

Proposé par le conseiller Gilles Tanguin  
 secondé par le conseiller Rodolphe Dumas

Et résolu que  
 l'inspecteur de voirie Anselme Sauvageur soit autorisé  
 à voir à l'entretien de la clôture de la route du fleuve  
 adopté

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
 secondé par le conseiller Raoul Beaumier

Et résolu que  
 les dommages causés par la <sup>nationale,</sup> défenses (dans le chemin du  
 deuxième rang c'est-à-dire le song St Malo  
 par dommage soit arranger par ~~perce~~ <sup>demande</sup> et  
 que le maire est autorisé à faire niveler le  
 chemin adopté

Proposé par  
 Province de Québec

Municipalité Ste marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Grand Roy inspecteur de voirie fait  
 serment sur les Ste Evangiles que les comptes présentés  
 et signé par moi sont vrais et exacts  
 Grand Roy

assermenté devant moi à Ste marthe du cap de la  
 Madeleine le 3 mai 1949

J. Le. Rochelleau

Sec.

Trés.

Prouince de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 assemblee generale du conseil municipale de Ste Marthe du  
 Cap de la Madeleine tenue mardi le 7<sup>e</sup> juin  
 1949 au lieu et heure ordinaire des assemblees  
 a sept heures ~~du soir~~ a l'equel sont present M. le  
 maire Adelard Toupin et M. M. les conseillers  
 Aldige Toupin & Rodolphe Dumas  
 Arthur Roy formant quorum sous la presence  
 du maire

Le proces verbal de la derniere est lu et  
approuve

Le conseiller Raoul Beaunier arrive dix minutes  
apres l'ouverture de l'assemblee et prend son  
et prend son siege

et aussi le conseiller Gilles Toupin arrive quinze minutes apres  
l'ouverture de l'assemblee et prend  
son siege

Propose par le conseiller  
seconde par le conseiller

Et resolu

propose par le conseiller Arthur Roy  
seconde par le conseiller Rodolphe Dumas

Et resolu que les comptes suivants soient payes

Emile Tallanconst pour l'ouvrage fait de la reparation  
de la cloture de la route du fleuve

1 homme et un cheval

3 1/2 d'ouvrage a 90 3 10

fourniture de broches 2.00

et crampes

6 frquets a 25 Chaque 1.50 = 6.60 \$

Arul Roy pour la cloture de la route Red mill

20 frquets a .25 5.00

1 rouleau de broche 15.00

2 lbs crampes 24 = 20.00 \$ paye

Camille Dumas

pour ouvrage de la cloture de la  
route Red Mill 16 a 60 cents 9.60 \$

Gilles Houpin voyage a Red Mill four chemin  
du coteau avec le maire et les conseillers  
de Red Mill sur une plainte de l'inspecteur  
en rapport au chemin brise par le chef d'escadron  
de la defense Nationale #200 Adopte  
Propose par le conseiller Rodolphe Pumas  
Seconde par le conseiller Gilles Toupin

Et résolu que  
l'inspecteur de voirie Emile Vallancourt soit autorisé a  
acheter des matériaux tel que Broche erampe  
piquets et pour <sup>réparer</sup> la cloture de la route  
Et même pour en a partir de la phrase du  
Gouvernement a aller au chemin route nationale  
au meilleure <sup>marché</sup> possible adopte

Propose par le conseiller aldege Toupin  
Seconde par le conseiller Paul Beaumier

Et résolu que  
une demande de notre conseil municipale soit faite  
pour que les tous les effets fait par expres du  
Canadien Pacifique soit livré au cap de la  
Madeleine c'est à dire a la gare du Cap de la  
Madeleine adopte

Propose par le conseiller Gilles Houpin  
Seconde par le conseiller Rodolphe Pumas

Et résolu que  
la résolution fasse pour assentement des  
inspecteurs soit annulé <sup>mais</sup> et que les travaillant des  
inspecteurs soit assentement fait ~~par~~ après avoir fait  
l'arrage par ~~quand~~ <sup>et</sup> ~~il ne sont pas~~ <sup>les papiers</sup> ~~assentement~~  
adopte

Gilles Houpin <sup>maire</sup>  
J. Le Beulieu Sec. Tres.

Province de Quebec  
Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine

+ sans les soins de l'assistance Publique

Assemblée <sup>spéciale</sup> générale du conseil municipal de  
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue jeudi  
 soir le 30 juin 1949 au lieu et heure ordinaire  
 des assemblées à laquelle sont présents M. le maire  
 Adolphe Toupin et M. M. les conseillers  
 Aldège Toupin Raoul Beaumier Rodolphe Dumas  
 Arthur Roy

Formant quorum sous la présence du maire  
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu  
 et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
 Seconde fois le conseiller Rodolphe Dumas

Et résolu que  
 L'ancien Dumas 19 ans admise à la clinique  
 Roy Nouveau que le requérant Julien Dumas  
 le père de l'enfant se dit incapable de payer les  
 Frais d'hospitalisation, la municipalité n'apas  
 d'objection à son hospitalisation<sup>+</sup> dès que les  
 requérant prouvera devant le juge qu'il est  
 incapable de payer les frais d'hospitalisation  
 Adopté

Adolphe Toupin  
 M. le Maire  
 J. Lechevalier  
 Sec. Trés.

Province de Québec  
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe  
 du cap de la Madeleine tenue lundi le 18  
 juillet 1949 au lieu et heure ordinaire des assem-  
 blées du conseil appropos de l'entretien du chemin  
 roudon St Mala qui a été brisé par la défense  
 nationale, à laquelle sont présents M. le maire  
 Adolphe Toupin et M. M. les conseillers  
 Arthur Vaillancourt Aldège Toupin  
 Raoul Beaumier Arthur Roy et Rodolphe Dumas  
 formant quorum sous la présence du maire



Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Gilles Toupin arrive cinq minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège.

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
 Secondé par le conseiller Raoul Beaumier  
 Et résolu unanimement que

L'inspecteur <sup>(de voirie)</sup> (donat Roy) est autorisé à notifier les propriétaires du chemin du cordon du rang St. Malo pour arranger ~~le~~ leur chemin qui a été brisé par la défense nationale et de leur donner quatre jours si ~~non~~ qu'il le faut propriétaires du chemin de arranger leurs chemins et ~~si non qu'il le faut~~ pas qu'il le fasse arranger à leur frais adopté unanimement.

Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas  
 Secondé par le conseiller <sup>Gilles Toupin</sup>  
 que les comptes suivants soient payés

Anselme Sauvageau pour entretien du chemin  
 route d'hiver 1948-1949 \$ 3,00 adopté payé

Proposé par le conseiller Raoul Beaumier  
 Secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu unanimement que  
 Arthur Beaumier est autorisé à collecter la licence des chiens pour l'année 1949 et ce au prix de \$50 pour les chiens et une patte 400 pour les <sup>chiennes</sup> femelles  
 adopté

Rodolphe Toupin Maire  
 J. L. Rochelleau Sec. Trés.

Préciser de Québec  
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
 assemblée du conseil municipale de  
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue  
 mardi le 2 août 1948 au lieu et heure  
 ordinaire des assemblées du conseil à laquelle <sup>présent</sup> sont

m. le maire Adolphe Toupin et ~~M. M.~~ ses  
 conseillers Arthur Vaillancourt Paul Beaumier  
 Rodolphe Dumas formant quorum sous la présence  
 du maire le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé  
 Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas  
 seconde par le conseiller Arthur Vaillancourt

Et résolu que les comptes suivants soient payés  
 Emile Vaillancourt (inspecteur du curé) le rouleaux de broches 9 75.00 = 90.00  
 28 heures de d'ouvrage a .60 16.80  
 25 lbs de crampe a a .15 cts la livre 3.00  
 fourniture de broche ronde et fers  
 et ce pour la route St malo \$116.80

Francois Sauvageau pour réparation de  
 la clôture ouvrage 30 bras a 60 18.00  
 lemplo Gricie Paris gretien du cordon St. malo  
 Romeo Turcotte 1 heure a .60 .60

Pompinque Monoplaissir 11 heures ~~avec~~ 1 homme et cheval  
 a \$1.00 et un homme a 60 11.00  
 Lucien Turcotte 4 heure 1 homme et un  
 cheval a 1.00 et un homme a 60 6.60  
 et un homme a 60 6.40  
 St Cyr 4 heures \* un homme et un cheval 4.00  
 a 1.00  
 1 homme a 60 2.40  
 = 31.00 payé \$6.40

adopté  
 Proposé par le conseiller Paul Beaumier

Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas  
 et seconde par le conseiller Paul Beaumier  
 Et résolu que  
 le compte de Jean Vaillancourt et Henri Luy  
 1170 Royal Trois Rivières soit en refusé que le  
 chemin de est un chemin de front et appartient au  
 propriétaire car nous ne savons a quelle endroit adopté  
 Proposé par le (Rodolphe Dumas, que un cas de  
 motion soit donné que un projet de règlement  
 dans notre municipalité pour pas plus tard que

minuit a tous les jours de la semaine soit présente pour être approuvé ou rejeté a une séance subséquente adopté

J. Le Rochelleau Sec. Trés.  
Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeline

Assemblée par gouvernement de l'avis du conseil municipal de Ste. Marthe du cap de la Madeline tenue mardi le 6 septembre 1949 au lieu et heure ordinaire des assemblées du conseil a l'aguel sont present

M. le maire Adolphe Toupin et M. M. les conseillers Arthur Vaillancourt Rodolphe Dumas Arthur Roy Adolphe Toupin Paul Beaumier formant quorum sans la presence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Seconde par conseiller Adolphe Toupin

que les comptes suivants soient payés  
Oscar Montplaisir 30 heures a 60 cts 18.00 \$  
Henry Guay pour avoir rester pris dans le rang St. Mala sur le chemin de Dominique Montplaisir et payer par ce dernier # 19.00

et aussi Jean Vaillancourt pour avoir rester pris aussi dans le rang St. Mala

dans le chemin de Dominique Montplaisir # 15.00  
et payer par ce dernier

Institution des sœurs Muettes 3525 rue Saint Denis  
Pour la petite fille de madame Paul

Alcide Paul plus pour depuis le 1 septembre au 30 juin 1949 c'est-à-dire dix mois # 100.00

adopté ++  
Proposé par le conseiller Adolphe Toupin  
Seconde par le conseiller Rodolphe Dumas

Et résolu unanimement que notre conseil s'oppose a ce que

Le conseiller Jules Toupin arrive 30 minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

la demande de la cité au cap de la Madeleine à l'autorisation d'en aménager un dépôt dans la municipalité

Ste marthe du cap de la Madeleine <sup>adopté</sup>  
Proposé par le Arthur Vallancourt que  
un avis de motion soit donné pour qu'il  
soit ~~donné~~ présente un règlement pour l'imposition  
des taxes municipale pour l'année 1950 adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt  
secondé par le conseiller Arthur Roy

Et résolu que ~~le montant~~ Emerie Bourteaux  
le ~~montant~~ soit payé 3182 payé et  
soit payé pour dommage des chiens causés  
Emerie pour ses glanets adopté

Proposé par le conseiller Arthur Roy  
secondé par le conseiller Arthur Vallancourt

Et résolu que  
Albert Beaumier soit nommé pour être  
juge de paix <sup>ses honoraires de jugement</sup> qui ~~seront~~ appelés par les  
~~parties~~ intéressés en défauts adopté

Proposé par le conseiller Aldige Toupin  
secondé par le conseiller Raoul Beaumier

Et résolu que une demande soit faite à M. Raymond  
ingénieur pour mettre des piquets, déjà demandé à M. Maurice Bellemare  
député de Champlain à faire des ~~travaux~~ piquets M. Maurice a obéi  
à aller chez Paul Pettenville, considérant que à cette  
endroit est une nuisance publique adopté

+ de notre municipalité

Pris serment de Québec

municipalité Ste marthe du cap de la Madeleine  
Je soussigné Albert Beaumier ayant été  
nommé juge de paix de cette municipalité  
pour ~~juste~~ nouvelle ~~appelé~~  
font serment sur les ~~Sts~~ Évangiles que je  
remplirai bien fidèlement les devoirs de ma  
charge et ce au mieux de mon jugement  
et ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Albert Beaumier

Assementer devant moi à Ste. Marthe du cap  
de la Madeleine ce neuvième jour de  
septembre 1949  
J. Le. Rocheleau.

Sec. Tris

Adelard Toupin maire

Province de Québec) J. Le. Rocheleau Sec. Tris  
municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine  
assemblée municipale du conseil municipale de  
Ste. Marthe du cap de la Madeleine tenue le 4  
octobre 1949 au lieu et heure ordinaire des  
assemblées à l'agde sont présent m. le maire  
Adelard Toupin et m. m. les conseillers  
Rodolphe Sumas Adelard Toupin Arthur Vallancourt  
formant quorum sous la présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est  
lu et approuvé

Proposé par le conseiller

grande fonds conseiller

Le conseiller Gilles Toupin arrive après 25 minutes  
après l'ouverture de l'assemblée et prend son  
siège

proposé par le conseiller Arthur Vallancourt

seconde par le conseiller Rodolphe Sumas

Et résolu unanimement que les  
comptes suivants

Albert Courteau pour 2 cordes de bois 5.00

Rodolphe Sumas pour 2 voyage à Trois Rivières  
au palais de justice pour assistance Publique 5.00 payé

adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vallancourt

seconde par le conseiller Rodolphe Sumas

Et résolu unanimement

Pour la requête des contribuables du comté de Toupin  
 demandant l'ouverture d'un canal dans la  
 partie Est de Ste marthe  
 Considérant que ses travaux devrois être  
 exécutés en vertu de loi d'aide pour  
 drainage du Ministère de l'agriculture  
 Proposé par Gilles Toupin Que une demande  
 soit faite immédiatement au ministère de  
 l'Agriculture et que une copie soit  
 transmise au député du comté de Champlain  
 Maurice Bellemare pour avoir l'aide nécessaire  
 du Gouvernement pour l'usage d'une pelle  
 mécanique

Considérant que tous les propriétaires  
 intéressés ont signés la requête unanimement  
 Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas  
 secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
 Et résolu unanimement que la révision du rôle d'évaluation  
 soit homologuée avec l'amendement suivant

C'est-à-dire 1700 soit diminuer sur le montant de l'évaluation  
 de 7700 dont fait par les estimateurs dont  
 le montant de l'évaluation reste de \$6000  
 qui restera le montant de l'évaluation par fait  
 de J.B. Vaillancourt par signature adopte unanimement  
 Proposé par le conseiller Rodolphe Dumas  
 secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
 Et résolu unanimement que la révision du rôle d'évaluation  
 soit homologuée avec l'amendement suivant  
 c'est-à-dire que le montant de \$1700.00 soit diminuer  
 sur le montant de l'évaluation de J.B. Vaillancourt fait par  
 les estimateurs de \$7700 donc il restera le montant  
 de \$6000 qui restera en vigueur sur l'évaluation  
 sur la révision du rôle d'évaluation de J.B. Vaillancourt  
 Adopte unanimement

Edmond Bouyer Maître  
J. le Docteur Secours



Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipale de  
Ste. Marthe du cap de la Madeleine, tenue mardi  
le 8 novembre 1949 au lieu et heures  
ordinaire de sessions du conseil à laquelle sont  
présent M. le maire Adolphe Toupin et M. M.  
les conseillers Arthur Roy, Raoul Beaumier et  
Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présidence  
du maire. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu  
et approuvé.

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Secondé par le conseiller Raoul Beaumier  
Et résolu que le maire est autorisé à  
faire entretenir les routes du coté nord c'est-à-dire  
les routes 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> au meilleur marché  
possible et à l'heure que les inspecteurs de  
voirie ~~des~~ <sup>les feront entretenir</sup> chaque un fois leur arrondissement les  
les fera entretenir l'hiver à l'heure au  
c'est-à-dire ~~so~~ <sup>so</sup> au meilleur marché possible  
adopté

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Monsieur accusant réception à la demande du Bell-  
Téléphone pour la requête demandant l'augmentation  
des taux

En conséquence il est proposé par le conseiller  
Arthur Vaillancourt

Et secondé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
Et résolu unanimement

Que le conseil s'oppose à l'augmentation  
des taux du Bell Téléphone ~~et laisse~~ <sup>laisse</sup> beaucoup à  
desire pour l'augmentation du Bell Téléphone  
considérant que le service laisse beaucoup  
à désirer pour l'augmentation des taux adoptés  
considérant que le service laisse ~~uniquement~~

Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
secondé par le conseiller Arthur Roy  
Et résolu que les comptes suivants  
seront payés

Frédéric Dumas pour avoir rendu des tuis	<del>5.75</del> 5.25
Donaud Roy pour route au chemin St martin jusqu'aux limites de St Maurice	2.00
Roger Roy pour avoir fait des affiches deux fois	2.00
Roger Roy pour avoir été arrangé le pont	
2 heures 100 en madrier à .50 c	1.50 = 5.50
adopté Henri Brière 20 heures à	
50 pour réparation du pont et de la route	10.00
Flaurent Roy pour aménagement au pont et la route des grandes Craïeres 23 heures à .50	11.50
20 heures pour un cheval à .15	3.00 = 14.50
adopté	

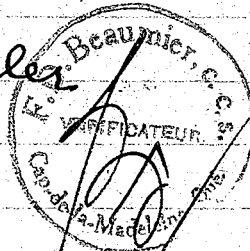
Adelard Toupin Maire  
J. L. Pichet Sec. Trés.

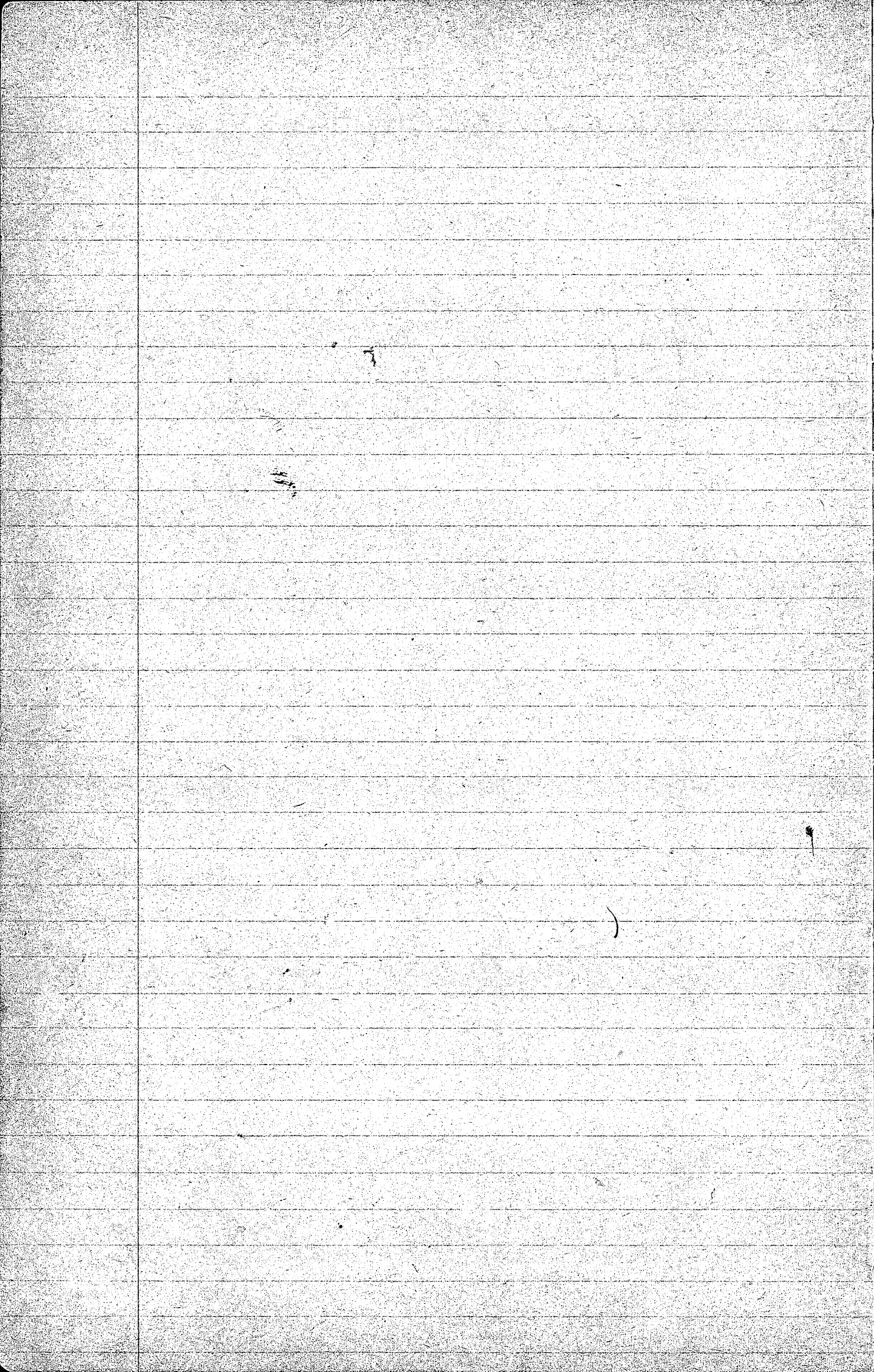
Province de Québec  
Municipalité Ste Madeleine du cap Madeleine  
Assemblée spéciale du conseil municipale de Ste Madeleine du cap  
Madeleine tenue lundi le 19 décembre 1949 au lieu et  
heure ordinaire des assemblées du conseil à laquelle sont  
présent M. le maire Adelard Toupin et M. M. les  
conseillers Aldige Toupin Arthur Roy Rodolphe Dumas  
Arthur Vaillancourt formant quorum sous la  
présence du maire  
Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et  
approuvé  
Proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt  
et secondé par le conseiller Aldige Toupin  
Et résolu unanimement

que les comptes suivants soient payés

Arcade Toupin estimateur	22.50 n
Hamusdos Lathuille estimateur	22.50 n
Jean-marie Leclerc estimateur	22.50 n
J. Le Rochelleau greffier	20.00 n
auto de Jean-marie Leclerc adpté	22.50 n

Proposé par le conseil





Province de Québec.

Municipalité de Ste. Marie du Cap. de la  
Madeleine. —

Assemblée spéciale du Conseil tenu  
lundi le 9 janvier 1950 au lieu & heure  
habituel.

Présents: Son honneur le maire Adolard Gouge  
Messieurs Aldige Gouge Conseiller  
Raoul Beaumier " "  
Arthur Roy " "  
Rodolphe Dumas " "  
Hélès Gouge " "

Il est d'abord constaté qu'il a été consigné au procès  
verbal de l'assemblée que les avis d'assemblée ont été  
régulièrement envoyés à tous les conseillers, de  
même qu'à Monsieur Vallancourt seul conseiller absent.

Proposé par le conseiller Arthur Roy et  
secondé par le conseiller Rodolphe Dumas et  
unaniment adopté que —

"Monsieur Giroux  
Loranger, notaire soit secrétaire permanent interne  
du maire pour la dite corporation."

Proposé par Monsieur Hélès Gouge,  
secondé par Monsieur l'échevin Rodolphe  
Dumas et unaniment adopté que —

"Une  
résolution de sympathie soit adressée à la  
famille J. C. Robitaille."

Proposé par Monsieur l'échevin Arthur  
Roy, secondé par Monsieur l'échevin Aldige  
Gouge (qui il soit proc.) et adopté à  
l'unanimité —

"Qu'il soit fixé mardi  
le dix janvier courant à 2 heures et 30  
de l'après midi à l'ouverture du coffre-fort  
de la municipalité, lequel est devenu

chez l'ex-secrétaire décedé, et qui furent  
au total dressé en présence des personnes suivantes  
savoir a) Monsieur de Marie Adeland Gougin  
b) Monsieur Emile Baril, commissaire d'école  
c) Monsieur Fortunat Beaumier, auditeur  
d) Monsieur Julien Duchesne  
e) De Jérôme Lorange, notaire, lequel rendra  
le procès-verbal.

Et l'assemblée est levée.

Adopté

J. Lorange, notaire, secrétaire.

Comme de Québec

Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-

Madeleine

Assemblée d'électeurs municipaux de la  
municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-  
Madeleine tenue à la salle publique de la dite  
municipalité mercredi, le 11 janvier 1950  
pour la mise en nomination de trois conseillers  
municipaux.

Je, soussigné Jérôme Lorange,  
président d'élection pour la dite assemblée, me  
suis rendu à la dite salle publique à dix heures  
de l'avant-midi, ce onze janvier mil neuf cent  
cinquante.

Je certifie que j'ai mis en nomination  
les noms des personnes présentes par écrit par  
deux électeurs présents conformément aux ar-  
ticles 258 et s. C.M. du Québec.

Proposé par Emile Baril, cultivateur  
et secondé par Rodolphe Dumas, journaliste,  
que Monsieur ARTHUR VAILLANCOURT  
cultivateur de la dite municipalité soit mis  
en nomination comme conseiller pour  
la prochaine tenue.



/SIGNE/ Emile Barel  
Rodolphe Dumas.

/ACCEPTÉ/ Jérôme Langer. prés. d'élection

Proposé par Arcade Louquin, cultivateur  
secondé par Arthur Arcand, cultivateur, que monsieur  
ZOTIÈRE VAILLANCOURT, cultivateur, de la dite  
municipalité soit mis en nomination comme conseiller  
pour le prochain terme.

/SIGNE/ Arcade Louquin.

Arthur Arcand.

/ACCEPTÉ/ Jérôme Langer, prés. d'élection.

Proposé par Raoul Beaumier, cultivateur  
secondé par Emile Hamel, commerçant, que  
monsieur ALPHONSE LAGACE, contre-maître,  
de la dite municipalité soit mis en nomination  
comme conseiller pour le prochain terme.

/SIGNE/ Raoul Beaumier

Emile Hamel

/ACCEPTÉ/ Jérôme Langer. prés. d'élection

Et, comme il n'y avait pas eu d'autres  
mis en nomination à midi, j'ai déclaré confor-  
mément à l'article 261 C.M. de Québec, élus  
conseillers municipaux par acclamation pour  
le terme de deux ans à compter des présentes, Messieurs  
Arthur Vaillancourt, Gotthier Vaillancourt et Alphonse  
Lagace, seuls candidats mis en nomination.

Et j'ai signé au la municipalité de Ste  
Marthe du Cap-de-la-Madeline. ce onze jour  
de janvier mil neuf cent cinquante.

Jérôme Langer, président



Le contact est l'entrée de la prestation du serment d'office des trois conseillers municipaux régulièrement élus.

(1)

Cap-de-la-Madeleine, le 28 Janv. 1928  
Je soussigné Jotique Vallancourt, cultivateur de Ste. Marie du Cap-de-la-Madeleine, conseil-  
ler municipal pour ladite municipalité  
déclare sous serment que je remplirai au  
meilleur de ma connaissance, sans partialité  
ni fausse et toujours selon l'intérêt de la  
municipalité la fonction de conseiller muni-  
cipal dont je suis investi.  
Assurément devant moi au  
Cap-de-la-Madeleine, ce vingt-  
huit janvier mil neuf cent  
vingt-huit.

Jotique Vallancourt

Jerome Laugel, notaire

(2)

Je, Alphonse Lagacé, contre-maître, domicilié  
à Ste. Marie du Cap-de-la-Madeleine, jure  
solennellement que je remplirai avec honnêteté  
et fidélité les devoirs de cette charge, au  
meilleur de mon jugement et de ma capacité.  
Ainsi que Dieu me le dira en aide.  
Assurément devant moi au  
Cap-de-la-Madeleine, ce huitième  
jour de février mil neuf cent  
vingt-huit.

Alphonse Lagacé

Abelard Lafleur, notaire

(3)

Canada  
Province de Québec  
District des Trois-Rivières  
Je soussigné Arthur  
Vallancourt, cultivateur de la municipalité de

Sto-Martin du Cap-de-la-Madeleine, et en assurant  
muni sur les Saints Evangiles, disant et disant:  
" Ayant été élu conseiller municipal  
de Sto-Martin du Cap-de-la-Madeleine, le  
vingt (11) janvier dernier (1950) je fais serment  
de remplir mon devoir comme tel, au mieux  
de mes connaissances et croyances.

Notre Dieu me soit en aide.  
Arthur Vaillancourt.

Assurances devant moi au la Cape  
de Cap-de-la-Madeleine, ce dix  
janvier mil neuf cent cinquante  
Paul Boucher.

PAUL BOUCHER N.P. + C.C.S.

District des Trois-Rivières.

Vrais copies des serments  
d'office déposés dans les archives de la corporation.

Jérôme Langer, sec. Trés. -

Province de Québec

Municipalité de Sto-Martin du Cap-de-la-Madeleine.

Assemblée spéciale du conseil tenue  
mercredi le huit février mil neuf cent cinquante  
au lieu & heure habituel. -

Présents: Son honneur le Maire Adolphe Langer -

Messieurs Arthur Roy      Conseiller

    Rodolphe Dumas      "

    Alphonse Lagacé      "

    Arthur Vaillancourt      "

Sur constatation que Monsieur Arthur  
Vaillancourt, récemment élu conseiller municipal,  
n'a pas encore prêté son serment  
d'office, les membres du conseil live séance  
sur le champ, sans fixer à une date ulté-  
rieure la dite séance.

Canada  
Province de Québec  
Municipalité de St. Martin du Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil  
Leur lundi le vingt février mil neuf cent  
vingt-cinq, au lieu et heure habituel

Présents: Son honneur Adolphe Lefebvre - maire  
Messieurs: Alphonse Lagacé     le conseil  
Rodolphe Dumas     ..  
Arthur Roy     ..  
Arthur Vaillancourt     ..  
Gottique Vaillancourt     ..  
Eldège Lefebvre     ..

Il est d'abord constaté puis consigné au  
procès verbal de l'assemblée. Que les avis de  
convocation ont été régulièrement expédiés à  
tous les membres du Conseil. —

Il est d'abord donné lecture par le secrétaire  
des avis d'application à la position de sec. trois  
de la municipalité. —

Proposé par: Rodolphe Dumas  
Secondi par: Eldège Lefebvre

"Que M. Lefebvre, notaire,  
secrétaire de la dite corporation, soit à compter  
des présents, destitué de la position de secrétaire  
travaux."

Pour: Rodolphe Dumas  
Eldège Lefebvre  
Alphonse Lagacé  
Arthur Roy

Contre: Arthur Vaillancourt  
Gottique Vaillancourt

Puis son honneur le  
maire prend la parole, et donne sa démission.

tion comme maire de la municipalité pour la desti-  
tution non motivée de secrétaire comptable, et pour  
la non confiance répétée que lui manifeste les conseillers.

J'assaisignai Adolard Faupin, maire  
de Ste-Marthé du Cap-de-la-Madeleine, résidant à  
la charge de maire de la municipalité. et j'ai signé en  
Ste-Marthé du Cap-de-la-Madeleine, ce vingt  
trois janvier neuf cent cinquante, à 8.14 heures P.M.  
Adolard Faupin - ...

Les conseillers refusent d'accepter la démission,  
mais Monsieur Faupin persiste dans son attitude  
et quitte la table du conseil. —

Puis Monsieur Arthur Vaillancourt conseiller  
donne sa démission à son tour comme conseiller  
municipal :

J'assaisignai Arthur Vaillancourt  
cultivateur, conseiller de la municipalité de Ste-  
Marthe du Cap de la Madeleine résidant par la  
présente à la charge de conseiller pour appuyer  
l'attitude du maire. et j'ai signé au Cap-  
de-la-Madeleine ce vingt trois janvier neuf  
cent cinquante —

~~Monsieur~~ Arthur Vaillancourt  
Aucune objection ne fut alors soulevée contre  
cette démission, qui se trouve "ipso facto" acceptée.  
Puis Monsieur le maire et les deux conseillers  
Vaillancourt quittent la salle des délibérations et  
alors que tout conseilery Rodolphe Dumas, Edige  
Faupin, Adolphe Lagace et Arthur Roy continuent  
à siéger.

Proposé par M. Edige Faupin  
Secondé par M. Rodolphe Dumas  
et résolu que M. Arthur Roy conseiller soit nommé  
président. Adopté.

Il prend le fauteuil du chef et demande aux conseillers de nommer un secrétaire pour terminer cette séance

Proposé par M. Alphonse Lagace  
Secondé par M. Rodolphe Dumas  
et résolu que M. Georges Picard soit demandé  
Del que plus haut mentionner

Adopté

Serment d'office

Georges Picard de la municipalité de Ste Marthe, jure solennellement que se remplira, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide  
George Picard

Assermenté devant moi le 20 février 1950

Albert Beaumier, juge de paix  
de la Municipalité de Ste Marthe du Cap

Proposé par M. Alphonse Lagace  
Secondé par M. Rodolphe Dumas  
et résolu que M. Edmond Rivard soit engagé comme secrétaire-trésorier au salaire de \$20.00 par mois soit \$240.00 annuellement

Adopté

Serment d'office

Edmond Rivard de la municipalité de Ste Marthe jure solennellement que se remplira, avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge <sup>sec. Trésorier</sup> au meilleur de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Edmond Rivard  
Assermenté devant moi le 20 février 1950  
dans la municipalité de Ste Marthe  
Cap Madeleine  
(signé) Albert Beaumier juge de paix  
Et l'assemblée est levée

Georges Picard  
Sec. pro tempore.

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe Cap Madeleine  
Assemblée générale du Conseil  
tenue Mardi le sept mars mil neuf cent cinquante  
au lieu et heure habituel

Présents

Adelard Toupin Maire  
Edmond Rivard sec-trésorier  
Messieurs : Son honneur Adelard Toupin Maire  
Zolaque Vaillancourt conseiller  
Arthur Vaillancourt "  
Arthur Roy "  
Aldege Toupin "  
Rodolphe Dumas "

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Proposé par M. Rodolphe Dumas que la démission du conseiller M. Arthur Vaillancourt soit acceptée.

Secondé par Aldege Toupin et résolu que la démission soit acceptée. Adapté.

Proposé par M. Rodolphe Dumas secondé par M. Aldege Toupin et résolu que la démission de M. Jérôme Lorange comme secrétaire soit acceptée. Adapté!

6  
Proposé par M<sup>r</sup> Aldige Toupin  
secondé par M<sup>r</sup> Zatique Vaillancourt  
et résolu que les comptes suivants sont payés

Conseil de comté	\$118.68
Réal Talbat	" 1.75
Treasorier de la province	" 264.10
Roger Roy	" 7.50
Henri Brière	" 10.00
Frédéric Dumas	" 5.25
Alfred Brière	" 1.89
the Dominion électricité	" 4.08
Comité Vaillancourt	.05
* Joméo Monplaisir	" 5.12
Julien Roddeleau	" 9.00
✓ Jérôme Loranger Notaire	" 163.00
✓ Henri Cook	" 16.00
Fortunat Beaumier vérificateur	" 75.00
Fr. Levruste Madelon	" 20.00
Rodolphe Dumas	" 3.00
Jean Vaillancourt secrétaire éléction	5.00

Adopté

7  
Proposé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas  
secondé par M<sup>r</sup> Arthur Roy  
résolu que M<sup>r</sup> Zatique Brière soit nommé inspecteur de Voirie ainsi que M<sup>r</sup> Arselme Sauvageau et Albert Courteau  
Adopté

8  
Proposé par M<sup>r</sup> Zatique Vaillancourt  
secondé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas et  
résolu que Henri Lattimille soit nommé inspecteurs agraires ainsi que Emile Vaillancourt et Emile Baril  
Adopté

9  
Proposé par M<sup>r</sup> Aldige Toupin  
secondé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas et  
résolu que M<sup>r</sup> Oscar Monplaisir soit nommé



estimeur ainsi que M. Raoul Beaumier  
et M. Gilles Foupin Adopté  
Proposé par M. Arthur Roy  
Secondi par M. Rodolphe Dumas et  
-10- Résolu que l'assurance pour garanti  
du secrétaire-trésorier soit de \$2000.00  
et donné à M. Jean Baptiste Lanouette

Adopté  
Proposé par M. Aldige Foupin  
Secondi par M. Arthur Roy et  
-11- Résolu que la municipalité transfère  
la somme de \$673.93 appartenant  
à la commission scalavie

Adopté  
Proposé par M. Aldige Foupin  
Secondi par M. Rodolphe Dumas et  
-12- Résolu que le règlement des licences  
soit étudié. Adopté

Proposé par M. Rodolphe Dumas  
-13- Secondi par M. Aldige Foupin et  
Résolu de payer au comité de M. Bradley  
la somme de \$35.00 pour aider à  
l'entretien de la route pour l'hiver

Adopté!  
et la séance est levée

Aldige Foupin maire  
Edmond Rivard secrétaire Trésorier

Municipalité Ste. Marthe Cap de la Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil  
de cette municipalité tenue le 20 Mars 1950  
au lieu et heure habituel

Présents

Son honneur M. Edilard Foupin maire  
Messieurs: Aldige Foupin conseillers  
Arthur Roy.

Rodolphe Dumas conseillers  
Zatigue Vaillancourt  
Alphonse Lagacé

Il est d'abord constaté puis con-  
signé au procès-verbal de l'assem-  
blée que les avis de convocation  
ont été régulièrement expédiés à  
tous les membres du conseil  
Le procès-verbal de la séance  
précédente est adopté tel que lu

14 Proposé par M. Zatigue Vaillancourt  
Secondé par M. Alphonse Lagacé  
et résolu que M. Arthur Tréand cul-  
tivateur soit nommé conseiller  
remplissant M. Arthur Vaillancourt.  
sur division M. M. Aldège Foupin  
Arthur Roy Rodolphe Dumas :

15 Proposé par M. Rodolphe Dumas  
Secondé par M. Aldège Foupin  
que M. Victor Lattinville journalier  
soit nommé conseiller en rempla-  
çant M. Arthur Vaillancourt - Adopté  
sur division M. Alphonse Lagacé  
" Zatigue Vaillancourt

16 Proposé par M. Arthur Roy  
Secondé par M. Rodolphe Dumas  
et résolu à l'unanimité que  
M. Jean Jacques Fériard soit autorisé  
de passer devant le juge pour  
assistance public  
La séance est levée à 8 heures  
Edmond Rivard  
secrétaire Trésorier

Municipalité Ste Marthe Cap-de-la-Madeleine  
le 25 Mars 1950  
Je Victor Lottinville journalier  
de la municipalité de Ste Marthe  
jure solennellement que je remplirai  
avec honnêteté et fidélité les  
devoirs de cette charge au  
meilleur de mon jugement et de  
ma capacité. Ainsi que Dieu me  
soit en aide  
Victor Lottinville  
Assementé devant moi à Ste Marthe  
le 25 Mars 1950  
Edmond Rivard secrétaire-trésorier

Province de Québec  
Municipalité de Ste Marthe Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée générale du Conseil  
tenue mardi le quatre Avril mil neufcent cinquante  
au lieu et heure habituel.  
Présents  
Son honneur le maire M<sup>r</sup> Odéard Toupin  
Messieurs les conseillers Aldége Toupin  
Arthur Roy. Rodolphe Dumas. Victor Lottinville  
Alphonse Nagacé. Zotique Vaillancourt.

Le procès-verbal de la séance précédente  
est adopté tel que lu

17  
Proposé par M<sup>r</sup> Arthur Roy  
Secondé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas  
il résolu que le département de la voirie  
soit avisé de voir à l'installation d'~~un~~ pui-  
sards dans Ste Marthe aux endroits le  
plus affectés par leau de la pointe <sup>du boulevard</sup> en descendant  
adopté

-18-

Propose par M. Alphonse Lagace  
seconde par M. Victor Lottinville  
et résolu par tous les membres du  
conseil a l'unanimité

Attendu que depuis plusieurs années  
il est question de construire un  
pont sur le St. Laurent, soit  
au Cap-de-la-Madeline, ou dans les environs  
tous les membres du conseil sont  
unanime a cette demande adopte

-19-

Propose par M. Aldige Loupin  
seconde par M. Arthur Roy  
Résolu qu'une demande soit faite  
au principal contracteur qui est  
M. M. M. M. M. M. M. et aux Reverendes  
soeurs Dominicaines du Rosarie  
que les ouvriers soient pris autant  
que possible dans Ste Marthe pour  
la construction de l'orphelinat adopte

-20-

Propose par M. Aldige Loupin  
seconde par M. Victor Lottinville  
et Résolu de remercier M. Le député  
au fédéral M. J. Rochefort pour  
l'octroi qu'il nous a obtenu pour  
les travaux de remparts qui loge de fleurs  
adopte

-21-

Résolution  
Propose par M. Rodolphe Dumas  
seconde par M. Alphonse Lagace  
que les comptes suivants soit payés  
The Showinigan Water and Powers # 2. 84  
M. Adilard Loupin pour papeterie et manusc. # 1 3. 22  
Imprimerie St Patrice blanc de reçu 9. 69  
Oniel Roy Vente de 50 piquets # 25. 25

Co chemin fer Canadien Pacific .55  
Albert Chuteau Bois de chauffage 5.00  
Edmond Rivard Salaires de Mars et <sup>avril</sup> 22.32  
Adopté

Resolution

22 Propose par Victor Lattinville  
seconde par M. Aldige Toupin  
que les comptes de taxe municipales  
soient envoyés dans les 30 jours qui  
suivent si une 2<sup>ème</sup> avis est nécessaire  
il sera envoyé avec charge. et le  
secrétaire est autorisé à acheter le  
papier voulu Adopté

Resolution

23 Propose par M. Alphonse Lagacé  
seconde par M. Aldige Toupin que  
des codes municipales soient achetés  
Adopté

Resolution

24 Propose par M. Rodolphe Dumas  
seconde par M. Vilhus Roy  
que l'autorisation soit donnée à  
celui qui le droit de renouveler  
les billets promissaires  
et de payer les intérêts. Adopté

Resolution

25 Propose par M. Alphonse Lagacé  
seconde par Victor Lattinville  
que les informations soient prises de la  
Gouvernement pour installation de lumières  
et le genre d'éclairage pour la municipalité  
à partir de la pointe du boulevard  
à chez M. Alphonse Lagacé. Adopté  
la séance est levée le 22 Mars 1900  
Edmond Rivard secrétaire - trésorier

Province de Québec  
Municipalité de Ste Marthe Cap de la  
Madeleine

Assemblée générale du Conseil  
tenue mardi le 2 Mai 1950  
au lieu et heure habituel  
Présent! 8

Son honneur le maire M Adélaïde Toupin  
M<sup>r</sup> 3 Jacques Vaillancourt conseiller  
Rodolphe Dumas "  
" Arthur Roy "  
" Victor Lattinville "  
" Valdepe Toupin "  
" Alphonse Lagacé "

Le procès-verbal de la séance  
présédente est adopté tel que lu

### Résolutions

26  
proposé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas  
secondé par M<sup>r</sup> Valdepe Toupin de  
payer les comptes suivants  
M. Alfred Villemure pour entretien Route d'hiver  
du Cap au Rang St Martin, et du  
Rang St Martin à la rivière Champlain 150.00  
et pour l'entretien du Cordon 16 1/2 heures  
à \$1.00 de l'heure départis en 23 pages 16.50  
les éditions municipales pour Codes 16.15  
M. Onselme Sauvageau pour  
balayage et entretien de la Route Red Mill  
25 heures d'ouvrage à 60¢ 15.00  
Imprimerie St Patrice facture 17/4/50 3.42  
J. B. Lanouette pour Bond sec tra 10.00  
Julien Rochelleau loyer du sac 59 jours 50¢  
et transport 15.00 total 34.50  
Edmond Rivard pour timbre post 10.00

et salaire sec. ties pour Vivid 20.00  
M. Adolard Toupin 2964 1 Cadmos Grapes 1.91  
M. Roland Montplaisir 25 papiers a 25¢ 6.25  
Adopté

27- Propose par Alphonse Lagace  
secondé par Victor Lattenville  
et Résolu de donner autorisation d'  
acheter des feuilles pour Role d'évaluation  
et pour perception  
Adopté  
Et l'assemblée est levée

Edmond Kward sec. Tr.

Edmond Kward sec. Tr.

Province de Québec  
Municipalité de Ste Marthe Cap. de la  
Madeline

Assemblée générale du Conseil  
tenue Mardi le 6 Juin 1950  
au lieu et heure habituel

Présent!

Son honneur le maire M. Adolard Toupin

M. Alphonse Lagace conseiller

" Victor Lattenville "

" Aldéa Toupin "

" Rodolphe Dumas "

" Zénaïque Vaillancourt "

Le procès-verbal de la séance  
présidente est adopté tel que lu

Résolution

proposé par M. Alphonse Lagace

-28- secondé par M. Zénaïque Vaillancourt

qu'une police d'assurance soit prise



sur la batusse municipale  
au montant de mille piastres  
et que cette police soit prise  
de M. Jean Baptiste Lanouette  
Adapté

29

Proposé par M. Victor Lattimille  
Secondé par M. Aldégo Foupin  
que la requête de M. Eugène Mont-  
plaisir concernant les trottoirs  
soit prise en considération  
et mise à l'étude Adapté

30

Proposé par M. Victor Lattimille  
Secondé par M. Aldégo Foupin  
que les comptes suivants soit  
payés  
Edouard Negian pour éclairage 2.04  
Edmond Rivard salaire de Mai 1950 20.00  
P. V. Ayatte 2.55  
Imprimerie St Patrice <sup>bochers</sup> 12 mai / 7.63  
Ministère de la santé 278.35  
La Prévoyance Co Assurance 4.69  
Adapté

31

Proposé par M. Rodolphe Dumas  
Secondé par M. Alphonse Lagace  
que le département du ministère  
de la santé soit avisé de dis-  
continuer l'assistance des enfants  
de Madame Claude Paul à partir  
du mois de juillet 1950  
pour Roger Raymond et Robert Adapté

32

Proposé par M. Victor Lafrenville  
 secondé par M. Rodolphe Dumas  
 que les estimateurs soit payés  
 soixante cents de l'heure  
 Adopté

M. l'inspecteur de voirie 3 ategues  
 Bricq demande la réparation  
 du chemin de front de Red Mill  
 M. le maire V. Delard loupin  
 propose que les membres du  
 conseil aillent en délégation chez  
 Monsieur le député provinciale  
 M. Maurice Bellemare pour  
 faire cette demande de réparation  
 et de renouveler la demande pour  
 des paves de la pointe du  
 boulevard en descendant

Adopté  
 et la séance est levée

Edmond Rivard sec. Tr.

Province de Québec  
 Municipalité de Ste. Marthe  
 Cap. de la Madeleine  
 Assemblée générale du conseil  
 tenue Mardi le 4 juillet - 1950  
 au lieu et heures habituel  
 Présents!

En son honneur le maire V. Delard loupin  
 M<sup>rs</sup> Rodolphe Dumas conseiller  
 " Verthuis Roy "

M. Victor Lattinville Conseiller  
Zotique Vaillancourt

Le procès-verbal de la séance  
précédente est adopté tel que  
lu

33  
Résolution  
Proposé par Rodolphe Dumas  
Seconde par Arthur Roy d'avertir  
l'institution de la voie St Dominique  
Ainsi que Madams Valde Paul  
que le conseil discontinue l'assis-  
tance des enfants Roger Raymond  
et Robert Paul  
Adopté

34  
Résolution  
Proposé par Zotique Vaillancourt  
Seconds par Victor Lattinville  
que la demande de la si-  
gnature d'une autre carte pour  
assistance de M. Frank Sapsack  
soit refusé  
Adopté

35  
Résolution  
Proposé par Victor Lattinville  
Seconds par Arthur Roy que  
les propriétaires du chemin du  
rang St Malo soit <sup>avisés</sup> ~~avertis~~ de  
reparé leur chemin ~~de rang~~  
M. Maurice Young dans  
le rang des grandes prairies

il est résolu de leur donner un délai  
de quarante huit heures pour faire  
ce travail après ce délai le travail  
sera fait et cela à leur charge  
Ces devis seront envoyés à Louis  
Purcatte H St Cyr Lucien  
Purcatte V. Arthur  
Bourgeois Dominique Montplaisir  
Adopté.

36 Proposé par Rodolphe Dumas  
Secondé par Zéphire Vaillancourt  
que M<sup>r</sup> Zéphire Bécis achète 60 pi-  
quets de bois ainsi qu'un rouleau  
de broche de 4 pieds de haut par  
deux arpents de long à nocud trésti  
et soit envoyé à M<sup>r</sup> Walter Bergeron  
Rang des grandes prairies  
Adopté.

37 Proposé par V. Arthur Roy  
Secondé par Rodolphe Dumas  
que M<sup>r</sup> Zéphire Bécis soit au-  
torisé à faire l'achat des maté-  
riels nécessaires et M<sup>r</sup> le maire  
Adélard Loupen l'achat des tuyaux  
pour la réparation du pont de la  
route des grandes prairies  
Adopté.

38 Proposé par V. Arthur Roy  
Secondé par Zéphire Vaillancourt  
que le règlement des licences

soit mis a l'étude et soit  
préparé pour l'an 1951  
Adopté

39  
Proposé par Victor Lattinville  
secondé par Rodolphe Dumas  
que les comptes suivants sont  
Henry Massicotte 4) 17.00 <sup>pages</sup>  
Ed. Larouette <sup>assemblee</sup> 14.00  
Edmond Rivard salaire de juin 20.00  
Zotique Vaillancourt <sup>pages</sup> 1.20  
Adopté

40  
Proposé par Victor Lattinville  
secondé par Rodolphe Dumas  
que le menage de la salle  
soit fait et le ~~soit~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~salle~~  
dans la cour par M. Réal Talbot  
et que le plancher soit solidifié  
par M. Thomas Toupin  
Adopté  
la séance est levée à 10 heures  
Edmond Rivard  
sec. Tré

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe  
Cap. de la Madeleine  
Assemblée générale du Conseil  
tenue mardi le 1<sup>er</sup> Août 1950  
au lieu et heure habituel  
Présents: M. Adélard Toupin maire  
Rodolphe Dumas conseiller

M. M. Arthur Roy conseiller  
3<sup>e</sup> atique Vaillancourt "  
Alphonse Lagace "  
Victor Lattimville "  
Uldège Foupin "

Le procès verbal de la séance  
précédente est adopté tel que lu

H<sup>1</sup> Résolution Après avoir pris connaissance des <sup>comptes</sup>  
Proposé par Arthur Roy  
Secondi par Rodolphe Dumas  
que le billet de M. Daniel Brière  
soit transféré à son fils M. Welle  
Adopté

H<sup>2</sup> Résolution  
Proposé par Rodolphe Dumas  
Secondi par Victor Lattimville  
de donner avis à M<sup>me</sup> Danatien Lulléau  
M. Joseph Caron. M<sup>me</sup> Ephrem Foupin  
M<sup>me</sup> Alexandre Charrier que le fosse  
de ligne qui devrait normalement  
couper les eaux du nord et qui  
traverse leur terre soit fait pour  
le premier d'octobre. Si non la mu-  
nicipalité le fera faire et cela  
aux charges de ces propriétaires  
Adopté

H<sup>3</sup> Résolution  
Proposé par Victor Lattimville  
Secondi par Uldège Foupin

que le conseil reconnait et certifie  
 que l'évaluation de M. Adélard Jodan  
 pour la municipalité de Ste Marthe  
 est de \$600. et non \$2550. que est  
 porté au rôle de perception pour  
 l'année 1950

Adopté

Résolution

Proposé par V. Yphonse Lagace  
 Secondé par Victor Lattemville  
 que les comptes suivant soit payés

Sharrinigan Water and Power \$2.07  
 Le Dolphé Biron pour l'utaux \$97.20  
 Formules Municipales 7.64  
 Thomas Toupin 3.00  
 Honorat Roul 18.00  
 J. A. Braddy 49.50  
 Carrière St Maurice 29.13  
 chargé ce compte à Madame F. Dubois  
 et lui donne avis que si ses taxes  
 ne sont pas payés en 1950 ses propriétés  
 seront vendues

Edmond Rivard pour salaire juillet 35.00  
 Camil Briere pour le pont grand pariss 21.60  
 Arisa Briere " " " " 3.00  
 Marcel Sauvageant " " " " 5.40  
 Alfred Briere " " " " 5.40  
 Zateyue Briere pour ouvrage 1 cheval et mares 97.70  
 sur ce montant il a a chargé a  
 Monsieur Dominique Montplaisir (25.60)  
 " Lucien Turcotte (16.00)  
 " Nedon St Cyr (22.40)

44-  
 36 \$ 60.4  
 5 " 60.4  
 9 " 60  
 9 " 60



Résolution

- 45 -  
Proposé par Alphonse Lagacé  
Secondé par Rodolphe Dumas  
que la clouture de la route de  
Red Mill soit faite et que l'ins-  
pecteur M<sup>r</sup> E. Vaillancourt soit  
autorisé à faire faire ce travail  
et acheter les matériaux nécessaires  
Adopté

La séance est ajournée à jeudi le  
trois d'août à 8 heures du soir pour  
la remontrée des propriétaires con-  
cernant le chemin de front du  
rang St. Malo

Mardi le 3 Août au lieu d'heure habituelle  
Présents son honneur le maire M. Adolphe Toupin  
M. Victor Lottinville conseiller  
Zotique Vaillancourt  
L. Lévesque Toupin  
Rodolphe Dumas  
Alphonse Lagacé  
Arthur Roy

La séance continue et les in-  
térêts des terres du côté Nord  
du chemin du grand coteau sont  
qu'il donne gratuitement à la municipalité  
tout le terrain nécessaire à l'élargis-  
sement et au redressement du dit chemin  
de façon à donner une emprise  
de 40 pieds et ce afin de permettre au  
ministère de la voie de la province  
de Québec de faire les travaux d'amélioration

116  
Résolution  
Proposé par M. Victor Lattenville  
secondé par M. Alphonse Lagacé  
que des lumières soit installés sur  
la route n° 2 a partir du Lot n° 106  
<sup>en descendant</sup>  
a tout les deux poteaux qui il y  
~~en descendant~~  
a 8 Lumières de 100 Watts a  
15:00 par lumière et que la de-  
mande soit faite a la Sharnigan  
Water and Power de faire préparé  
un contrat par leur avocat  
pour l'installation de ses 8 lumières  
et le vote fut pris  
pour Victor Lattenville, Alphonse Lagacé  
Aldige Toupin Rodolphe Dumas Veltus Roy  
contre M. Zotique Vaillancourt  
Adopté

Il est demandé de donner avis  
a M. Cyrille Haigle Soul Boyffard  
et Paul Lattenville de faire de  
fosse de ligne qui traverse leur  
terrain

Et la séance est levée  
Edmond Rivard  
Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier

Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Ste-Marthede Cap-de-la-  
Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil tenu  
vendredi le vingt-cinq aout mil-neuf-cent

cinquante a neuf heures. P.M. au lieu  
habituel. Présents:

Son honneur le maire M<sup>r</sup> Vidéard Toupin

Messieurs <sup>conseillers</sup> Arthur Roy. Rodolphe Dumas.

Aldéje Toupin. Victor Lottinville.

Alphonse Lagace. Zéteque Vaillancourt.

Il est d'abord constaté, puis consi-

gné au procès verbal de l'assemblée

que les avis de convocations ont

été régulièrement expédiés a tous

les membres du conseil.

Proposé par Zéteque Vaillancourt

secondé par Rodolphe Dumas

que M. le maire Vidéard Toupin et

Edmond Rivard secrétaire-trésorier

prennent des options sur chaque

propriété concernant l'annexion

du chemin du grand coteau et que

ces options soit pour 30 jours

et demandent a ses propriétaires une

largeur de dix pieds de terrain

afin de donner une espèce de 40 pieds

de chemin. Il fut décidé de tenir une assemblée

spéciale a ce sujet le 29. Août etc. Adopté

et la séance est levée

Vidéard Toupin Maire

Edmond Rivard

secrétaire-trésorier

---

Canada

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe

Cap. de la Madeleine

Assemblée spéciale du Conseil

venue mardi le vingt-neuf Août

mil neuf cent cinquante à huit  
heures P.M. au lieu habituel  
Présents:

En son honneur le maire M. Edouard Toupin  
Messieurs Aldegar Toupin Conseiller  
Alphonse Lagace  
Arthur Roy  
Zéphire Vaillancourt  
Rodolphe Humas

Il est constaté que les avis de  
convocations ont été donnés ver-  
balement par Edmond Rivard sec-  
taire-trésorier à tous les membres  
du conseil

H<sup>6</sup>  
Proposé par Rodolphe Humas  
Secondé par Alphonse Lagace  
et résolu que les dix pieds de  
terrain <sup>de largeur</sup> situés à bordure du chemin  
du grand plateau cati sud soit aché-  
tés <sup>par la municipalité</sup> au prix demandé par les pro-  
priétaires.

M. Prime Montplaisir	lot 89	prix 75.00
Emile Hamel	" 90-91	" 50.00 de largeur
Charles Ed. Montplaisir	88	" 720.00
Louis Lorange	87	" 15.00

Adopté

La séance est levée

Edouard Toupin maire  
Edmond Rivard Sec. Tr.

---

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe  
C. de la Madeleine  
Assemblée générale du conseil  
tenue mardi le 5 septembre 1950  
au lieu et heure habituel

Présents: son honneur le maire  
M. Adilard Toupin

M. M. les conseillers

Rodolphe Dumas Zéphire Vaillancourt

Victor Lattimille Adège Toupin

Alphonse Lagace

Le procès verbal de la dernière assemblée  
est adopté tel que lu

Proposé par Rodolphe Dumas

Secondé par Victor Lattimille

Et résolu que les comptes

suivants soit payés

Edmond Rivard 35.00

Julien Rochelieu 6.00

Bournival & Chevrier inc 16.53

Rente seigneuriales 12.00

Donat Roy 25.50

Emile Vaillancourt 88.78

Adopté

Proposé par Alphonse Lagace

Secondé par Rodolphe Dumas

que les plaintes suivantes concernant

le rôle d'évaluation soit prises en

considérations M. Henri Lorange

pour terrain trop élevé

M. Horace Tremblay terrain trop

élevé Mad Eugène Vaillancourt

réduire de son évaluation de arpents

à 22. arpents - 134.00 M. Zéphire Vail-

lancourt un poultraire et 2 hangars

à bois trop élevé une chede 25.32

et que M. Honoré Vaillancourt soit

porté au rôle comme locataire et payeur de taxes

que le hangar de M. J. B. Vaillancourt  
20-16. d' 35.00 trop élevé

M. Henri Rocheleau terrain trop élevé  
Emerj Courteau sur le Lat<sup>n</sup> 45°  
donnant 3-16 est de 1-16

ainsi que J. Honoré Vaillancourt ~~reçu~~ 9065.  
veut être baissé à 6930. Adopté

51- A la demande du maire le vote ne sera pas homo-  
logué à cette séance, afin que le conseil étudie les <sup>quelques</sup> <sup>plaintes</sup> <sup>reçues</sup>

Proposé par Rodolphe Lemas  
Secondé par Victor Lattimille  
et résolu que le silence et l'ordre  
soit maintenue dans la salle du  
conseil

Adopté

52- Proposé par Zéphire Vaillancourt  
Secondé par Aldégo Foubert  
et résolu qu'à la demande de  
Zéphire Vaillancourt que l'inspecteur  
M. Henri Lattimille oblige les  
propriétaires pour faire le fossé  
du cordon côté sud qui traverse  
leur terre ces propriétaires sont  
Donat Roy, Alfred Brière, Zéphire Vaillancourt,  
Walter Vaillancourt, Donat Brière,  
Welle Brière et de leur donner  
8 jours pour faire ce travail

Adopté

et la séance est levée

Aldégo Foubert  
Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier

Canada  
Province de Québec

Municipalité Ste Madeleine

Cap-de-la-Madeleine

Assemblée générale du conseil tenue  
mardi le 3 octobre 1950  
au lieu et heures habituel

Présents! Son honneur le maire

M. Adolard Toupin

M. M. les conseillers

Zatigue Vaillancourt Rodolphe Dumas  
Berthel Roy Victor Lattinville  
Alphonse Lagace Aldège Toupin

Le procès verbal de la séance précédente

est adopté tel que lu  
Proposé par M. Aldège Toupin

secondé par M. Victor Lattinville

et résolu que les comptes suivants  
sont acceptés M. Zatigue Briere  
pour travail à la clôture de la route 29 Heures

Edmond Rivard salaire du mois  
de septembre 1950.

0.60 x 17.40

+ 35.00

Adopté

Proposé par Rodolphe Dumas  
secondé par Berthel Roy  
et résolu d'avertir l'inspecteur Emile  
Bariel de donner avis au propriétaire  
du lot numéro 70 du cadastre pour que  
le fossé longeant la route Nationale  
soit travaillé, car ce fossé ne répond  
pas aux besoins des égouts du terrain  
Adopté



55  
Proposé par Zéphire Vaillancourt  
Secondé par Rodolphe Dumais  
et résolu d'acheter une corde de bois  
de M. Breade Toupin au prix de 4.<sup>00</sup> la corde

Adopté

56  
Proposé par Alphonse Lagace  
Secondé par Rodolphe Dumais  
et résolu que les amendements  
suivants soit fait au rôle d'évaluation  
M. Zéphire Vaillancourt un poulailler  
qui était porté à 160.<sup>00</sup> soit réduit à 100.<sup>00</sup>  
Réduction de 60.<sup>00</sup>

Mad Eugène Vaillancourt deduire 7 arpents  
à 22.<sup>00</sup> soit 154.<sup>00</sup>

M. Emory Courteau sur le lot Numero  
450 qui était de 3 par 16 soit 1 par 16

M. Esnèbe Vaillancourt que la terre  
soit de 76 arpents et non de 80

que Lucien Turcotte soit porté au rôle  
d'évaluation ayant acheté de M. Henri  
Loranger batisses et terrain au Numero  
du cadastre 105. et que cette propriété  
soit déduite à M. Henri Loranger  
et le rôle d'évaluation est homologué

Adopté

Et l'assemblée est levée

Alphonse Lagace  
Edmond Rivard

Président  
Sec. Trés

Province de Québec  
Municipalité de Ste Marthe du Cap  
de la Madeleine -

Assemblée spéciale du Conseil tenue  
Jeudi le 12 Octobre 1950 au lieu et  
Heure habituel

Présents Son honneur le Maire Adélaïde Toupin

Messieurs Rodolphe Dumas, Conseiller  
M<sup>rs</sup> Arthur Roy M<sup>r</sup> Alphonse Lagacé M<sup>rs</sup> Victor Lottin  
M<sup>rs</sup> Adège Toupin M<sup>rs</sup> Jotique Vaillancourt

arrivé 35 minutes après l'ouverture de l'as-  
semblée et prend son siège ce qui forme  
la totalité du conseil

Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès-verbal de l'assemblée que  
les avis d'assemblée ont été régulièrement  
envoyés à tous les conseillers

51' Proposé par M<sup>r</sup> Rodolphe Dumas conseiller  
secondé par Alphonse Lagacé  
Et Résolu que la taxe concernant  
le rôle de perception pour l'année financière  
1951 soit de 60% du 700.<sup>00</sup> et imposé  
sur tout les biens de fond de cette  
municipalité cette résolution se rapporte  
au règlement portant le n<sup>o</sup> 13. Adopté  
sur division 3 à l'égard Vaillancourt conseiller  
votant contre

Et la séance est levée

Alphonse Lagacé  
Edmond Rivard

Président  
sec. Tr.

Canada

Province de Québec

Municipalité Ste Madeleine

Cap. de la Madeleine

Assemblée générale du conseil  
tenue au lieu et heure habituel

Mardi le 7 Novembre 1959

Présents M. M. Alphonse Lagacé  
M. Zatique Vaillancourt - <sup>conseiller</sup> Aldégo Toupin

M. le maire étant absent M. Alphonse Lagacé  
est nommé président de l'assemblée

Le procès verbal des deux séances  
précédentes sont adoptés tel que lu

Résolution

58

Proposé par M. Aldégo Toupin

Secondé par M. Zatique Vaillancourt

et résolu que les comptes suivants soient payés

Ministère de la Santé 326.25

Le corps du Comté Champlain - <sup>deuxième semestre</sup> 192.20

L'institution des Sourdes-Muettes 100.00

Salaires du sec. tre. & Ruard <sup>7.35.00</sup> mois octobre

et un achat de timbres <sup>de poste</sup> de 15.00 total 50.00

Shawmigan Water and Power Corp 2.04

M. François Sauvageau travaux clochers 40.70

Rodolphe Dumas Voyage pour municipalité 3.00

Adopté

Résolution

59

Proposé par Aldégo Toupin

Secondé par Rodolphe Dumas

et résolu que son honneur le maire

M. Aldégo Toupin soit autorisé à

donner l'entretien des routes

chemins d'hiver pour l'année 1950-1951  
le chemin partant des limites du Cap  
au rang St Martin et celui du rang  
St Martin a la rivière Champlain  
et de donner ce travail aux meilleurs  
conditions possible et que la route  
du Nord soit entretenue à l'heure, et que  
la charge de l'entretien soit donnée à Zélie  
Brière Inspecteur

Adopté

### Résolution

60 Propose par Victor Lattenoille  
Secondé par Aldégo Toupin  
et Résolu que la résolution du trois d'out  
portant de No 46 concernant les lumières  
soit adoptée à l'article du code Municipal  
portant le Numéro 704.

Que les licences de chiens soit perçues  
en même temps que les taxes municipales  
par le secrétaire trésorier E. Rivard  
et demandi a Arthur Beaumier de faire  
son rapport a la prochaine séance du  
conseil pour la perception des licences pour  
1950

Adopté

### Résolution

61 Propose par Victor Lattenoille  
Secondé par Aldégo Toupin  
et Résolu faire la demande au ministre  
des affaires municipales pour que les  
élections <sup>du conseil municipal de cette municipalité</sup> ~~soit a lieu~~ ait lieu  
le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de juillet

Adopté

et la séance est levée  
Rodolphe Dumas Président Edmond Rivard sec. Tré

Canada

Province de Québec  
Municipalité Vte Marthe Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenue  
mardi le cinq décembre mil neuf cent  
cinquante. au lieu et heure habituel  
Présents.

Son honneur le maire est absent.  
M. Rodolphe Humas conseiller est  
nommé président par les conseillers  
présents M. Valdege Loupin, Arthur Roy,  
Victor Lottemille, Alphonse Lagace  
Zotique Vaillancourt.

Le procès-verbal de la dernière  
assemblée est approuvé tel que lu

62

Résolution  
Proposé par Alphonse Lagace conseiller  
Secrétaire par M. Valdege Loupin  
et résolu que les comptes suivants sont payés

Y. L. Loupin évaluateur	165 1/2 @ 60 =	99.30
Raoul Beaumier évaluateur	165 1/2 @ 60 =	99.30
Oscar Montplaisir évaluateur	165 1/2 @ 60 =	99.30
Oscar Montplaisir voyage P du fac pour luy aux		6.00
Edmond Rivard sec. rôle évalué	165 1/2 @ 60 =	99.30
Edmond Rivard voyage avec Machine pour rôle		53.50
et salaires sec. tri mois Novembre 1950		33.00
Réal Lulbat ménage de la salle		43.70
Shawinigan Water Land Power		42.04
ArCADE Loupin corde de bois		44.00

Adopté

63

Proposé par Victor Lottemille  
Secrétaire par Arthur Roy  
et Résolu que la propriété porte avis de

de perception au nom de Geneau Laroché  
soit transférée à Philippe Provencher

Adopté

64. Proposé par Victor Lattemille  
Secondé par Arthur Roy  
et résolu de faire vérifier les livres  
de la municipalité par Fortunat Beaumier

Adopté

65. Proposé par Zéphire Vaillancourt  
Secondé par Alphonse Laquais  
et résolu que le corps de terre de Madame  
Thomas Dubois Lévasseur soit envoyé au  
conseil de comté, et demande de faire  
vendre ses propriétés

Adopté

Le conseil est unanime pour qu'une  
résolution de sympathie soit adressée  
à la famille de Geste Perreault  
et à la famille Charon

M. Arthur Beaumier a fait son  
rapport pour la perception des licences  
de chiens pour 1935. Il a remis au  
conseil la somme de \$19.25

Et la séance est levée

Edmond Rivard secrétaire-trésorier

Canada

Province de Québec  
Municipalité Ste. Marthe Cap. de la Madelaine  
Assemblée spéciale du Conseil  
tenue mercredi le vingt-sept  
décembre mil-neuf-cent-cinquante  
au lieu et heure habituel  
Présents Son honneur M. Aldégarde Loupin, on a été  
M. M. Rodolphe Lemas **Conseiller**  
Arthur Roy  
Victor Lattimelle  
Aldégarde Loupin

66  
Il est d'abord constaté puis corrigé  
au procès verbal de l'assemblée  
que les avis de convocations ont  
été régulièrement expédiés à tous  
les membres du Conseil

Proposé par Arthur Roy  
Secondé par Rodolphe Lemas  
et Résolu qu'une demande soit faite  
à la commission municipale pour au-  
toriser le conseil à maintenir les billets  
de "5700." pour l'année 1951.

Adopté

67  
Proposé par Aldégarde Loupin  
Secondé par Victor Lattimelle  
et Résolu qu'une copie de cette résolution soit  
envoyée à la Régie Provinciale de l'électricité  
ainsi qu'à la Charvinigan Water and Power  
concernant leur demande du 13 décembre  
1950 pour permission de construire une ligne



monophasie de 2300 volts avec circuits secondaires de 230/115 volts sur une distance d'environ 3000 pieds qui est déjà construite le conseil ne se tient pas responsable des accidents qui peuvent survenir par les quelques poteaux qui sont à la bordure du chemin d'une manière trop prononcée.

Adopté.

18

Proposé par Victor Lattinelle  
Secondé par Valdege Toupin  
et Résolu qu'une avis de motion soit donné concernant l'étude d'un Règlement de licence de commerce qui sera adopté à la prochaine séance spéciale ou ordinaire si et y a lieu de l'adopter.

Adopté.

69

Proposé par Rodolphe Dumas  
Secondé par Arthur Roy  
et Résolu qu'un Règlement d'heure de fermeture pour les commerces soit adopté à la prochaine séance spéciale ou ordinaire.

Adopté.

70

Proposé par Arthur Roy  
Secondé par Rodolphe Dumas  
et résolu qu'une demande d'octroi soit faite à M. Maurice Bellemare député provinciale pour le comité d'entretien des chemins d'hiver consentant la n Red Mill rang et Melo Adopté  
qui est environ de quarante années

Une resolution a ete passe a l'unanimité  
de faire parvenir a M. Maurice Bellemare député provincial  
et Denis Rochefort des vœux de bonne année et remercia  
M. Bellemare pour les travaux fait en 1950  
Et la séance est levée

Edmond Rivard  
secretaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Ste. Marthe du Cap de la  
Madeleine

Assemblée d'Élection Municipale de la  
Municipalité de Ste. Marthe du Cap de la Madeleine  
tenue a la salle publique de la dite Municipalité  
mercredi le 20 Janvier 1951 pour la prise en  
nomination d'un Maire et de trois Conseillers  
Municipaux. —

Je soussigné Edmond Rivard  
secrétaire Trésorier et Président d'Élection pour  
la dite assemblée me suis rendu a la dite salle  
publique a dix heures de l'avant midi ce dix  
jour de Janvier mil neuf cent cinquante-un

Je certifie que j'ai pris en nomination les  
noms des personnes présentés par écrit par deux  
Électeurs présents conformément aux articles 258  
C. M. du Québec

Proposé par Monsieur Henri Loranger

Secondé par Monsieur Narcisse Montplaisir

Chef M. Roger Guilbault

Chef M. ROGER GUILBAULT

cultivateur de Ste. Marthe du Cap de la  
Madeleine soit mis en nomination comme  
conseiller municipal de la susdite municipalité

pour le prochain terme.

/ Signé / M. Henri Tranger

M. Narcisse Montplaisir

/ Admis / Edmond Rivard, sic. Tr. S.

Président d'élection

---

Proposé par M. Armand Dumas

Secondé par M. Oscar Montplaisir

Lue M. RODOLPHE DUMAS

journalier à Sherwin Williams Co. de Red-Mill  
soit mis en nomination comme conseiller  
municipal de la municipalité de Ste.  
Marthe du Cap-de-la-Madelaine, pour le  
prochain terme.

/ Signé / M. Armand Dumas

M. Oscar Montplaisir

/ Admis / Edmond Rivard sic. Tr. S.

Président d'élection

---

Proposé par M. Arthur Roy

Secondé par M. Henri Brière

Lue M. ROSAIRE DUMAS

journalier à Sherwin Williams Co. de Red-  
Mill soit mis en nomination comme conseil-  
ler municipal de la municipalité de Ste.  
Marthe du Cap-de-la-Madelaine, pour le  
prochain terme.

/ Signé / M. Arthur Roy

M. Henri Brière

/ Admis / Edmond Rivard sic. Tr. S.

Président d'élection

---

Proposé par M. Lionel Caron

Secondé par M. Raoul Beaumier

Lue M. HORACE TOUPIN

journalier de Ste. Marthe du Cap-de-la-  
Madelaine soit mis en nomination comme

conseiller municipal, de la municipalité  
de Ste. Marthe du Cap de la Madeleine  
pour le prochain terme.

/ Signé / M. Lionel Caron

M. Raoul Beaumier

/ Admis / Edmond Rivard sec. Tr. et  
Président d'élection

---

Proposé par Monsieur Siméon Turcotte  
Secondé par Monsieur Athan Arcand  
Que M. ADELARD TOUPIN

Commis. de Ste. Marthe du Cap de la  
Madeleine soit mis en nomination comme  
maire de la municipalité de Ste. Marthe  
du Cap de la Madeleine pour le  
prochain terme.

/ Signé / M. Siméon Turcotte

M. Athan Arcand

/ Admis / Edmond Rivard sec. Tr.  
et Président d'élection

---

Proposé par Monsieur Anselme Briere  
Secondé par Monsieur Emer Dumas  
Que M. JOS. OVILA BRIERE

Contre maître, de Ste. Marthe du Cap de  
la Madeleine soit mis en nomination comme  
conseiller municipal, de la municipalité  
de Ste. Marthe du Cap de la Madeleine  
pour le prochain terme.

/ Signé / M. Anselme Briere

M. Emer Dumas

/ Admis / Edmond Rivard sec. Tr.  
et Président d'élection

---

Proposé par Monsieur Arcade Toupin  
Secondé par Monsieur Lucien Turcotte  
Lue M. ODILON MONTPLAISIR

cultivateur de Ste-Marthé Cap-de-la-Madeline  
soit mis en nomination comme conseiller  
municipal de la municipalité de Ste-Marthé  
du Cap-de-la-Madeline pour le prochain  
terme.

/ Signé / M. Arcade Toupin

M. Lucien Turcotte

/ Admis / Edmond Rivard sic. Tr.  
Président d'élection

Et, comme il n'y avait pas eu d'autres  
mise en nomination à midi. Pour le maire,  
je déclare conformément à l'article 261 C.M.  
de Québec, ipso facto élu Maire de la  
municipalité de Ste-Marthé du Cap-de-la-  
Madeline. Monsieur Adélard Toupin, maire  
par acclamation pour le terme de deux  
ans à compter de ce jour.

Comme il y a (6) six candidats  
mis en nomination pour la charge de conseil-  
ler, il y aura votation lundi le 15 janvier  
1951.

Edmond Rivard sic. Tr. et  
Président d'élection

Le Philippe Toupin  
secrétaire d'élection

Municipalité de Ste-Marthé du Cap-de-la-Madeline

12 janvier 1951

copie

Monsieur Edmond Rivard, président d'élection  
Je soussigné Horace Toupin ayant été nom-  
mé candidat pour conseiller municipal je donne

ma démission

et j'ai signé Horace Toupin

ma copie <sup>journalier</sup> Edmond Rivard sec. d'élection

Ste Marthe du Cap de la Madeleine  
12 Janvier 1951

Je soussigné Edilon Montplaisir que je  
donne ma démission comme candidat aux élections  
municipales comme conseiller à l'élection du 15 Janvier

Bien à vous.

(signé) Edilon Montplaisir  
ma copie Edmond Rivard. Pres. d'élection

Rapport du scrutin du 15 Janvier 1951

Je soussigné déclare après la fermeture  
du poll que le résultat des votes des  
candidats sont les suivants

Guilbeault Roger	Élu	255	votes.
<del>Brière</del> Dumas Rosaire	Élu	185	??
Brière Ovide	Élu	170	??
Dumas Rodolphe		103	??

au comptage un bulletin fut trouvé nul  
Trois cent neuf votants se sont présentés avec  
le droit de vote

(signé) Toupin Lon. Philippe <sup>secrétaire</sup>  
Edmond Rivard Pres. d'élection

Canada

Province de Québec Serment d'office  
Municipalité de Ste Marthe

Le M Edilard Toupin commis soussigné  
de Ste Marthe ayant été dûment nommé  
Maire de cette municipalité.

Jeux que je remplirai, avec honnêteté  
et fidélité, les devoirs de cette charge  
au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité. Ainsi que Dieu me soit en  
aide.

*main.*  
Copie ✓

Signature Edouard Loupin  
Maire

Assurance devant moi ce vingt-neuf  
jour du mois de janvier 1937 à St. Marthe  
du Cap de la Madeleine

Edmond Ruard scribe

Je M. Roger Guilbeault cultivateur  
sous-signé de St. Marthe du Cap de la  
Madeleine ayant été dûment nommé  
conseiller de cette municipalité. Jeux  
que je remplirai, avec honnêteté et  
fidélité, les devoirs de cette charge au  
meilleur de mon jugement et de ma  
capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

*copie*

Signature Roger Guilbeault

Assurance devant moi ce vingt-sept  
jour du mois de janvier 1937 à St. Marthe  
du Cap de la Madeleine

Edmond Ruard scribe

*copie* Je M. Rosaire Dumas journaliste sous-signé  
de St. Marthe du Cap de la Madeleine ayant été dûment nommé  
conseiller de cette municipalité. Jeux  
que je remplirai, avec honnêteté et fidélité  
les devoirs de cette charge au meilleur



de mon jugement - et de ma capacité.  
Ainsi que Dieu me soit en aide.  
Signature Rosaire Dumas

Assermenté devant moi ce vingt-neuf jour  
du mois de janvier 1951 à St-Martin du  
Cap de la Madeleine  
Edmond Rivard sec. trés.

---

Serment d'officié

Je M. Ovide Bricier contremaître  
sous-signé de Red Mill ayant été  
désigné nommé conseiller de cette  
municipalité, jure que je remplirai,  
avec honnêteté et fidélité, les devoirs  
de cette charge au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité.  
Ainsi que Dieu me soit en aide.  
Signature Ovide Bricier contremaître

Assermenté devant moi ce vingt-neuf  
jour du mois de janvier 1951 à St-Martin  
du Cap de la Madeleine

Edmond Rivard sec. trés.

Vrais copies des serments d'officiés déposés  
dans les archives de la corporation

Province de Quebec  
Municipalite Ste Marthe Cap de la  
Madeleine

Assemblée générale du Conseil  
tenue Mardi le six février mil-neuf  
cent-cinquante-un au lieu et heure  
habituel

Présents: Son honneur le Maire M. Vidéand Toupin  
M. M. les conseillers Zatique Vaillancourt  
Victor Lattinville - Orela Briere Rosaire Dumais  
Roger Tuilbeault

Le proces-verbal de la dernière as-  
semblée est approuvé tel que lu

66 / Propose par M. Orela Briere conseiller  
Secondi par " Zatique Vaillancourt "  
et Résolu qu'un abonnement a la  
revue municipale soit prise et envoyez a  
M. le Maire Vidéand Toupin  
Adopté

67 / Propose par M. Victor Lattinville conseiller  
Secondi " " Zatique Vaillancourt "  
et Résolu que les comptes payables qui  
s'ensuivent dans la vérification de M. Hortemac  
le 6 février 1951 L. Defoy 1020  
P. V. Ayotte 11.32  
Société Provinciale 21.00  
Julien Rochelleau 10.30  
H. V. Lessier 3.00  
Emile Vaillancourt X 6.65  
Camille Briere 60  
Dominique Montplaisir 17.60  
M. St Cyr 6.40  
Lucien Turcotte 6.40  
9353

Albert Courteau	9 3 53
Romeo Montplaisir	5.00
Emery Courteau	5.12
Edmond Rivard	31 82
	10.60
	tatal 146.07

Le conseil reconnait que tous ses comptes  
ont été payés

Adopté

Proposé par M. Rosaire Dumas conseiller  
Secondé " " Ovide Briere "  
<sup>et Résolu</sup>  
que les comptes concernant la succession  
de M. G. Rochelleau soit payés compris  
ce que la succession doit, et que la  
municipalité lui doit

Adopté

69' Proposé par M. Victor Lattinville conseiller  
Secondé " " Ovide Briere "  
et Résolu que l'Ordi de Motion du 27 dec-  
embre concernant les licences de commerce  
et heures de fermeture, soit maintenue  
pour étude jusqu'à la prochaine séance

Adopté

70 Proposé par M. Victor Lattinville conseiller  
Secondé " " Rosaire Dumas "  
et Résolu que les comptes suivants soit payés  
L'université Laval " 10.00  
Hortensat Beaumier Verification 50.00  
Pentes Siciprovinciales 12.00  
Imprimerie V. Desjardins Graphique inc 15.02  
The Shawmigan Water and Power Co 2.04

Formules Municipales Far 9.13 ✓  
 Edmond Rivard salaire sec Decembre 1950 / Janvier 1951 179.00 ✓  
 et president d'election 3.50 + 6.60  
 Laurent Urcand pour election 1950 et 1951 12.10 ✓  
 Louis Philippe Loupin sec election 18.60 ✓  
 Yvelard Loupin contribution au maitre autel et cadex 13.70 ✓  
 barres pour la dalle  
 Abonnement a la revue Municipale 3.00 ✓

Adopte

11 Propose par M. Ovide Briere conseiller  
 Secondi " " Rosaire Dumas  
 que la demission de M. Delphonse Lapace comme  
 conseiller soit accepte

Adopte

12 Propose par M. Victor Lattinville conseiller  
 Secondi " " Roger Leitheault  
 que les bons d'office du secretaire-tresorier  
 soit renouvelle au meme montant

Adopte

13 Propose par M. Ovide Briere conseiller  
 Secondi " " Zolique Vaillancourt  
 et Resolu qu'une demande soit faite au  
 M. Maurice Bellemare deputé provincial  
 que le chemin soit eleve et un egaout  
 pose pour ameliorer un trou d'eau qui est  
 une nuisance public et fait des dommages aux  
 proprietes de M. Victor Lattinville

Adopte

14 Propose par M. Rosaire Dumas conseiller  
 Secondi " " Zolique Vaillancourt

qu'une demande soit faite au  
député provincial M B. Bellemare pour  
avoir la pelle mécanique pour faire  
un fossé pour conduire l'eau des terres  
de M. Roger et Marcel Guilbeault Joseph  
Baron Raoul Beaumier Mad. Alexander  
Carrie Adopté.

16  
Proposé par M. Roger Guilbeault conseiller  
Secondi " Victor Lattinville  
et Résolu qu'une demande soit faite  
au député M. Maurice Bellemare  
pour terrassement et gravelage de la  
route de Red Mill ainsi que le rang  
St Martin ainsi que de réparer les  
ponts et le terrassement du rang St Malo  
commencer l'automne dernier) et demande  
aussi le gravelage de la rue de l'école  
No. 4 du village de Ste. Marthe ainsi que  
la rue St Dominique Adopté.

16  
Proposé par M. Victor Lattinville conseiller  
Secondi " Orela Briere  
et résolu que le secrétaire soit autorisé  
à acheter des numéros de licences pour  
les chiens pour l'année 1951 Adopté.

17  
Proposé par M. Zéphire Vaellancourt conseiller  
Secondi " Robert Lhuomas  
et résolu que M. Otilon Montplaisier  
soit nommé conseiller en remplaçant  
M. Elphonse Lagacé pour finir le terme  
Proposé par M. Victor Lattinville conseiller  
que M. Richard Lorange soit nommé  
conseiller.

remplissant de M. Alphonse Lagace  
Comme M. Victor Lattimelle n'a pas  
de successeur M. Adilon Montplaisier  
cultivateur fut élu pour finir le  
terme de M. Alphonse Lagace

Adopté

et la séance est levée

Notif. Maillanour Président  
Edmond Rivard sec. Tr.  
secrétaire - trésorier

Copie  
Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Ste Marthe Cap de la Madeleine  
7 février 1951

Je Adilon Montplaisier soussigné de Ste Marthe  
Cap de la Madeleine ayant été dûment  
nommé Conseiller <sup>de cette municipalité</sup> pour finir le terme de  
M. Alphonse Lagace, jure que je remplirai  
avec honnêteté et fidélité, les devoirs de  
cette charge au meilleur de mon jugement  
et de ma capacité. V. ainsi que Dieu m'a soit en aide

Signature Adilon Montplaisier

Assermenté devant moi, ce septième jour  
du mois de février 1951 à Ste Marthe Cap Madeleine  
U. Deland Coupin Maire

Canada  
Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenue mardi  
le six Mars mil neuf cent cinquante un  
au lieu et heure habituel  
Son honneur le Maire <sup>M. U. Coupin</sup> est absent, il est  
en voyage d'affaires



Présents

Messieurs les conseillers :  
Zatigue Vaillancourt, Rosaire Dumas  
Ovila Briere, Roger Guilbeault  
Adilon Montplaisir

Le procès verbal de la dernière séance  
est approuvé tel que lu

78 - Proposé par M<sup>r</sup> Ovila Briere  
Secondé " " Roger Guilbeault  
et Résolu que M<sup>r</sup> Zatigue Vaillancourt  
soit nommé président pour la séance  
V. adopté

79 - Proposé par M<sup>r</sup> Ovila Briere  
Secondé " " Adilon Montplaisir  
et Résolu que M<sup>r</sup> Emery Courteau  
soit nommé inspecteur agraire pour  
le terme de deux ans  
V. adopté

80 Proposé par M<sup>r</sup> Ovila Briere  
Secondé par M<sup>r</sup> Rosaire Dumas et Résolu  
que les Comptes suivants soit payés  
Ministère de la Santé \* 254.15 ✓  
Et donnd Rivard salaire de feo<sup>com</sup>secte \* 35.00 ✓  
" " achat de timbres de poste 10.00 ✓  
V. adopté

81 Proposé par M<sup>r</sup> Ovila Briere  
Secondé " " Rosaire Dumas et Résolu  
qu'une Vris de motion soit donnée pour heures  
de fermeture, et de licences de commerce  
dans la municipalité de Ste Marthe  
pour être adopté à la prochaine séance



générale d'Avril 1951

Adopté

La séance est levée

Alexandre Toupin <sup>président</sup>  
Edmond Rivard - secrétaire-trésorier

Canada

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe Cap-de-la-Madeleine

Assemblée générale du Conseil tenue mardi  
le trois d'Avril mil neuf cent cinquante un  
au lieu et heure habituel

Présents: Son honneur le Maire M. Edouard Toupin  
Messieurs les conseillers Victor Lattinville..  
Roger Gueulbeault - Zotique Vaillancourt -  
Rosaire Humeau. Orla Brière. Adèle Montplaisir

Le procès verbal de la dernière assem-  
blée est approuvé tel que lu

Proposé par M. Zotique Vaillancourt conseiller  
Second: Roger Gueulbeault  
et Résolu de demander au ministre de  
l'agriculture de la province de bien vouloir  
se charger, au nom et pour le compte de la  
corporation, de l'exécution à la machine des  
travaux projetés dans le cours d'eau Toupin  
dans la concession du fleuve St-Laurant,  
au prix d'un dollar et demi de l'heure  
pour chaque tracteur et d'un dollar de l'heure  
pour chaque machine excavatrice ou compresseur  
employés à ces travaux, dans les conditions  
mentionnées dans la lettre du sous-ministre  
de l'agriculture en date du 19 février 1951

Il est également résolu que la Corporation s'engage à payer le prix susmentionné, à la réquisition du Ministre ou de ses préposés, et à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent s'effectuer sans retard ni interruption

Adopté

83 Proposé par M. Rosaire Dumas conseiller  
Secondé " " Victor Lattimille  
que la résolution relative à l'intervention  
du gouvernement provincial dans les travaux  
du cours d'eau Loupin soit homologuée

Adopté

84 Proposé par M. Victor Lattimille conseiller  
Secondé " " Roger Guilhaume  
et Résolu que les comptes suivants soient payés  
M. O. Piverin Md 11.02  
Shamirigan Water and Power Co 2.04  
Edmond Revard sec. trésorier 35.00

Adopté

85 Proposé par M. Arvid Briere conseiller  
Secondé " " Zotique Vaillancourt  
et Résolu que le secrétaire soit autorisé  
à faire un duplicata pour un chequis  
de 18.<sup>00</sup> appartenant à Donald Roy qui a été  
perdu et en donne avis à la banque

Adopté

86 Proposé par M. Zotique Vaillancourt conseiller  
Secondé par Rosaire Dumas

que le conseil donne son consentement  
en ce que la compagnie The Bell Telephone  
Constructeurs des lignes téléphoniques dans  
le territoire de cette municipalité tel  
que mentionné dans la lettre de la dite  
compagnie en date du 8 mars 1951.  
pouvant que les dits travaux ne nuisent pas  
aux propriétés des intéressés

Adopté

87

Proposé par M. Rosaire Dumas conseiller  
secondaire " " Victor Lattemville "  
et Résolu de répondre à la commission  
municipale de Québec que le déficit qui  
apparaît sur le rapport au montant de 116.86  
ce montant apparaissant payable, était  
payé le conseil a effacer ses comptes par  
résolution à la séance du 6 février 1951  
Vu la révision du rôle d'évaluation  
prochainement le conseil est unanime  
à préparer le Budget de 1952 en vue  
d'un fond d'amortissement sur la  
dette de la municipalité qui est de 5700.

Adopté

88

Proposé par M. Victor Lattemville conseiller  
secondaire " " Roger Guibeaull "  
et Résolu qu'uneavis de motion soit donné  
concernant l'heure de fermeture, et permis  
pour les commerces pour être adoptés  
dans les trente jours qui suivent cette date

Adopté

89

Proposé par Rosaire Dumas conseiller

Secondé par M. Avila Brucis  
et Résolu qu'une adroit de \$60<sup>00</sup>.  
soit donner au comité de l'entretien  
de la route d'hiver de Red Inell

Adopté

et la séance est levée

Edmond Rivard  
secrétaire. Présent

Canada

Province de Québec  
Municipalité de Ste Marthe Cap de la Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil  
tenue Mardi le dix-sept Deux mil  
neuf cent cinquante deux au lieu  
et heures habituel

Présents Son honneur le Maire M. Odilon Toupin  
Conseillers M. Zéphire Dallancourt. Victor Lattinville.  
Roger Guilbeault. Rosaire Lhumar.  
Odilon Montplaisir. Avila Brucis.

Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès Verbal de l'assemblée que  
les avis de convocation ont été ré-  
gulièremment expédiés à tous les  
membres du conseil

Proposé par M. Roger Guilbeault conseiller  
Secondé par M. Victor Lattinville conseiller  
"Il est résolu que... sous l'autorité de  
la loi du temps réglementaire

(S.R.L. 1941. ch 2). le temps réglementaire  
dans les limites de cette municipalité  
sont de quatre heures en retard  
avec l'Observatoire de Greenwich. durant  
la période déterminée par le ministère  
des affaires municipales pour les cités  
de Montréal et de Québec

Adopté

91- Proposé par M. Rosaire Dumas conseiller  
secondé par M. Ovide Brière conseiller  
Il est résolu que le règlement  
portant les licences de commerce  
et portant le numéro 25 soit adopté  
tel que rédigé et qu'il soit promulgué  
le secrétaire-trésorier est autorisé à faire  
la perception des dites licences. Adopté

et la séance est levée  
Le Bourgeois Maire  
Edmond Rivard sic Fils

secrétaire-trésorier

Canada

Province de Québec  
Municipalité Ste Marthe Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenue Mardi  
le 1<sup>er</sup> Mai mil-neuf-cent-cinquante-un  
au lieu et heure habituel

Présents Son honneur le Maire Odilon Lys  
Messieurs les conseillers Zénaïque Vaillancourt  
Roger Guilleault Victor Lattierville  
Ovide Brière Odilon Montplaisir

Le proces verbal des deux dernieres assemblees est approuve tel que lu

92 Propose par M. Arila Briere conseiller  
 Seconde par M. Roger Guelbeault  
 et Resolu que l'acte d'accord conclu le  
 3 Mars 1931, entre Monique Howal et  
 autres contribuables interesses sur le  
 cours d'eau Loupin est homologue

V copie  
 signe  
 Adopte  
 V. Deland Loupin maire  
 Edmond Rivard secretaire

93 Propose par M. Roger Guelbeault  
 Seconde par M. Victor Lattenville  
 et Resolu que les comptes suivant  
 soit payes m. m. Lajoie & Lajoie avants 15.00

V B. Hanouette/Bonds Assurance	10.00
V Edmond Rivard secretaire	35.00
V Alfred Vellemiers	180.50
W. J. P. Bricie	18.00
Mad Luc Loupin	9.00
Mad Ephrem Loupin	12.00
M. Prince Montplaisier	60.00
V. L. Deland Loupin	6.00
L. Eugene Montplaisier	30.00
Charles Lattenville	6.00
Richard Montplaisier	30.00
Emeriy Bourleau charge & compte	6.00
Succession Frank M. Pheron	
Estigues Bricie	5.20
Alain Roy	2.80

Interests sur  
 bullet

94 Propose par M. Arila Briere  
 Adopte

Secondé par Zélie Vaillancourt  
et Résolu que Sémeon Turcotte soit  
nommé Estimateur pour la révision  
en remplaçant M. Gilles Toupin qui  
démisionnaire

Adopté

93- Proposé par Roger Guilbeault  
Secondé par Adilon Montplaisier  
et Résolu qu'une demande soit faite  
au Ministère de l'Agriculture, Département  
du drainage pour que le nettoyage soit  
fait de la pelle mécanique dans le coude  
d'eau partant de chez Des sœurs Dominiciennes  
jusqu'à la rivière des Cournois

Adopté

96 Proposé par Roger Guilbeault  
Secondé par Victor Lattinville  
et Résolu que le secrétaire achète  
des numéros pour donication, et que  
ces numéros soit à la charge du  
propriétaire

Adopté

97 Proposé par Avila Briers  
Secondé par Adilon Montplaisier  
et Résolu que le règlement <sup>concernant heures</sup> de fermeture  
pour les commerces dans la Municipalité de  
Ste Marthe soit adopté les heures de  
fermeture seront de Minuit heures officiel  
à 7 heures du matin, et que les kiosques  
de tapis et d'artisanat soit fermés  
le dimanche, et que toute infraction au  
dit règlement soit passible d'une amende



de cinq a vingt cinq dollars  
Ce reglement sera en vigueur quinze  
jours apres l'avis.

Adopte

98

Propose par Victor Lattinville  
Secondé par Ovide Briere  
et Resolu de donner l'avis aux inspecteurs  
Emile Vaillancourt et Zotique Briere  
de Massé et reparer la cloture pour  
qu'il soit en bon ordre.

Adopte

99

Propose par Ovide Briere  
Secondé par Roger Guilbeault  
et Resolu que l'inspecteur M<sup>r</sup> Zotique Briere  
soit autorisé a faire faire des travaux  
dans la route des grandes prairies pour  
que le chemin soit passable et est  
autorisé a disposer d'une somme de  
\$30.00

Adopte

M<sup>r</sup> Ovide Briere donne un  
avis de Motion qui sera adopte a  
la prochaine séance pour que tous les  
Boulangers qui vendent du Pain dans  
St Mathias aie la pesanteur ordinaire  
c'est a - dire 6 lbs.

Et la séance est levée

Edmond Rivard Sec<sup>r</sup> Trés<sup>r</sup>  
Edmond Rivard

Canada

Province de Québec  
Municipalité de Ste Marthe Cap de la  
Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenue  
Mardi le 5<sup>e</sup> Juin mil-neuf-cent-vingt-cinq  
au lieu et heure habituel

Présents: Son honneur le Maire M. Adolphe  
Loupin Messieurs les conseillers  
Roger Guilbeault Rosaire Dumas  
Adolphe Montplaisir

Le procès verbal de la dernière as-  
semblée est approuvé tel que lu

Proposé par M. Rosaire Dumas conseiller  
Secondé par M. Adolphe Montplaisir conseiller  
et Résolu que les comptes suivants soient payés  
100  
Carré St Maurice 28.81  
Ce montant sera chargé 14.40 à M. Adolphe Dubois  
Levasseur et 14.41 à M. Wenceslas Plouffe pour  
entretien de chemin  
Shawmigan Water and Power 2.04  
Imprimeries St Sabas 16.49  
Edmond Rivard salaire de Mai 35.00  
L'Institution des Sœurs Muettes 100.00  
François Sauvageau 16.20  
Hypolite Buis 27.63

Adopté

Proposé par M. Adolphe Montplaisir conseiller  
Secondé par M. Rosaire Dumas conseiller  
et Résolu que le secrétaire soit autorisé  
à donner une deuxième fois pour permis de  
licences que ces fois soient envoyés enregistrés  
101

et de donner un délai de trois jours

Adopté

Et la séance est levée  
Edmond Rivard  
secrétaire - trésorier

Canada

Province de Québec  
Municipalité de Ste. Marthe du  
Cap-de-la-Madeleine  
Assemblée spéciale du Conseil  
de cette municipalité tenue le Vendredi  
le 8 juin 1957 au lieu et heure habituel  
Présents: Son honneur le Maire  
Monsieur Edmond Rivard  
Messieurs les conseillers Ovide Briere  
M. Victor Lattinville 2e atique Vaellanmont  
Rosario Dumas Odilon Montplaisier  
Roger Guilbeault absent  
Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès verbal de l'assemblée que  
les avis de convocation ont été re-  
gularièrement donnés verbalement  
à tous les membres du Conseil par  
le secrétaire-trésorier.

102

Proposé par Ovide Briere conseiller  
Secondé par M. Rosario Dumas  
et résolu d'autoriser l'inspecteur  
M. Henri Lattinville de donner avis  
à M. Donat Roy et Charles Marchand  
de faire le fossé de ligne de la  
route des Grandes Prairies et de leur  
donner 3 jours d'avis  
Adopté

103  
Proposé par M. Victor Lattinville conseiller  
secondi " " Zotique Paillancout  
et Résolu que les travaux de sablage de la  
route des Grands Prairies sur une longueur  
de deux arpents 1/2. Soit donné à M<sup>r</sup>  
James Bradely

et la séance est levée  
Edmond Rivard  
secrétaire - Trésorier

Canada Province de Québec  
Municipalité de Ste. Marthe du  
Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du Conseil tenue  
Mardi le 3 Juillet Mil neuf cent cinquante  
un au lieu et heure ordinaires  
Présents: Son honneur le Maire M. Odéard  
Messieurs les conseillers: Victor Lattinville,  
Roger Guilbeault, Arville Brucier, Adilon  
Montplaisir. M. Zotique Paillancout arrive  
à 8 heures 1/2  
Le procès verbal des deux dernières  
assemblées est approuvé tel que lu

104  
Proposé par M. Arville Brucier conseiller  
secondi par M. Adilon Montplaisir conseiller  
et Résolu que les comptes suivants  
soient payés  
M. Réal Valbat 8.10  
" Leon Brucier 16.80

M. Paul Briere	33.30 ✓
Marcel Briere	13.50 ✓
Claude Humas	16.80 ✓
Edmond Puard	35.00 ✓
Comite des chemins d'Hiver M	
James Bradely president	515.00 ✓
Zatigue Vaillancourt	2.10 ✓

Adopte

105  
Propose par Victor Lattinville conseiller  
Seconde par Zatigue Vaillancourt  
et Resolu que le secretaire soit autorise  
a donner a un avocat les causes  
d'infractions aux <sup>lois</sup> fermetures pour les  
commerces et aussi les retardataires  
dans le paiement des licences

Adopte

106  
Propose par M. Zatigue Vaillancourt  
Seconde par M. Edouard Montplaisier  
et Resolu que le conseil approuve  
et recommande la requete <sup>faite</sup> pour  
la construction d'un mur. Rempart  
de pierres pour la protection des  
terrains cette resolution est approuvee  
a l'unanimité on demande de faire  
une copie pour envoyer a M. Jreni Lachet  
deputé au fédéral

Adopte

107  
Propose par M. Roger Guilbeault conseiller  
Seconde par Victor Lattinville  
et Resolu que la resolution qui a été  
passée

concernant les lumières sur la route  
passé en vertu du règlement 704 du code  
municipale la résolution portant le No 46  
soit maintenue et que M. Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier et M. Roger Luelbeault conseiller  
soit autorisé à faire la demande à la  
Shawinigan Water and Power pour préparer  
un contrat avec la municipalité pour  
être adopté à la prochaine séance

Adopté

et la séance est levée

Edmond Rivard Maire  
Edmond Rivard

secrétaire-trésorier

Canada

Province de Québec  
Municipalité de Ste. Marthe du  
Cap de la Madeleine  
Assemblée générale du Conseil  
tenue Mardi le 7 Juin - 1951  
au lieu et heure habituel.

Présents:

Hon. honneur le Maire Monsieur  
Edmond Rivard

Messieurs les conseillers zotiques  
Gallancourt. Victor Lathemville.  
Rosario H.umas. Adilon Montplaisier  
Ovita Briere.

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est approuvé tel que lu

108

Propose par M. Victor Lottinville conseiller  
 Secondé par M. Ovide Briere conseiller  
 et Résolu que les comptes suivants sont payés

Emile Vaillancourt	2.16
James V Bradley	85.50
The Sharnigan Water and Power	2.04
Marchand et Lacourse	3.10
Raoul Beaumer	14.10
Ascar Montplaisir	14.10
Samson Turcotte	20.10
Edmond Rivard	63.10
Francois Sauvageau	16.20

Adopté

~~Avec suggestion de M. de Marie Odéard Loupin  
 et proposition de M. Victor Lottinville  
 d'adopter et d'adopter à l'unanimité  
 d'envoyer les meilleurs remerciements~~

109

Avec suggestion de M. de Marie Odéard Loupin

109

Il est Propose par Victor Lottinville  
 Secondé par Rosaire Dumas  
 de remercier M. Maurice Bellemare  
 député provincial pour la generous  
 octroi obtenu pour l'entretien de  
 la route d'hiver de Red Mill  
 ainsi que M. Irene Rochefort  
 député fédéral pour les démarches  
 faites auprès du ministere pour la  
 demande qui a été faite concernant  
 les remparts

Adopté

110

Propose par Zéphire Vaillancourt  
 Secondé par Ovide Briere  
 d'adopter la résolution de la compagnie



The Bell Telephone sans aucune  
responsabilité.

Adopté

111  
~~Proposé par Victor Lattémille donne  
avis de motion ~~et~~ ~~regis~~  
en ce qui concerne un règlement  
portant le numéro 27 le règlement  
prévoit "120.00" c'est à dire 8 lampes  
de 100 Watts à "15.00" chaque. Ce montant  
sera pris sur une partie <sup>new</sup> des li-  
cences de commerce~~

Adopté

114  
Proposé par Victor Lattémille  
secondé par Adilon Montplaisier  
que la révision du rôle de perception  
soit homologué tel que lu

Copie Ed. Delard Trupin Marin  
Edmond Ruard secrétaire

Adopté

112  
R  
Victor Lattémille conseiller  
donne avis de Motion qui a sa pro-  
chaine séance ou a une séance sub-  
séquenté le conseil prendra en  
considération un règlement portant  
le N° 27 concernant l'éclairage  
d'une partie de la municipalité soit  
ou frais d'une partie des revenus des  
licences de commerce pour le posage  
de 8 lumières de 100 Watts à "15.00" chaque  
le règlement prévoit "120.00"

Adopté

113

Proposé par Orela Buisson conseillère  
Secondi par Rosaire Dumas  
d'arrêter la Champlain Water and Power  
à enlever les palcates qui sont  
placées dans la bordure du chemin  
de Red Mill Corridant la sécurité  
du Public

Adopté

Et la séance est levée  
Edgard Foyouin Maire  
Edmond Rivard  
secrétaire - trésorier

Canada

Province de Québec  
Municipalité de Ste. Marthe  
Cap. de la Madeleine

Assemblée régulière tenue mardi  
le 14<sup>ème</sup> septembre 1951 au lieu et  
heure habituel

Présents

Hon. honneur le maire M. Edgard Foyouin  
Messieurs les conseillers Zénaide Vaillancourt  
Edouard Montplaisir Roger Gauthier  
Rosaire Dumas Victor Lattinville

Le procès verbal de la dernière  
assemblée est approuvé tel que  
lu

114

Proposé par M. Victor Lattinville conseiller  
Secondi par M. Roger Gauthier conseiller  
et résolu que le règlement portant le  
No 27 pour le postage de huit lumières  
à 15<sup>¢</sup> par lumière soit 120<sup>¢</sup> par année

C. R

avec l'amendement suivant - au frais de la <sup>Corporation</sup> Municipalité. Si le règlement des licences de commerce tombe le frais de l'éclairage sera à la charge des contribuables de la partie éclairée.

Adopté  
Sur division <sup>seul</sup> Adidon Montplaisir contre

115

Proposé par Adidon Montplaisir Conseil  
Secondé " Rosaire Dumas "  
et Résolu que les Comptes suivants -  
soit payés Edmond Rivard salaire tout 35.-  
Zotique Vaillancourt voyage 2.85  
Total 37.85

Adopté

116

Proposé par M. Roger Guilleault - Conseil  
Secondé " " Rosaire Dumas "  
et Résolu que le taux de la taxe pour  
l'année 1952 soit maintenu à 60%  
comme l'année 1951

Adopté

117

Proposé par Roger Guilleault - conseil  
Secondé : Zotique Vaillancourt  
Résolu qu'une demande soit faite  
au département de procureur général  
pour avoir le service de M. Camil Arcand  
comme constable pour les besoins de la  
municipalité. à titre bénévole

la séance est levée Adopté

Edmond Rivard secrétaire trésorier

Canada

Province de Quebec  
Municipalite de Ste Marthe du  
Cap de la Madeleine  
Assemblee generale du Conseil tenue  
Mardi le 2<sup>e</sup> Octobre 1951 a 8 heures du  
soir a la salle municipale a laquelle  
sont Presente!

Hon honneur le Maire M<sup>r</sup> V. Delard Toupin  
Messieurs les conseillers Ovide Briere  
Adrien Montplaisir Victor Lattinville  
Rosaire Dumas Zolique Vaillancourt  
Roger Guilbeault arrive 25 minutes en retard  
Propose par M<sup>r</sup> Victor Lattinville conseiller  
Seconde par M<sup>r</sup> Ovide Briere conseiller

118

Il est Resolu que les minutes de  
la derniere assemblee soit approuvee  
tel que redigees et lues par le secretaire  
Adopte

119

Propose par M<sup>r</sup> Ovide Briere conseiller  
Seconde par M<sup>r</sup> Rosaire Dumas conseiller  
Il est Resolu que les comptes suivants  
soit payes

Ministère de la Santé Assistance publique	418.80
Shawinigan Water and Power	2.04
Edmond Luard salaires du mois de septembre	35.-
<b>Total</b>	<b>455.84</b>

Adopte

120

Propose par M<sup>r</sup> Ovide Briere conseiller  
Seconde par M<sup>r</sup> Rosaire Dumas conseiller  
Il est Resolu de donner l'entretien de la  
route de Red Mill chemin d'hiver a Jimmy Bradley  
Comite des chemins d'hiver au même  
condition que d'hiver dernier. et qu'une  
entente soit prise avec la Cite Du Cap

de la Madeleine concernant l'entretien  
des chemins d'hiver pour le rang St Martin  
Son honneur le Maire M Adelaïd Loupin  
est autorisé à donner l'entretien de  
la route St Martin au meilleur marché  
possible

Adopté

121

Proposé par M Anila Briere conseillère  
Seconde par M Adilon Montplaisir conseiller  
Il est Résolu qu'une réouverture de  
l'enquête soit faite concernant l'assistance  
publique des enfants de Mions et Madame  
Paul Bouffard de Ste Marthe du Cap de la Madeleine  
Edmond Rivard est autorisé à prendre  
une entrevue avec son honneur le juge

M<sup>r</sup> L'Arvin

Adopté

122

Proposé par M Victor Lattinville conseiller  
Seconde par M Roger Guilbrault conseiller  
Résolu que son honneur le Maire M Adelaïd  
Loupin et le secrétaire trésorier Edmond Rivard  
sont autorisés à signer la résolution  
qui tiendra lieu de contrat entre la  
Corporation et la compagnie Shavinigan  
Water and Power en ce qui concerne  
le posage de huit lampes de rues de  
100 Watts

Adopté

Sur division de M Adilon Montplaisir

123

Proposé par M Rosaire Dumas conseiller  
Seconde par M Zatique Vaillancourt conseiller  
Résolu qu'une demande soit faite  
à Monsieur Maurice Bellemare député provincial

pour reconstruire le pont de la ri-  
vière des Chœmuis rang de Red Mill  
entre chez Hornudas Lattinville et  
Wilbray Dumas car ce pont est dangereux  
Adopté

124

Proposé par M. Roger Guilbeault conseiller  
Secondé par M. Victor Lattinville conseiller  
et Résolu que Emery Chouteau ins-  
pecteur agraire est autorisé à faire  
exécuter les travaux du cours d'eau  
qui traverse les terres à partir de  
chez Madame Alexandre Charrier  
jusqu'aux terres de la Compagnie <sup>canadienne</sup> Titanium  
Pigment  
Adopté

125

Proposé par M. Victor Lattinville conseiller  
Secondé par M. Roger Guilbeault conseiller  
et Résolu qu'une demande soit  
faite au département de la voirie  
de bien vouloir remplir les ornières  
qui sont à la bordure du chemin  
Côté Sud à partir de chez M. Josephat  
Plesilet à la pointe du Boulevard  
Adopté

126

Proposé par M. Ovide Briere conseiller  
Secondé par M. Zéphirin Vaillancourt conseiller  
et Résolu que M. le Honorable M. Maurice  
M. Deland Toupin prennent les ren-  
seignements voulu en ce qui concerne  
le règlement des lumières

La séance est levée  
M. le Maire M. le Secrétaire  
Adopté  
M. le Secrétaire

Canada

Province de Québec

Municipalité de Ste  
 Martine Cap-de-la-Madeleine  
 Assemblée spéciale du Conseil  
 tenue samedi le six octobre mil-  
 neuf-cent-cinquante-un à huit  
 heures du soir à la salle municipale  
 Présents: Son honneur le Maire M.  
 Yveland Toupin M. M. les conseillers  
 Ovide Brière Edilon Montplaisir Victor Lat-  
 tonville - Rosaire Dumas. Zélie Faillancourt

Il est d'abord constaté puis consigné  
 au procès verbal de l'assemblée  
 que les avis de convocation ont  
 été régulièrement expédiés à tous  
 les membres du Conseil

Proposé par M. Victor Lattonville conseiller  
 Secondé par M. Rosaire Dumas conseiller  
 Il est Résolu que la résolution  
 portant le Numéro 114 concernant  
 le règlement de lumières soit Révisé  
 Adopté

127

Proposé par M. Ovide Brière conseiller  
 Secondé par M. Rosaire Dumas conseiller  
 Il est Résolu que le règlement de lu-  
 mière portant le Numéro 27 pour le  
 posage de huit lumières à \$15- par  
 lumière soit \$120- par année soit  
 payé avec le revenu des licences de  
 commerce de la partie éclairée. Si le  
 revenu des licences n'est pas suffisant  
 la balance sera payable par les con-  
 tribuables de la partie éclairée  
 La séance est levée

12  
 Yveland Toupin  
 Maire  
 Edilon Montplaisir  
 Trésorier



Canada Province de Québec

Municipalité de  
Ste Marthe Cap de la Madeleine  
Assemblée spéciale du  
Conseil tenue lundi le 22 Octobre <sup>1957</sup>  
à 8 heures du soir à la salle  
publique de la dite municipalité

Présenti son honneur le Maire Edouard Loupain  
Messieurs les conseillers Edouard Montplaisir  
Zotique Vaillancourt Roger Guilbeault Romain  
Dumas Orla Briere

Il est d'abord constaté puis con-  
signé au procès verbal de l'assemblée  
que les avis de convocation ont  
été régulièrement expédiés à tous  
les membres du Conseil

129  
Proposé par M. Zotique Vaillancourt conseiller  
Secondé par M. Edouard Montplaisir conseiller  
et Résolu par unanimité que la re-  
quite des contribuables de mandant l'ou-  
verture de l'embranchement du cours  
d'eau Loupain dans la partie Est de  
Ste Marthe rang du fleuve est acceptée  
par notre conseil municipale Considérant  
que ces travaux doivent se faire en vertu  
de la loi d'aide pour drainage du Ministère  
de l'agriculture

Adopté  
La séance est levée  
Edouard Loupain Maire  
Edmond Rivard Sec. Trés.

Canada Province de Quebec

Municipalité de  
Ste Marthe Cap. de la Madeleine

Assemblée générale du Conseil tenu  
Mardi le 6 Novembre 1951 à 8 heures du soir  
à la salle municipale à laquelle  
sont Présents:

Hon. honneur le Maire M. Vidéard Toupier  
Messieurs les conseillers Zatique Paillement  
Roger Guilbeault Adilon Montplaisir  
Ovila Brière

130  
Proposé par M. Ovila Brière conseiller  
Seconde par M. Adilon Montplaisir conseiller  
Il est Résolu que les minutes des  
~~deux~~ dernières assemblées soit approuvées  
tel que rédigées et lus par le secrétaire  
Adopté

131  
Proposé par M. Ovila Brière conseiller  
Seconde par M. Adilon Montplaisir conseiller  
Il est Résolu que les comptes sui-  
vants soit payés

Hormules Municipales avec Farnham	3.50
Edmond Rivard salaire d'octobre et 5.00 timbres	40.00
TOTAL	43.50

Adopté  
et la séance est levée  
Edmond Rivard

Edmond Rivard

secrétaire - trésorier

Canada

Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Assemblée générale du Conseil  
tenue Mardi le 4 décembre 1957

à 8 heures du soir à la salle Municipale

à laquelle sont Présents

Son Honneur le Maire M. Adélard Toupin

Messieurs les conseillers M. Zélie Vaillancourt

Arville Brière. Rosaire Dumas. Roger

Gaulbeault Victor Lattinville Adélon

Montplaisir

132

Proposé par M. Adélon Montplaisir conseiller

Secondé par M. Rosaire Dumas conseiller

Il est Résolu que les minutes de  
la dernière assemblée soit approuvées  
tel que rédigées et lues par le secrétaire  
Adopté

133

Proposé par M. Victor Lattinville conseiller

Secondé par M. Adélon Montplaisir conseiller

Il est Résolu que les comptes suivants  
soit payés

Harvington Waters and Power 2.04

La Corporation du Comté Champlain 169.46

Edmond Rivard <sup>salaires novembre et</sup> sec. tre de bureau l'année 40.00

François Sauvageau Rep Clôture 6.45

Adopté

134

Proposé par M. Arville Brière conseiller

Secondé par M. Rosaire Dumas conseiller

Il est Résolu que les comptes suivants  
soit rayés du livre de Perception

Pour raison Adresse et Numéros de Cadastre  
Inconnu

	1948	1949	1950
Lucien Myrand	1		2.19 ✓
L Lantéau		123 ✓	1.23 ✓
Gvon Julien	39 ✓	35 ✓	35 ✓
M Madette	35 ✓	35 ✓	35 ✓
Joseph Geard			18 ✓
V Guillemitte	27 ✓	27 ✓	27 ✓
Antonio Durocher		62 ✓	62 ✓
Huc Deschamps			35 ✓
L Halluc			62 ✓
Arila Chartier			140 ✓
V Dupuis	53 ✓	53 ✓	53 ✓
Viphonse Tanguan		280 ✓	140 ✓ 298 ✓
Huc Johnny Brule	1.59 ✓	53 ✓	53 ✓
L Landry			1.65 ✓
La Majesté le Roy	(53)	(53)	53 ✓
	3.66	47.21.15.20	

Total \* 26-07  
Adopté

135

Propose par M<sup>re</sup> Arila Briere Conseiller  
 Secondi par M<sup>re</sup> Rosaire Dumas Conseiller  
 Il est Resolu que son honneur le Maire  
 M<sup>re</sup> Videland Toupin et Edmond Rivard  
 secretaire - tresorier aye une entrevue  
 avec Messieurs Emile Hamel. Prime Mont-  
 plaisir. Charles Edouard Montplaisir  
 En ce qui concerne le chemin de  
 Front de Red Mill et d'en faire rapport  
 a la prochaine seance du conseil

Adopté  
 et la seance est levee  
 Edmond Rivard  
 Secretaire - tresorier

Canada Province de Quebec  
Municipalite de Ste Marthe du Cap  
de la Madeleine.

Assemblée spéciale du Conseil tenue  
le 31 décembre 1957 au lieu et  
heure habituel

Présents Son Honneur le Maire M. Delord Loupin

Victor Lattinille. Adolphe Montplaisir  
Paula Briere

Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès verbal de l'assemblée  
que les avis de convocations ont été  
régulièrement expédiés à tous les  
membres du Conseil

136. Proposé par M. Victor Lattinille conseiller  
Secondé par M. Adolphe Montplaisir conseiller  
et Résolu que les livres de la Muni-  
cipalité soit vérifiés par M. Fortunat Beaumier

Adopté

137. Proposé par M. Paula Briere conseillère  
Secondé par M. Victor Lattinille conseiller  
et Résolu que les comptes suivants soit  
payés

Revue Municipales	3.15-
L'Université Laval	10.00
Edmond Rivard secrétaire salaire dec 1957	35.-
Delord Loupin replement éclairage	3.-
Paula Briere Voyage aux trois rivières	2.-
Adolphe Montplaisir " " " "	5.-

Adopté

138

Proposé par M. Victor Lattinville Conseiller  
Secondé par M. Ovide Bureau Conseiller  
et Résolu. Que le posage des balises et  
le tracé du chemin à traction Animal soit  
donné au Comité d'entretien des chemins  
d'hiver de Red Mill aux prix de \$25,- vingt-cinq  
piastres et que les responsabilités des acci-  
dents reste à la charge de la Municipalité  
et qu'un Adroit de \$60.00 Soixante piastres  
soit donné au Comité d'entretien des chemins  
pour la route de Red Mill ouverte aux  
Machines.

Edmond Rivard, Maire  
Et la séance est levée

---

Province de Québec  
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la  
Madeleine  
Assemblée d'élection Municipale de  
la municipalité de Ste Marthe du Cap  
de la Madeleine  
tenue à la salle publique de la dite  
municipalité Mercredi le 9 Janvier 1952  
pour la Mise en nomination de trois  
conseillers Municipaux.

Je soussigné Edmond Rivard - sic - Tri et Prési-  
dent d'Élection pour la dite municipalité me  
suis rendu à la dite salle publique à dix heures  
de l'avant Midi ce neuvième jour de Janvier  
Mil neuf cent cinquante deux

Je certifie que j'ai mis en nomination  
les noms des personnes présentés par cent par deux  
Électeurs-présents, conformément aux articles 258 C.M.

Proposé par: M. Henri Lorange  
Secondé par: M. Henri Sauvageau  
Sur: M. ADELARD GOVIN.

Ingénieur, de Sainte Marthe du Cap de la  
Madeleine soit mis en nomination  
comme conseiller municipal de la muni-  
cipalité de Sainte Marthe du Cap de la  
Madeleine pour le prochain terme.

/Signé/ M. Henri Lorange.

M. Henri Sauvageau

/Admis/

Edmond Rivard, Prés

Proposé par: M. Arthur Arcand  
Secondé par: M. Odilon Montplaisir  
Sur: M. ARCADE TOUPIN.

Cultivateur, de Sainte Marthe du Cap de la  
Madeleine soit mis en nomination comme  
conseiller municipal, de la municipalité de  
Sainte Marthe du Cap de la Madeleine.  
pour le prochain terme

/Signé/ M. Arthur Arcand

M. Odilon Montplaisir

/Admis/

Edmond Rivard, Prés

Proposé par: M. Arcade Toupin.  
Secondé par: M. Arthur Arcand.  
Sur: M. ODILON MONTPLAISIR.

Cultivateur, de Sainte Marthe du Cap de la  
Madeleine, soit mis en nomination comme  
conseiller municipal de la municipalité de



Sainte Marthe du Cap de la Madeleine  
pour le prochain terme.

/Signé/ M. Arcade Toupin.

M. Arthur Arcand.

/Admis/

E. Armond Rivard Près

Comme il n'y a pas d'autre mise  
en nomination à midi pour la charge de  
conseillers de la municipalité de Ste. Marthe  
du Cap de la Madeleine. D'après l'article  
261 du Code Municipal, je déclare ipso  
facto élus les conseillers qui ont été mis  
en nomination.

E. Armond Rivard Près d'élus  
Lo. Philippe Toupin Sec. d'élus

Canada Province de Québec  
 La corporation municipale de Ste Marthe  
 Chap. de la Madeleine  
 Assemblée générale du conseil  
 tenue Mardi le 5 février 1952  
 au lieu et heure habituel  
 Présents  
 Son honneur le maire M. V. Delard toujours  
 Mes Ovide Briere conseillers  
 " Rosaire Dumas  
 " Adilon Montplaisir  
 " Arcade Toupin  
 " V. Delard Louin  
 " Roger Guilbeault

139

Proposé par M. Adilon Montplaisir conseiller  
 Secondé " " Arcade Toupin  
 Il est Résolu que les minutes  
 des deux dernières assemblées soit  
 approuvées tel que rédigées et lues  
 par le secrétaire  
 Adopté

140

Proposé par M. Ovide Briere conseiller  
 Secondé " " Rosaire Dumas  
 Il est Résolu que les comptes suivants  
 soit payés un total 109.09

M. Fortunat D. Beaumier pour la vérification des livres pour l'année fiscale 1951.	\$ 50.00
The Shawinigan Water and Power Co	2.04
Syndicat National du Rachat Seigneuries	12.00
Pharmacie F. Lanouette (Indigent P. Briere)	6.47
Edmond Ravard salaire janvier et papeterie =	35.58
Louis Philippe Toupin sec. élections	3.00
	total 109.09

Adopté

Propose par M. Roger Guilbeault conseiller  
Secondé par M. Vidéard Gouin conseiller  
Il est Résolu que le rapport du Vérificateur  
est accepté tel que fait.

Adopté

141  
Propose par M. Ovila Briere Conseiller  
Secondé par M. Arcade Toupin Conseiller  
142 Il est Résolu que M. le Maire Vidéard Toupin  
et Edmond Rivard sont autorisés à acheter  
une clavigraphes à un prix ne dépassant  
pas \$100.<sup>00</sup>

Adopté

143 Propose par M. Ovila Briere conseiller  
Secondé " " Rosaire Humas  
Il est Résolu qu'une demande soit faite  
à la Compagnie Carriers freres d'ajouter  
une autobus à 4 heures pour le service  
des écoliers et autres passagers. Nous avons  
reçu plusieurs plaintes. Autobus surchargés  
obligés de descendre à pied.

Adopté

144 Propose par M. Ovila Briere conseiller  
Secondé par M. Roger Guilbeault conseiller  
Il est Résolu que M. Arcade Toupin conseiller  
est nommé sub. Maire pour le prochain  
terme  
Vidéard Toupin Maire

Adopté

Et la séance est levée

Edmond Rivard

secrétaire-trésorier

Canada Province de Québec

La corporation municipale de Ste Marthe  
Assemblée générale du conseil  
tenue Mardi le 4 Mars 1952  
au lieu et heure habituel.

Présents

Hon. honneur le maire M. Adolphe Toupin  
Messieurs les conseillers!

Alvise Briere: Adelon Montplaisir

Urcade Toupin Adolphe Gouin

145  
Proposé par Monsieur Alvise Briere Conseiller  
Secondi " Urcade Toupin "  
Il est Résolu que les minutes de  
la dernière assemblée soit approuvées  
tel que rédigées et lues par le se-  
crétaire

Adopté

146  
Proposé par Monsieur Adolphe Gouin Conseiller  
Secondi " " Alvise Briere "  
Il est Résolu que les comptes sui-  
vants soit payés!

Jean Damelle 1. Dactylographe	#91.35
Mc Sharnigan Water and Power Comp	18.38
Imprimerie St-Patrice encre 1000 enveloppes	6.51
Edmond Rivard salaire fév. et timbres =	40.00

Adopté

Proposé par Monsieur Adelon Montplaisir conseiller  
Secondi " " Alvise Briere conseiller  
Il est Résolu qu'une demande soit faite

147  
ad la commission municipale de  
Quebec de bien vouloir nous au-  
toriser a renouveler les billets pro-  
visoirs au montant de \$5,106.00  
pour l'annee 1952

Adopte

Propose par M<sup>r</sup> Arcade Loupin  
Seconde " " Adolphe Gouin

148  
Il est Resolu que Monsieur Zatique Briere  
soit nomme inspecteur de Police  
ainsi que M. Reil Talbat et  
M. Richard Lorange  
en remplaçant des Messieurs  
Zatique Briere Anselme Sauvageau  
Albert Bourbeau

Adopte

Propose par M. Arida Briere conseiller  
Seconde " " Adilon Montplaisir

149  
Il est Resolu que M. Arthur Veaud  
soit nomme inspecteur Agraire ainsi  
que M<sup>s</sup> Emile Baril et M. Wilfray Dumas  
en remplaçant de Messieurs Henri Lattinville  
Emile Vaillancourt Emile Baril

Adopte

Propose par M<sup>r</sup> Arcade Loupin conseiller  
Seconde " " Arida Briere

150  
Il est Resolu que \$600.00 soit remis  
au mois de Mai sur l'emprunt de \$5,700.00

Adopte

Proposé par M. Arcade Toupin  
Secondé M. Adélard Gouin  
Il est Résolu que concernant l'en-  
tretien des chemins d'hiver désignés  
dans la lettre du 18 février 1952 les  
membres du conseil acceptent le prix  
et la longueur du chemin. Adopté.

Proposé par M. Adélard Montplaisir  
Secondé par M. Ovide Briere conseiller  
Il est Résolu que son honneur le  
maire M. Adélard Toupin et Edmond  
Rivard secrétaire-trésorier fasse préparer  
un acte par le département de La Voie  
enfin de faire préparer un contract  
avec les Intéressés M. Prins Montplaisir  
Charles Ed. Montplaisir et Emile Hamel  
sur le prix de \$50.00 de pieds linéaire  
Pour être Adopté à la prochaine séance  
ou à une séance subséquente

Adopté

Proposé par M. Ovide Briere conseiller  
Secondé M. Arcade Toupin  
Il est Résolu que Messieurs Ariméon  
Turcotte Charles Edouard Montplaisir  
et Oscar Montplaisir sont nommés  
pour faire la révision (1952) du rôle  
d'évaluation pour 1952. Adopté.

Et la séance est levée  
Adélard Toupin Maire  
Edmond Rivard  
secrétaire-trésorier

152  
159  
E.R.  
M. Ariméon  
cheque # 206

Canada Province de Québec

La corporation Municipale de Ste. Margite  
du Cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil, tenue

Mardi le 5<sup>ème</sup> Avril 1952

au lieu et heure habituel.

Présents

Hon. honneur le Maire Monsieur Edouard Toupin  
Messieurs les conseillers!

Edouard Toupin, Roger Guilbeault,

Edouard Louin, Rosaire Dumas,

Orval Briere, Adelon Montplaisir.

Proposé par Monsieur Roger Guilbeault conseiller  
Secondi " Edouard Louin "

Il est Résolu que les comptes suivants  
au montant de \$ soit payés \$87.49

182	The Shawinigan Water and Power Co. T. R. éclairage de la salle	\$2.04
183	Ministère des finances pensions de Indigés	342.00
184	B. Lanouette Bond General Occident	10.00
185	Edmond Rivard sec. tres. salaire Mars 1952	35.00
186	L'Art Graphique Inc. J. R. Desrosiers pas	3.25
187	The Shawinigan Water and Power Company éclair. Rue	10.20
188	Comité d'entretien des chemins d'Hiver Red Mill	85.00

Adopté

Proposé par Monsieur Adelon Montplaisir conseiller  
Secondi " Rosaire Dumas "

Il est Résolu que le conseil est unanime  
à remercier la Compagnie Carrier & Freres  
pour l'amélioration du service que la  
compagnie donne, par le départ des  
autobus à 4 heures en fin de semaine

Adopté



Proposé par Monsieur Ovide Briere conseiller  
Second " " Rosaire Dumas "

156 Il est Résolu que sous l'autorité de la loi  
du temps réglementaire (S. R. Q. 1941, ch. 2),  
le temps réglementaire dans les limites  
de cette municipalité soit de quatre heures  
en retard avec l'observatoire de Greenwich  
durant la période déterminée par le mi-  
nistre des Affaires municipales pour les  
cités de Montréal et de Québec.

Que copie de la présente résolution soit  
transmise au ministre des Affaires municipales  
pour son approbation.

Adopté

157 Proposé par Monsieur Ovide Briere conseiller  
Second " " Rosaire Dumas "

Il est Résolu que les minutes de la der-  
nière assemblée soit approuvées tel que  
redigées et lues par le secrétaire

Adopté

158 Proposé par Monsieur Arcade Loupin conseiller  
Second " " Rosaire Dumas "

Il est Résolu que la municipalité est contre  
les salles de danse et demande au per-  
cepteur du revenu de la province de ne  
pas émettre de licences.

Adopté

159 Proposé par Monsieur Y. Leduc conseiller  
Second " " Arcade Loupin "

Il est Résolu que le billet de M. Prime Montplaisir  
au montant de \$2,000.00 soit payé sur réception  
du billet ainsi que l'intérêt de 11 Mois soit \$55.00

Adopté

160 Propose par Monsieur Adolphe Montplaisir conseiller  
Second " " Ovide Briere "  
Il est Resolu que la municipalite par expete  
de M. Rosaire Toupin la somme de \$1,400.00  
au taux de 4% pour remplace le billet de  
M. Pierre Montplaisir

Adopte

161 Propose par M. Brede Toupin conseiller  
Second " " Rosaire Dumas "  
Il est Resolu que les membres du conseil  
reconnaissent que M<sup>r</sup> et Mad Paul Briere  
sont indigents et on besoin de soins me-  
decins

Adopte

162 Propose par M. Ovide Briere conseiller  
Second " " Rosaire Dumas "  
Il est Resolu de demander au député  
provincial Monsieur Maurice Bellemare  
quel sont les avantages que le gouvernement  
peut nous donner pour le passage de bornes  
fontaines et de l'aqueduc pour la mu-  
nicipalite. La municipalite serait recon-  
naissant d'avoir ses renseignements

Adopte

163 Propose par M. Rosaire Dumas conseiller  
Second " " Ovide Briere "  
Il est Resolu d'envoyer un avis a l'inspec-  
teur M. Zatique Briere demandant d'ouvrir  
les interessés du chemin du Cardon de St.  
Martin d'ouvrir le chemin aux voitures d'été  
si l'ouvrage ne se fait pas prendre arrangement  
avec la ville pour le faire ouvrir

Et la séance est levée  
Joseph Toupin Maire  
Edmond Rivard

secrétaire - trésorier

Canada

Province de Québec  
La corporation Municipale de Sts. Mathis  
du Cap Comte de Champlain  
Assemblée générale du conseil  
tenue Mardi le 6 Mai 1952  
au lieu et heure habituel

"Présents"

Son honneur le Maire Monsieur Edilard Toupin  
Messieurs les conseillers: Ovide Brière  
Arcade Toupin - Adilon Montplaisir  
Edilard Gouin Roger Guilbeault  
arrivé 1/2 heure en retard

Proposé par M. Ovide Brière conseiller  
Secondé " " Arcade Toupin

164 - Il est Résolu que les Minutes de la  
dernière assemblée soit approuvées  
et que Rédiger et lues par le  
secrétaire

Adapté

Proposé par M. Ovide Brière conseiller  
Secondé par M. Adilon Montplaisir conseiller  
Il est Résolu que les comptes  
suivants soit lues

Richard Montplaisir Intérêt sur billet \$30.00  
Corine Lattimille " " " 6.00  
Louis Eugène Montplaisir " " " 30.00

165  
Intérêt  
sur  
billets

Valdige Loupelin Interets sur billets	6.00
Mrs Vn Ephrem Toupin	12.00
" " Luc	9.00
Welle Briere	18.00
Edmond Rivard salaire secteur Avril	35.00
The Sharnigan Water and Power <sup>éclairage de</sup> Rue	10.20
Alfred Villemure <sup>Route of Prairie &amp; Martin g</sup> <sub>cordor</sub>	206.70
Zotique Briere Voyage St Martin	2.00
Dorad Roy	1.50
Mad Paul Briere Indigente	15.00

Adopté

166. Proposé par M. Odilon Montplaisir conseiller  
 Secondé " " Ovila Briere  
 Il est Résolu que L'offre gratuite du  
 terrain par M. Wilfrid Rochelleau, appelé  
 Rue St Dominique est soumise a l'étude

Adopté

167. Proposé par Monsieur Ovila Briere conseiller  
 Secondé " " Valard Louin  
 Il est Résolu de donner Vois a l'ins-  
 pecteur <sup>voies</sup> <sup>officielle</sup> <sup>Briere</sup> M. Waltlay Lumas, de  
 faire faire la réparation de la clôture de  
 la route St Malo, et de commencer  
 par la partie du fleuve

Adopté

168. Proposé par Monsieur Vercade Toupin conseiller  
 Secondé par " " Odilon Montplaisir  
 Il est Résolu d'avertir M. Baribeau  
 de la Sharnigan Water and Power de déplacer  
 leurs palcaux a bordure de la route, qui  
 avait été placés temporairement. Car la  
 Voirie va faire des travaux prochainement

Adopté

169

Propose par M. Edilon Montplaisir conseiller  
 Seconde " " Ovide Briere  
 Il est Resolu que le contrat soit  
 fait pour l'achat d'une lisiere de  
 terrain concernant le chemin de front  
 de St. Malo de M. Charles Edouard Montplaisir  
 pour deux arpents et de deux arpents  
 chez M. Prime Montplaisir le maire et  
 le tresorier sont autorises a signer le Contrat Adopte

E. R.

170

Propose par M. Breade Toupin conseiller  
 Seconde " " Udelard ~~Hopin~~ Hopin conseiller  
 Il est Resolu que les honoraires d'autobus  
 soit etudies pour le service des ou-  
 vriers de l'Arpheland du Rosaire  
 Adopte

Et la seance est levee  
 Accord Toupin Muriel

Edmond Rivard

secrétaire - tresorier

Canada

Province de Quebec.  
 La corporation Municipale de Ste-  
 Marthe du Cap. Comte de Champlain  
 Assemblée Speciale du Conseil  
 tenue samedi le 17 Mai 1952  
 au lieu et heure habituel  
 Presente: Son honneur le Maire Monsieur Udelard Toupin  
 Messieurs les conseillers Ovide Briere  
 Rosaire Dumas. Roger Guilbeault  
 Udelard Louin. Edilon Montplaisir Breade Toupin

Il est d'abord constate puis consigne au proces Verbal de  
 l'assemblee que les avis de convocations ont ete regulierement

expediés a tous des membres du conseil

171  
Proposé par Monsieur Orela Briere conseiller  
Secondé par Monsieur Arcade Loupin  
Il est Résolu que le fossé côté  
droit de la Route des Grandes Prairies  
soit creusé et nettoyé sur une longueur  
de  $\frac{3}{4}$  arpent environ et prendre le Boul-  
dozer de M<sup>e</sup> Bradey pour faire remplir  
le chemin qui est brisé par l'eau  
et ce sous la surveillance de l'inspecteur  
M<sup>e</sup> Zatique Briere

Adopté

172  
Proposé par Monsieur Adélard Louin conseiller  
Secondé " " Roger Guilbeault "  
Il est Résolu que son honneur Monsieur  
le Maire Adélard Loupin est autorisé  
à signer la carte d'assistance Publique  
de Louise Quigley du Rang St Martin  
Requérante M<sup>ad</sup> Quigley sa mère

Adopté

173  
Proposé par Monsieur Rosaire Dumas conseiller  
Secondé " " Adilon Montplaisir "  
Il est Résolu que son honneur le Maire  
Monsieur Adélard Loupin prenne un avis  
légal pour Règlement des lettres d'avocat  
concernant Monsieur Emile Daniel et  
Monsieur Truime Montplaisir

Adopté

Et la séance est levée  
Adélard Loupin Maire

Edmond Rivard  
Secrétaire Trésorier

Canada Province de Quebec.

La corporation municipale de Ste. Madeleine  
du Cap Comte de Champlain.

Assemblée générale du conseil tenue  
mardi le 3 Juin 1952 au lieu et heures  
habituel. Présents

Honorable le Maire Monsieur Adélard Loupin  
Messieurs les conseillers Ovide Briere,  
Rosaire Dumas, Adilon Montplaisir  
Adélard Loupin, Arcade Loupin

Proposé par Monsieur Ovide Briere conseiller  
Secondé " " Rosaire Dumas "

174

Il est résolu que les minutes des 2  
dernières assemblées soit approuvées  
tel que lues et rédigées par le secrétaire  
En Modifiant et de deux cents de Prime Adopté  
Montplaisir Résolution No 169.

Proposé par Monsieur Adélard Loupin conseiller  
Secondé " " Rosaire Dumas "

175

Il est résolu que les comptes suivants  
soit payés

No descompte

- |     |  |         |
|-----|--|---------|
| 203 | The Shawinigan Water and Power Co. R.                    | \$ 2.04 |
| 204 | Edmond Rivard salaire de Mai <sup>5.00</sup> 4/0.00      |         |
| 205 | L. Institution des Sourdes. Muettes Monties #            | 100.00  |
| 207 | The Shawinigan Water and Power Co. R. E. Ruep            | 10.20   |
| 208 | Le Comité d'entretien des chemins lues #                 | 515.-   |
| 209 | Adélard Loupin consultation Legal                        | 10.-    |
| 210 | Chas Desnerre Indigent                                   | 22.-    |
| 211 | Le Comité d'organisation cinquantenaire <sup>oblat</sup> | 100.-   |
- Adapté

176

Proposé par Monsieur Rosaire Dumas conseiller  
Secondé " " Ovide Briere "

Il est résolu de donner l'avis au département



de la Voie du Cap. J'ai avois une atten-  
tion spéciale au fossé situé entre  
les deux garages Beaumier côté sud  
qui semble ne pas égouté et deverse  
sur les terrains appartenant à M. Lorenzo  
Espagnol et M. Beaumartin  
Adopté

Et la séance est levée

Alexandre Toupin Maire  
Edmond Rivard  
Secrétaire-Trésorier

Canada

Province de Québec

La corporation Municipale de St-Martin  
du Cap, Comté de Champlain  
Assemblée Spéciale du Conseil  
tenue samedi le 14 juin 1952  
au lieu et heure habituel

Présents: Son honneur le Maire Monsieur Alexandre Toupin  
Messieurs les conseillers Ovide Briere  
Armand Toupin Rosaire Poirier Edmond Rivard

Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès-verbal de l'assemblée que  
les avis de convocation ont été réguliè-  
rement expédiés à tous les membres  
du conseil

177

Proposé par Monsieur Rosaire Dumas conseiller  
Secondé par Monsieur Ovide Briere conseiller

Il est Résolu que Après étude faite  
En ce qui concerne le fossé <sup>M. Yagnon</sup>  
Caumartin et Carignan que si la  
Voie faisait débouché les entrées  
que l'écart du chemin se ferait  
facilement dans la décharge de  
Monsieur Charles E. Montplaisir

Adopté

178

Proposé par Monsieur Arcade Toupin  
secondé " " Rosaire Dumas  
Il est Résolu que le secrétaire  
est autorisé à faire préparer un  
contrat pour le chemin qui conduit  
à l'école No 4. et qu'il soit à l'a-  
vantage de la Municipalité, lorsque  
M. D. Guilbeault aura produit les documents  
nécessaire et qu'il soit. Adopté  
étudié avant de le signer.

Et la séance est levée

Edmond Rivas  
Edmond Rivas

Canada

Province de Québec  
La corporation municipale de Ste Marthe  
du Cap. Comté de Champlain  
Assemblée <sup>spéciale</sup> ~~générale~~ du conseil tenue  
Mardi 25 ~~juillet~~ <sup>juin</sup> 1952 au lieu  
et heure habituel: Présents  
Son honneur le Maire Monsieur Edouard Toupin  
Messieurs les conseillers: Orba Briere  
Rosaire Dumas Arcade Toupin Adolard Loin

Roger Guilbault Edilon Montplaisir  
formant la totalité du conseil  
Il est d'abord constaté puis consigné  
au procès verbal de l'assemblée que  
les avis de convocation ont été réguliè-  
rement expédiés à tous les membres  
du conseil

Proposé par Monsieur Arcaide Fousier  
" " " " " " Rosaire Dumas <sup>conseiller</sup>

179

Il est Résolu que son honneur le Maire  
Monsieur Adilard Fousier et Edmond  
Rivard sec. trés sont autorisés à prendre  
des arrangements avec M. M. Emile Bail  
Albert Courteau Emery Courteau  
Edilon Montplaisir Albion Beaumier  
Paul & Yvon Montplaisir Richard Loranger  
Charles Edouard Montplaisir pour avoir  
le terrain nécessaire pour l'élargissement  
et redressement du chemin de front  
de Red Mill et cela aux conditions  
qu'ils jugeront convenables Adopté

180 Proposé par Monsieur Edilon Montplaisir  
secondé " " " " Adilard Fousier <sup>conseiller</sup>

Il est Résolu que M. Zéphire Briere  
inspecteur de la Voirie est autorisé  
à faire faire la clôture de Jean  
Marie Leclerc située au chemin de  
front de Red Mill et celle de la  
Route de M. Oscar Montplaisir.  
Il est aussi autorisé à acheter les  
matériaux nécessaires pour ces clôtures  
Adopté

181-

Il est Proposé par M<sup>r</sup> Breade Toupin conseiller  
 appuyé par V. Delard Gouin  
 et résolu: Que cette corporation prie  
 le ministre de la voirie de faire en-  
 tretien et réparé, durant la saison  
 d'été, conformément aux dispositions  
 de la loi de la Voirie, aux frais  
 du gouvernement, les chemins ame-  
 liorés suivants, savoir:  
 Chemin des Grandes Prairies - gravelage  
 2,395 pieds Route du Rang St Martin  
 gravelage 5,821 pieds

182-

Proposé par M. A. Gouin <sup>V. Delard</sup> conseiller M. Breade Toupin  
 Résolu d'aprouver à Mercredi 2 juillet 1952  
 la présente séance <sup>Edouard Gouin maire</sup>  
<sup>Edmond Rivard</sup>

Il n'y a pas quorum a cette assemblée du  
 2 juillet seul son honneur le Maire et M. Adelan Montplaisir  
 sont présents

Canada

Province de Québec  
 La Corporation Municipale de St. Marthe  
 du Cap de la Madeleine Comté de  
 Champlain  
 Assemblée régulière tenue mar-  
 credi le 5 juillet 1952 au lieu  
 et heure habituel Conformément Résolution  
 Présents: 70/82.  
 Son honneur le Maire Monsieur V. Delard  
 Toupin Messieurs les conseillers

5 Juin 1952 Province de Quebec.

Comte de Champlain

Municipalite de Ste Marthe du Cap.

Session reguliere du Conseil tenue au lieu et a l'heure ordinaires des seances, ce mardi cinq aout mil neuf cent cinquante deux et a laquelle sont presents M. M. les conseillers Roger Gauthier Odéard Loxin Odilon Montplaisir Arcade Toupin Rosaire Pumas Orla Briere

sous la presidence de son Honneur M. le maire Odéard Toupin formant totalite du Conseil

Après la priere d'usage, les minutes des trois sessions du 3 juin 1952 du 4 et du 25 juin sont approuvées telles que lues.

Rev. 183

184 No de

cheques Periode 1 juillet

212

213

214

215

216

218

217

218

219

220

221

222

223

Il est propose et resolu a l'unanimité que les comptes suivants sont approuvés et que le secretaire tresorier est autorise a en effectuer le paiement:

The Shawinigan Water and Power éclair de Rues \$10.20

zatiqne Briere Matériaux pour clature 4.60

Paul Boucher H.P. Contrat avec C. Montplaisir 17.50

Edmond Rivard salaire de juin (33.00)

20 heures a 60x pour Revision du Role (12.00)

et un voyage au chemin de front R. Hill 2.00

Oscar Montplaisir 20 Heures a 60x 20 Heures Machine 50 = 22.00

Simion Turcotte 20 Heures a 60x 12.00

Charles Edouard Montplaisir 20 Heures a 60x 12.00

The Shawinigan Water and Power éclairage Rues 10.20

Laurentien Marchand 90 pieces a 40x 36.00

The Shawinigan éclairage de la salle 2.04

Paul Briere 60 Regies a 35x 40H travail a 60 2 H. chaudi 45.80

Edmond Rivard salaire de juillet et Papeterie Pape ch 46.02

2-  
 7<sup>00</sup> cheques  
 224  
 225  
 226

Comité Bail achat de terrain pour chemin # 50.00  
 Marcel Brien Travail au nord de la route 6.00  
 Jotiqu Brien travail et matériaux 31.04

Bureau  
 185

Adopté  
 Proposé par M. Roger Guilbeault  
 Il est résolu à l'unanimité que conformément aux dispositions de l'article 146 du Code municipale de la Province de Québec, le bureau de la corporation est établi au domicile de M. Edmond Rivard

Salaires secrétaire  
 186

Adopté  
 Proposé par M. Rosaire Dumas conseiller  
 Il est résolu à l'unanimité que le salaire du secrétaire besourcer soit porté à \$35.00 par mois soit (\$420.) par année à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1950

Vois de Motion

Adopté  
 Vois de Motion est donné par M. le conseiller Deland Fouin qui à une séance subsequente il sera présenté un règlement ayant pour effet de décréter par règlement que les taxes foncières, tant générale que spéciales soit à l'avancer imposées par simple résolution. Considérant qu'il y a lieu de se prévaloir de ces dispositions de la loi.

Vois de Motion

Vois de Motion est donné par M. le conseiller Rosaire Dumas qui à une séance subsequente il sera présenté un règlement ayant pour effet de décréter que la municipalité prohibe les salles de danse <sup>publiques</sup> et si il y a infraction l'amende sera de \$10.00 @ \$25.00 ou la prison <sup>ou excédant pas 30 jours</sup>

Assistances  
 187

Il est proposé et résolu à l'unanimité qu'un montant de \$12.00 par semaine soit donné pour assistance pour la famille de

Francois Verard de St. Martin et ce  
jusqua la prochaine seance du  
Conseil

188 Adopté  
Propose par Monsieur Rosave Dumas  
Conseiller Il est resolu a l'unanimité  
que deux patcaux soit achetés de  
Ed. Rivard au prix de \$2.00 chaque  
et que M. Zolique Briere est autorise  
a preparer le pont des Grandes-Prévies

189 Adopté  
Propose par M. Adilon Montplaisir et  
Resolu a l'unanimité que M. Emery  
Courteau Inspecteur donne avis aux  
intéressés du cours d'eau qui part de chez  
Mad V. Alexandre Barriés et qui traverse  
les terres jusqu'au terre de la Compagnie  
Canadienne Titanium Pigments de leur  
donner avis de faire les travaux de creu-  
sage qui s'impose dans ce dit cours  
d'eau

Revision  
du  
Role  
190 Adopté  
Propose par M. Adilon Montplaisir conseiller  
Il est Resolu a l'unanimité que l'après  
examen de la liste des amendements  
a apporter au role d'évaluation il est  
Resolu que le role d'évaluation est  
renversé et que le secrétaire-trésorier  
est autorisé a y faire les amendements  
suivants

Numero	Augmentation	Diminution
1	100.	
2	150.	45
3	50.	
4	300.	



No d'ordre	Augmentation	Diminution
5	600 150.-	
6	135.-	
7	100.-	6.00
8	400.-	
9	50.-	
10	50.-	
11	100.-	
12	100.-	
13	150.-	
14	100.-	
15	100.-	
16	100.-	
17	25.-	
18	400.	
19	250	
20		3,100.-
21	1000.	
22	<del>450</del>	
23	200	
24	370	
25	1000.	
26	350.	
27	50.	
28	100	
29	800	10.
30		50.
31		200.-
32	100	110.-
33		60.-
34	450	
35		10.-
36		10.-
37		100.-
38	100	
39	200	

1980

3701.<sup>00</sup>

N <sup>o</sup> d'ordre	Augmentation	Démunition
40	500-	
41	25-	
42	90	
43	40	
44	90	
45	200	
46	80	
47	50	
48	600	
49	25-	
50	500	
51	400	
52		25-
53	180	
54	75-	
	<b>*10,835.</b>	<b>3726.00</b>

et que les mutations suivantes y soient  
apportées: Ancien Nouveau

N<sup>o</sup>  
d'ordre

Ancien propriétaire	Nouveau
Bernard Legendre	Ulfrid Bellemare
Camil Gosselin	Provencher
Lucien Turcotte	Leon Fréchette
Edouard Lahaye	Edgar Plante
Gerard Pasini	Pierre Pentale
Bernel Genereux	Elias Thiffault
Adelard Mayle	Georges Morin
Leonel Belodeau	Napoleon St Bonault
Arville Massicotte	Bertels Lacerte
Leonar Bergeron	Pierre Longval

et que les nouvelles propriétés suivantes  
y soient inscrites

N<sup>o</sup>  
d'ordre

Cadastre	Nouveau propriétaire	Balises	terrains	Total Evaluation
P 105	Emile Belodeau	800	200	1,000
P 70	Arthur Benoit	150	300	450
P 37	Robert Sauvageau	300	50	350

augmentation 10,835.

diminution 3,726.

Total augmentation \$ 7,109.<sup>00</sup>

\$ 7,109.<sup>00</sup>

Et la séance est levée  
Adelard Faupin  
Edmond Rivard  
Secrétaire-Trésorier

Municipalité de Ste Marthe Cap-de-la-Madeleine  
Raoul Beaumier 1950

Je  
de la municipalité de Ste Marthe  
jure solennellement que je remplirai  
avec honnêteté et fidélité les devoirs  
de cette charge au meilleur de mon  
jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi à Ste Marthe  
le 2eme du mois mai 1950

Adelard Bussin maire  
secrétaire - trésorier

---

Municipalité de Ste Marthe Cap-de-la-Madeleine  
1950

Je Gilles Soupin

jure solennellement que je rem-  
plirai avec honnêteté et fidélité  
les devoirs de cette charge au  
meilleur de mon jugement et  
de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit  
en aide

Assermenté devant moi à Ste Marthe  
le 2eme du mois mai 1950

Adelard Soupin maire  
secrétaire - trésorier

Municipalité de Ste Marthe Cap. de la Madeleine  
7 Avril 1950

Je Zataque Brice de Red Mills  
nommé inspecteur de voirie  
jure solennellement que je remplirai avec hon-  
nêteté et fidélité les devoirs de cette charge au  
meilleur de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Zataque Brice

Assermenté devant moi à  
le 7 du mois d'Avril 1950

Edmond Rivard secrétaire-trésorier

Municipalité de Ste. Marthe Cap. de la Madeleine  
1950

Je Emile Vaillancourt

de la municipalité de Ste Marthe jure solennellement  
que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs  
de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi à Ste Marthe  
le 4<sup>ème</sup> du mois Juillet 1950

Edmond Rivard secrétaire-trésorier

Municipalité de Ste Marthe Cap. de la Madeleine  
15 janvier 1950

Je Laurent Auclair

de la municipalité de Ste Marthe jure solennellement  
que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de  
cette charge au meilleur de mon jugement et de ma  
capacité Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté devant moi à Ste. Marthe  
le 15 du janvier mois 1950

Edmond Rivard Sec. & Trés.  
secrétaire-trésorier

Municipalité de Ste - Marthe Cap de la Madeleine  
Je Oscar Montplaisir évaluateur  
Red Mill jure solennellement que  
je remplirai avec honnêteté et fidélité  
les devoirs de cette charge au meilleur  
de mon jugement et de ma capacité.  
Ainsi que Dieu me soit en aide  
Oscar Montplaisir

Asserments devant moi à Ste Marthe  
le 8 Mai 1950  
Edmond Rivard secrétaire-trésorier

Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du cap de la  
Madeleine

Je soussigné Henri Sattinville ayant été  
nommé ~~inspecteur de~~ <sup>agaire</sup> pour son arrondissement  
pour le prochain terme,

fait serment sur les Ste. Evangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au  
meilleure de mon jugement et de ma  
capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Henri Sattinville

assermenté devant moi le 6<sup>ème</sup> jour de  
Avril 1948

J. Le Rochelleau Sec. Trés.

Je soussigné ~~Henri~~ <sup>Emile</sup> Dumais  
sermente que le compte de matériel et  
soixante pour ouvrage a la route St. Malo  
~~et est~~ vraie et exacte

Emile Dumais

assermenté devant moi le 9 juin 1949  
a Ste Marthe du cap de la Madeleine

J. Le Rochelleau Sec. Trés.



Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Je sous-signe Marceille Montplaisir ayant été nommé esturgeon  
en remplacement de Arsade Turpin et pour finir son terme  
fait serment sur le Ste Évangiles que je remplirai bien  
fidèlement les devoirs de ma charge et ce au  
meilleure de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Marceille Montplaisir esturgeon  
Attesté devant moi à Ste Marthe du cap de la  
Madeleine ce 26<sup>ème</sup> jour de juin 1948

J. L. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine  
Je sous-signe Donat Roy ayant été nommé inspecteur  
de voirie pour son arrondissement pour le prochain terme  
fait serment sur les Saints Évangiles que je remplirai  
bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au  
meilleure de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Attesté devant moi à Sainte Marthe du cap de la  
Madeleine ce 12<sup>ème</sup> jour de mars 1948

J. L. Rocheleau Sec. Trés.

gle

438 note from cap Parsh DC.

$\frac{4 \times 4}{135}$